



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

IGN

INSTITUT NATIONAL  
DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE  
ET FORESTIÈRE

CHANGER  
D'ÉCHELLE

# PLAN D'ACTIVITÉS 2026

## Table des matières

AVANT-PROPOS du directeur général.....	4
L’OFFRE IGN EN SYNTHÈSE.....	6
LES 12 CHANTIERS STRATÉGIQUES : Vue d’ensemble .....	10
LES GRANDS PROJETS EN MATURATION .....	11
APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES .....	14
Défense .....	16
ZOOM : LA GÉOGRAPHIE MILITAIRE DU FUTUR.....	18
Sécurité civile et intérieure .....	19
Prévention des risques.....	20
ZOOM : CLIMAT.....	21
Forêt.....	22
ZOOM : MODÈLE DE FONDATION .....	24
Agriculture et biomasse .....	25
Arbre hors forêt.....	27
ZOOM : VERS UN JUMENTAUX NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE.....	28
Eaux et milieux humides .....	30
Mer et littoral .....	31
Biodiversité et sols .....	32
Urbanisme, aménagement du territoire et foncier .....	33
ZOOM : OUTRE – MER.....	34
Énergie.....	36
Transports et mobilité.....	37
Éducation et enseignement .....	38
Santé et affaires sociales.....	39
Culture.....	39
Espace.....	40
OFFRE DE DONNÉES ET SERVICES .....	41
OBTENEZ DES OBSERVATIONS RÉGULIÈRES DES TERRITOIRES.....	43
Images et données d’informations .....	44
ZOOM : MIXTE TECHNO .....	46
Géodésie.....	47
APPUYEZ VOUS SUR DES RÉFÉRENTIELS DE DESCRIPTION DU TERRITOIRE ET FAITES PRODUIRE VOS RÉFÉRENTIELS MÉTIERS.....	49
La BD TOPO et ses produits dérivés .....	50
ZOOM : CHANTIER BD France .....	51
Occupation du sol.....	53
Données altimétriques et 3D .....	55
Conservation et valorisation du patrimoine .....	56

MOBILISEZ LES REPRÉSENTATIONS CARTOGRAPHIQUES SOUVERAINES .....	57
Représenter le territoire .....	58
DONNEZ DE L'IMPACT A VOS DONNÉES AVEC LES OUTILS CARTOGRAPHIQUES DU SERVICE PUBLIC.....	60
La Géoplateforme, infrastructure de diffusion .....	61
Cartes.gouv.fr, futur service public des cartes et données du territoire .....	63
MOBILISEZ DES SERVICES D'APPUI A LA DÉCISION .....	65
Outils et portails thématiques.....	66
FAITES DE LA CARTE LA COMPAGNE DE VOS DÉCOUVERTES ET DE VOTRE ACTION SUR LE TERRAIN .....	67
Cartes IGN .....	68
Cartographies papier.....	69
Édugéo.....	70
ANIMATION TERRITORIALE ET NATIONALE .....	71
ZOOM :LA FABRIQUE DE LA DONNÉE TERRITORIALE.....	72
ZOOM: LA RÉPUBLIQUE DES CARTES .....	77
INNOVATION, RECHERCHE ET FORMATION .....	78
Innovation .....	78
ZOOM: GÉOLLM .....	80
Recherche.....	81
Formation.....	82
EUROPE ET INTERNATIONAL .....	83
Relations institutionnelles.....	83
Projets européens .....	84
Mobilisation de l'expertise à l'international .....	85
GLOSSAIRE.....	86

# AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GENERAL

Dans un paysage toujours plus mouvant et complexe, la capacité à produire et diffuser une information géographique et forestière de référence, opposable et activable, est plus que jamais utile.

Parce que la France a besoin de ce socle de connaissance du territoire fiable, disponible et robuste. Parce que la géodata et les services numériques associés ne sont pas un supplément technique : ils sont une condition de coordination, de projection, et d'action collective. Et parce que face aux crises climatiques, aux tensions stratégiques et aux ruptures numériques, ce socle doit pouvoir être partagé et mobilisé par tous, l'IGN contribue à créer en tant qu'opérateur data et cartographe du service public les actifs technologiques permettant d'agir en souveraineté.

## Le « réflexe IGN » : une invitation forte à mutualiser et agir en commun

Ces dernières années, l'IGN a ainsi conçu et déployé des outils structurants au service des politiques publiques : la Géoplateforme, bien sûr, et plus récemment [cartes.gouv.fr](https://cartes.gouv.fr), un commun numérique souverain pour désiloter massivement la géodata publique.



Nous avons également su **déployer l'intelligence artificielle** à l'échelle dans nos chaînes de production. Nous déclinons désormais les briques technologiques créées pour le référentiel d'occupation du sol à grande échelle afin de répondre à des enjeux plus spécifiques : une meilleure connaissance forestière avec la BD Forêt V3 et la cartographie des formations végétales outre-mer, l'observatoire des haies, l'identification des panneaux photovoltaïques au sol, ou des toits végétalisés dans le cadre de la description de la nature en ville, la modernisation du Registre parcellaire graphique et le suivi en temps réel des surfaces agricoles, la production automatisée des cartes pour le ministère des armées ou encore la mise à jour des données sur les bâtiments, par exemple.

Les services numériques et les données sont là. Ils continueront bien entendu à s'enrichir au fur et à mesure des nouveaux usages à couvrir. L'été dernier, à travers la circulaire relative à la convergence et la mutualisation des données géolocalisées et cartographiques ainsi que la production de services numériques associés, le Premier Ministre a appelé à faire œuvre d'un « Réflexe IGN » en utilisant les données et services existant au sein de l'Institut ou à faire appel à l'IGN s'il y a besoin d'en créer de nouveaux. Nous nous tenons donc à disposition de l'ensemble des administrations nationales pour y travailler ensemble.

Bien entendu, mutualiser et bâtir des communs numériques d'intérêt général n'est possible que si chacun peut prendre sa part dans la gouvernance des projets et contribuer pleinement à leur trajectoire. C'est pourquoi nous continuons à créer les conditions de cette contribution en construisant **des gouvernances ouvertes** pour y associer le plus grand nombre. C'est par exemple le cas avec l'Observatoire des forêts françaises, la Fabrique de la donnée territoriale, la Géoplateforme ou encore le Comité des commanditaires de couvertures images.

C'est précisément cette capacité à faire commun, à la bonne échelle, qui nous permet de **renforcer la souveraineté de l'action publique** et de sécuriser dans la durée des outils et des données sur lesquels l'État et les territoires peuvent compter.

## **Une souveraineté d'action : autonomie, compétences, communs**

À l'IGN, la souveraineté n'est pas un principe abstrait : c'est une capacité très concrète à agir durablement en autonomie.

Cette exigence s'exprime d'abord là où l'enjeu est immédiat : l'appui aux forces armées. Le contexte actuel appelle une connaissance du territoire national plus fine, une information plus réactive, plus précise, et mieux intégrée aux systèmes de décision. En 2026, le chantier « Géographie militaire du futur » franchit une étape opérationnelle, en articulation avec le Commandement du Combat Futur et en expérimentant les nouvelles technologies : exploitation multi-capteurs, IA, simulation...

Mais agir en autonomie suppose aussi de disposer des compétences, aujourd'hui et demain. La refonte du diplôme ingénieur et l'évolution de notre école — désormais GéoData Paris — renforcent notre capacité à former et attirer des profils capables de conjuguer géographie, data, IA et exigence de service public, au bénéfice de l'ensemble de l'écosystème national.

Enfin, cette autonomie se construit collectivement, à travers les communs numériques que nous bâtissons ensemble. En 2026, le Jumeau numérique de la France et de ses territoires, soutenu par France 2030, en sera un marqueur majeur.

Ce Plan d'activités 2026 traduit cette trajectoire : un IGN pleinement engagé, opérateur de production et d'innovation, au service des politiques publiques, des territoires et de tous ceux qui agissent au plus près du réel.

# L'OFFRE IGN EN SYNTHÈSE



Dans un contexte marqué par de profonds bouleversements environnementaux, climatiques et numériques, une connaissance fine, fiable et partagée du territoire constitue plus que jamais un levier essentiel de l'action publique. Opérateur de données et cartographe du service public, l'IGN inscrit pleinement son action au cœur de ces enjeux en produisant, représentant et diffusant des données souveraines ainsi que des outils au service des politiques publiques, des territoires et des citoyens. Depuis 2019, l'ouverture des données de l'Institut constitue par ailleurs un levier déterminant pour amplifier leur impact, diversifier les usages, élargir les publics et mobiliser de nouvelles expertises.

Cette place stratégique accordée aux données et services de l'Institut nécessite un effort renforcé de structuration, de clarification et de mise en lisibilité de l'offre. L'objectif est de permettre à chacun d'identifier aisément les ressources correspondant à ses besoins et à son niveau d'expertise.

La présentation de l'offre de l'IGN, détaillée dans la plaquette ci-après, vise ainsi à rendre visibles et compréhensibles les principales propositions de valeur de l'Institut. Elle dépasse le cadre d'un simple catalogue de produits et services : elle traduit une vision structurée de l'intervention de l'IGN, depuis l'observation du territoire jusqu'à l'utilisation opérationnelle de la carte sur le terrain. Elle s'articule autour de deux grands axes – « Des descriptions du territoire, prêtes à l'emploi ou sur mesure » et « Des outils de cartographie au service de l'action publique » –, chacun décliné en trois volets d'intervention. Ces six briques constituent un continuum cohérent, regroupant l'essentiel des produits et services de l'Institut. Elles s'adressent à l'ensemble des usagers, des ministères aux citoyens, et combinent à la fois des produits disponibles sur étagère et des capacités de production à façon mobilisables auprès de l'IGN. Elles peuvent être utilisées indépendamment ou intégrées dans des projets plus larges associant plusieurs briques.

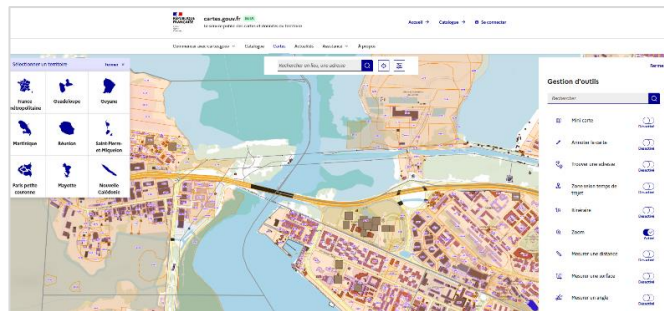
Cette offre s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par l'Institut : outiller la Nation pour comprendre son territoire et agir, en conjuguant expertise scientifique, innovation technologique, ouverture des données, culture des communs et exigences du service public. Ces principes structurants sont rappelés dans la plaquette. Dans les prochains mois, celle-ci sera enrichie de fiches illustrant, pour chaque brique, des exemples concrets de produits, ainsi que de présentations thématiques (climat, forêt, urbanisme, etc.) ou ciblées sur certains publics clés (développeurs, collectivités territoriales...).



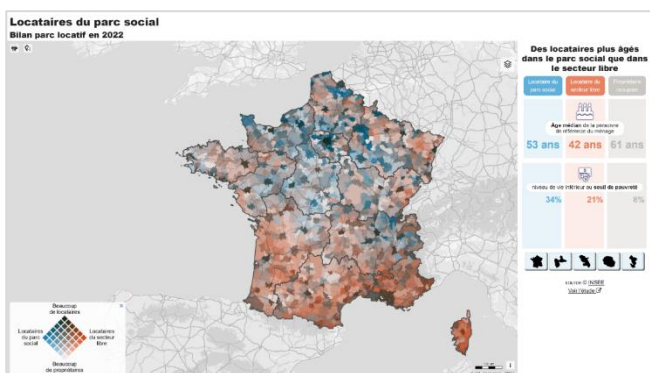
## Des outils de cartographie au service de l'action publique

### Donnez de l'impact à vos données avec les outils cartographiques du service public pour :

- diffuser vos données,
- faciliter la collaboration,
- accéder aux données de connaissance du territoire,
- produire vos portails et vos cartes en autonomie et toute simplicité.



De la Géoplateforme au site cartes.gouv.fr, qui remplacera bientôt le Géoportail, des outils numériques souverains sont à votre disposition.



### Mobilisez des services d'appui à la décision :

- Faites développer des **portails thématiques** répondant à vos besoins comme le Portail cartographique des énergies renouvelables ;
- Lancez des services d'analyse des politiques publiques sur le territoire, comme la cartographie des services publics
- Simulez différents scénarios avec le projet de **jumeau numérique** de la France et de ses territoires, le futur de la carte !

Faites de la carte la compagne de vos découvertes et de votre action sur le terrain : pour parcourir le territoire et mieux le connaître sous toutes ses cultures, permettre aux politiques publiques d'être connues du citoyen, et accompagner les agents publics sur le territoire : l'application Cartes IGN et nos collections de cartes papier seront vos meilleures guides.



## Rassemblez vos communautés par la donnée !

La donnée concerne de larges communautés d'acteurs souvent éclatées – producteurs, utilisateurs, partenaires, au niveau local ou national. Grâce à la **Géoplateforme, infrastructure ouverte** hébergée en France par OVHCloud, l'IGN vous offre des outils pour lutter contre les silos et rassembler l'effort collectif en créant vos propres espaces de données. Vous gérez les droits d'accès en autonomie et la donnée n'est pas forcément ouverte. L'IGN peut aussi vous aider à aller au-delà en fédérant de véritables communs auprès de votre écosystème.

## NOS PARTIS PRIS

### Investir dans l'IA et les technologies

Satellites, avions, drones, radar, LiDAR, autant d'outils qui embrassent le monde avec une résolution et une fréquence toujours plus grande. L'**intelligence artificielle** multiplie le potentiel de combinaison de ces sources pour révéler des phénomènes complexes et ouvrir la voie à un **jumeau numérique** de la France. Elle permettra bientôt de dialoguer plus simplement avec la donnée et les cartes. Autant de défis prioritaires pour la recherche et l'innovation à l'IGN.

### Maîtriser la souveraineté des données

À l'heure où une poignée de géants mondiaux domine le numérique, l'institut assure la **maîtrise souveraine des données** du territoire national pour la République. L'IGN est aussi au service des Armées et la France est aujourd'hui un des rares États dans le monde à maîtriser la compétence sur la totalité de la chaîne de **l'information géographique militaire**.

### Agir en commun

Les données de référence et leur représentation sont en **open data**. L'IGN va plus loin en favorisant les **communs numériques** co-produits par les acteurs citoyens, publics, associatifs et privés. La **Fabrique de la donnée territoriale**, facilite la co-production de données territoriales harmonisées à l'échelle de la France, et développe des solutions avec les collectivités territoriales et acteurs de la donnée. Le réseau **Datalliance** allie le meilleur des capacités du public et du privé, afin de **développer ensemble des solutions technologiques pour la transition écologique**.

### Développer l'expertise de tous

La montée en compétence de tous pour comprendre et **manipuler la donnée géographique et l'intelligence artificielle** est un levier essentiel de la transition écologique. **Géodata Paris**, l'école des ingénieur-es géographes rattachée à l'IGN, développe une offre de formation initiale et continue, au plus près des besoins des acteurs publics et privés pour former les ingénieurs, data scientists et géomètres de demain.

#### L'IGN en chiffres

1 564 agents - 30 experts IA

3 laboratoires de recherche - 40 scientifiques permanents

2 centres d'imagerie aérienne et spatiale

+ 12 000 étudiants passés par Géodata Paris (ex-ENSG-Géomatique), la grande école de l'IGN

+ 250 millions de requêtes/ jour sur la Géoplateforme

+ 1 million d'utilisateurs de l'application Cartes IGN

Pour nous  
contacter :  
[www.ign.fr](http://www.ign.fr)



# DOUZE CHANTIERS STRATÉGIQUES : VUE D'ENSEMBLE



Dans le prolongement des travaux préparatoires à son prochain Contrat d'objectif et de performance (COP), l'IGN a défini 12 chantiers stratégiques à mener :

**Cartes.gouv.fr** : Faire de cartes.gouv.fr et de la Géoplateforme l'outil numérique de référence des acteurs publics pour mobiliser des cartes et géodonnées, notamment pour la connaissance et l'adaptation au changement climatique, et réussir son intégration au sein de la suite numérique de l'Etat

**BD France** : Organiser la connaissance du territoire national autour de la BD France, nouvelle méthode pour topographier la France s'appuyant sur une production largement désilotée, automatisée et partenariale, et faire de la BD France le socle de grands référentiels métiers pour le suivi des changements du territoire et de communs

**Multi-sources** : Entretenir une capacité d'acquisition aérienne (y compris Lidar) comme satellite et fédérer un hub des sources aérospatiales adapté au suivi des changements du territoires et faire de Panoramax le hub des acquisitions depuis la rue.

**Institut technologique ouvert** : Fédérer le secteur autour de briques technologiques ouvertes et structurantes, notamment un modèle de fondation en IA adapté aux sciences géographiques, et refonder IGNfab pour développer une logique de démonstrateurs, vitrine de notre capacité technologique, de notre savoir-faire, et permettant d'imaginer les futurs usages.

**Jumeau Numérique** : Fédérer une « équipe de France du jumeau numérique » en embarquant les instituts partenaires, collectivités territoriales et industriels innovants dans une logique d'encapacitation de l'écosystème s'appuyant sur un socle technologique souverain et ouvert.

**Géographie militaire du futur** : Définir de nouveaux partenariats avec les armées pour assurer une supériorité informationnelle des forces grâce à la géo-information et imaginer la future composante géo des systèmes d'armes du futur

**Vigie des forêts** : ancrer l'observatoire des forêts françaises comme outil central de pilotage et d'évaluation des politiques forestières et décliner les données d'inventaire forestier à la maille de l'EPCI.

**Cartes IGN** : Faire de Cartes IGN une application populaire, qui soit un produit aussi bon pour le numérique que la carte papier et s'appuyant sur des productions largement automatisées.

**Atelier cartographique** : Mettre en place un studio cartographique capable de proposer des représentations du territoire qui font du sens ou peuvent susciter le débat tant pour l'interne qu'en appui aux politiques publiques, et fédérer autour des Rencontres de la cartographie

**Service public à impact** : Mettre en place et déployer un plan d'accompagnement à l'IA et développer une culture de service public à impact dans l'Institut

**Formation** : Former par l'ENSG 100 ingénieurs par an dans le géonumérique et développer la formation continue dans l'IA et plus généralement dans les nouvelles technologies transformantes de notre métier

**Consolidation du modèle économique** : assurer la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'IGEDD, la signature d'un nouveau COP et le cas échéant d'un nouvel EPOM

# LES GRANDS PROJETS EN MATURATION



Le Plan d'activités 2026 comprend principalement des activités avec des besoins clairement définis par leur commanditaire, des solutions techniques bien identifiées pour y répondre, dans un calendrier et un budget qui conviennent au commanditaire et un conventionnement déjà fait ou en bonne voie. Ils sont présentés dans toute la suite du document.

D'autres projets innovants doivent encore mûrir : parfois le besoin doit être affiné, parfois c'est la solution technique qui doit être testée, dans d'autres cas, c'est le financement qu'il faut confirmer. Ces futurs grands projets doivent être préparés et anticipés. Les principaux sont listés dans la présente rubrique, de grands projets « en maturation ».

Dans cette rubrique figuraient l'an dernier le Jumeau numérique de la France et de ses territoires, la Fabrique de la donnée territoriale, l'Observatoire de la haie – module 2, les Cartes et outils pour la prévention des incendies, GEOMAPS3, l'Outillage du réseau déconcentré de l'Etat, le Refonte de l'offre de formation de Géodata Paris... : autant de projets qui sont aujourd'hui en cours de réalisation.

## **Inventaire forestier territorial**

Alors que l'inventaire forestier national produit annuellement par l'IGN fournit des données valides et robustes de l'échelle nationale à l'échelle régionale (ou départementale dans certains cas spécifiques), certains besoins nécessitent une maille plus fine, pour répondre par exemple à des besoins d'intercommunalités. L'inventaire forestier territorial (encore appelé "inventaire multi-sources / multi-échelles") permettra cela. L'IGN souhaite associer en particulier l'ONF et le CNPF, et mobilisera les données terrain collectées chaque année pour établir l'inventaire forestier national et des données auxiliaires mobilisant la télédétection et l'IA (MNS produit lors des campagnes annuelles de photos aériennes, MNT et MNS issus du Lidar HD, BD Forêt, données satellitaires...) afin de produire des cartes à haute résolution (pixels de 30 m de côté) d'attributs forestiers, qualifiées au pixel en termes d'erreur et de fiabilité, ainsi que des estimations et cartes statistiques de variables forestières à l'échelle des EPCI, grandes forêts et massifs ou autre zone d'intérêt.

Un financement pour industrialiser les travaux de recherche et passer à l'échelle doit encore être trouvé.

## **Appui au ministère de l'intérieur**

Alors que les coopérations entre le ministère de l'intérieur et l'IGN sont jusqu'ici assez limitées, les échanges ont été nourris avec différentes directions (DGSCGC, DTNUM, DGGN...) de ce ministère en 2025, avec différentes pistes identifiées : vers une Géoplateforme pour les données sensibles, un appui au COGIC pour la gestion de crise, des outils de détection de changement pour la Gendarmerie... Il s'agit désormais d'instruire conjointement ces pistes et de concrétiser celles qui s'avèrent pertinentes.

## **Un commun de la route**

Dans un secteur très dispersé avec de très nombreuses autorités organisatrices de la mobilité et plusieurs administrations centrales concernées respectivement par les enjeux de mobilité, de sécurité routière, de sécurité civile, de transports de grumes..., il est aujourd'hui impossible d'avoir une information harmonisée au niveau national sur les routes. L'ambition de l'IGN est de contribuer à un meilleur partage de l'information routière entre tous les acteurs et utilisateurs concernés. La démarche vise notamment à faciliter l'émergence d'un référentiel routier national qui puisse répondre à un besoin commun des gestionnaires routiers et proposer des processus collaboratifs leur permettant d'enrichir et mettre à jour Plan d'activité 2026 de l'IGN

ce socle. Une étude a été menée en 2025 pour le compte de la DGITM à cet effet. Le MINARM soutient ce projet et devrait réaliser une expression besoin spécifique en 2026.

Il s'agira en 2026 notamment d'intégrer les besoins des acteurs de la sécurité civile et de la défense dans la réflexion sur ce commun de la route. Il s'agira par ailleurs de lancer une investigation dans le cadre de la Fabrique de la donnée territoriale : le projet "Base routière nationale en commun" a été soutenu par tous les partenaires de la Fabrique et donc retenu.

## **Améliorer la connaissance sur la bande côtière**

Dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en cohérence avec les actions souhaitées dans le cadre du PNACC 3, l'IGN souhaite contribuer à l'amélioration de la connaissance sur le trait de côte et plus largement sur la bande côtière, et à une plus large diffusion de cette connaissance. L'Institut propose deux actions prioritaires et complémentaires.

La première consiste à mobiliser sa capacité technique à exploiter des images satellitaires ou aériennes et des données lidar par traitement par intelligence artificielle pour automatiser la détection du trait de côte et de son évolution. L'objectif est d'assurer un suivi en continu du trait de côte et, en collaboration avec les partenaires concernés, de développer des modèles de simulation pour mieux évaluer les actions pour l'adaptation du littoral.

La deuxième action s'inscrit dans une démarche de structuration d'un dispositif national d'amélioration du partage de la connaissance du trait de côte. L'articulation entre le site Géolittoral du Cerema et l'infrastructure Géoplateforme de l'IGN doit permettre d'initier un tel dispositif pour rassembler l'ensemble des données sur le littoral et proposer une mutualisation des informations à travers un socle de connaissance partagé.

## **Zonages réglementaires sur l'environnement**

De nombreux services numériques ont besoin d'accéder à des informations sur les zonages liés à des réglementations environnementales. Il s'agit notamment de faire en sorte que ces services soient facilités par l'offre IGN en données et services d'exploitation des données géographiques. Des briques technologiques ont été développées par l'IGN (dans le cadre du projet FoReg sur les réglementations en forêt) ou par d'autres acteurs, comme la start-up d'Etat Envergo (sur l'eau puis sur les haies). Un enjeu est de mutualiser ces développements, de les urbaniser pour faciliter leur capitalisation et le déploiement de nouveaux services. Un autre enjeu sera de produire la donnée sur les zonages réglementaires, donnée souvent lacunaire ou morcelée.

## **Cadastre – foncier**

Dans ce domaine en reconstruction, il s'agit de proposer des solutions techniques et un appui pour un projet structurant, répondant au besoin des collectivités d'un cadastre amélioré en géométrie, superposable aux différentes données géolocalisées dont elles disposent.

A très court terme, il est possible de construire des solutions assez simples pour répondre à des besoins spécifiques des acteurs de la filière forêt-bois (mise à jour de la partie sémantique du cadastre forestier telle qu'évoquée dans la section Appui aux politiques publiques / Forêt) ou des institutionnels qui disposent d'un foncier important et qui ont besoin de mesurer, suivre et valoriser leur "foncier vert" (espaces naturels ou verts possibles ilots de fraîcheur, habitats de biodiversité...).

## **Occupation du sol agricole**

L'occupation des sols agricoles (ou OCSA) serait une cartographie multimodale des terres agricoles s'appuyant sur l'exploitation d'images aériennes et satellites ainsi que sur des modèles IA entraînés en

zones rurales. A partir d'un socle constitué de ces images et du Registre parcellaire graphique (RPG), elle aurait pour objectif de mutualiser les données de l'IGN ainsi que les données agricoles d'organismes partenaires publics ou privés dans une logique de commun numérique. L'OCSA permettrait de faciliter l'actualisation plus automatisée du RPG mais également de servir de référentiel exhaustif des surfaces topographiques agricoles pour différents cas d'usages qui seront à préciser, comme la lutte contre les incendies, les travaux d'équipement rural, le suivi des phyto-pathologies, l'adaptation des pratiques agricoles dans un contexte de changement climatique... Un point important sera d'embarquer les différentes parties prenantes, publiques et privées, dans cette dynamique de mutualisation.

Le financement de ce projet est encore à trouver.

Un modèle IA est d'ores et déjà en cours d'entraînement dans le cadre de la production du RPG et de test pour cartographier les éléments des paysages agricoles et détecter leurs évolutions. Il devra être affiné selon les cas d'usage choisis.



*Côte de Granit rose*

# APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

L'activité de l'IGN, établissement public de l'Etat, est par nature au service des politiques publiques. Quand l'IGN entretient le réseau géodésique national ou réalise des couvertures régulières de photographies aériennes du territoire, quand l'IGN réalise des productions "socles", sans lesquelles les données métier ne pourraient pas être produites, quand plus généralement l'IGN développe son offre de données et services (cf. Section éponyme), c'est évidemment au bénéfice des politiques publiques. Il s'agit alors d'un appui générique de l'Institut.

La présente section "Appui aux politiques publiques" décrit l'appui spécifique de l'IGN à des politiques publiques, avec un (ou des) commanditaire, des spécifications techniques répondant à son besoin propre, un budget et un calendrier fermes sur lesquels l'IGN et le commanditaire s'engagent.

Les politiques publiques auxquelles l'IGN apporte son soutien sont très variées. Celles portées par ses tutelles ainsi que la politique de défense sont celles avec qui l'Institut a à la fois le plus long historique et la plus grande intensité de coopération. On constate néanmoins en 2025 l'émergence des autres domaines régaliens (hors défense) dans le portefeuille IGN, avec des pistes de collaboration sérieuses en matière de sécurité civile et intérieure, de douanes, de justice... Mais les données et outils de l'IGN sont aussi utiles aux politiques d'éducation, santé, culture... : il s'agira plutôt dans ce cas d'accompagner l'usage des services IGN ou de paramétrer des outils génériques pour répondre aux besoins de ces politiques.

A ce titre, la circulaire du Premier ministre du 5 septembre 2025 [« relative à la convergence et la mutualisation des données géolocalisées et cartographiques ainsi que la production de services numériques associés »](#) rappelle les enjeux d'efficacité des efforts de l'Etat et de souveraineté numérique dans ce domaine et demande à tous les ministères de faire appel à l'IGN lorsqu'ils ont des besoins de données ou services géographiques.

En 2025, un travail particulier a été mené pour renforcer les partenariats avec les grands commanditaires de l'IGN, avec des conventions cadres préparées pour donner une plus grande visibilité aux deux parties, avec une gouvernance adaptée. Un protocole sera ainsi signé entre la DGALN et l'IGN début 2026. Des conventions pluriannuelles sont en discussion avec la DGPR, la DGPE et le ministère des armées.

La coopération de l'IGN avec d'autres établissements publics prend différentes formes : ces derniers agissent parfois par délégation des directions d'administration centrale de l'Etat et peuvent être commanditaires de l'IGN ; dans d'autres cas, le partenariat est plus technique ou opérationnel. En 2025, des accords-cadres ont été signés avec l'OFB et VNF à l'occasion du salon des maires. Celui avec Inrae, signé en 2023, vit bien. D'autres accords de partenariat sont prévus avec le Cerema, le BRGM notamment.

Au niveau européen, l'association ENFIN des inventaires forestiers nationaux créée fin 2024 a mené ses premiers travaux, en lien notamment avec le projet de règlement européen sur le monitoring forestier. Son secrétaire exécutif, mis à disposition par l'IGN, a été recruté.



## Situation

L'IGN, héritier du Service Géographique de l'Armée (SGA), entretient depuis sa création un lien de filiation très fort avec le ministère des Armées. Au travers des contrats passés avec l'Etat-Major des Armées (soutien à l'Etablissement Géographique Interarmées au sein duquel l'IGN détache 8 agents) et la Direction Générale de l'Armement (production de données géographiques au profit du programme GEODE 4D), l'IGN fournit aux Armées des données géographiques de référence et des services associés, permettant ainsi d'accroître la connaissance géographique du terrain sur le territoire national comme sur les zones de crise où la France est engagée à l'international. Ces données et services sont utilisés tant par les forces sur le terrain que par les systèmes d'armes. La réponse aux besoins de la Défense est d'ailleurs indiquée comme prioritaire dans l'article 5 du décret statutaire de l'IGN ([Décret n° 2011-1371 du 27 octobre 2011 relatif à l'IGN](#)).

Le contexte géopolitique international, et notamment la guerre en Ukraine, entraîne mécaniquement un accroissement des relations institutionnelles entre le ministère des Armées et l'IGN, acteur souverain fédérateur de la donnée géographique ([Circulaire n°6503/SG du 5 septembre 2025](#)). Le soutien des Armées dans le cadre de leur mission de défense du territoire national et de réassurance de l'Union européenne et plus largement de l'OTAN est devenue une priorité. Lors de la dernière commission IGN-MINARM, en juin 2025, en présence de l'EMA, de la DGA et du SGA, l'IGN a confirmé sa volonté d'être présent aux côtés des Armées pour soutenir l'effort de Défense dans le domaine géographique. L'ambition des objectifs cités ci-dessous atteste de cette volonté.

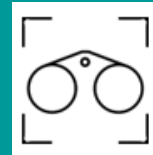
## Objectifs 2026

L'IGN et le ministère des Armées ont défini, conjointement, 3 axes majeurs déclinés en 16 objectifs prioritaires :

- **Intensifier et renforcer la relation avec le ministère des Armées**
  - Mettre à jour la convention cadre permettant notamment d'accroître le rythme de la comitologie entre l'IGN et le ministère des Armées ;
  - Détacher régulièrement des cadres de l'IGN au sein de l'Etat-major des Armées (EMA/EMAT) et de l'Etablissement Géographique Interarmées (EGI), afin de coordonner et de synchroniser les actions de l'IGN au plus près de la haute hiérarchie de la géographie militaire ;

- Intégrer l'IGN dans les réflexions sur les stades de défense (STADEF), afin que l'Institut puisse soutenir les Armées de l'état de paix à l'état de guerre. Cet objectif inclut notamment le renforcement de l'équipe IGN, à poste, au sein de l'EGI ;
  - Instruire le déploiement de stations Intradef (réseau sécurisé du ministère des Armées) afin de fluidifier et de sécuriser les communications entre les deux organismes ;
  - Promouvoir la réserve opérationnelle en interne IGN en mettant en place une "journée de la réserve" au profit des unités de la géographie militaire et du renseignement géospatial (GEOINT) ;
  - Instruire le rattachement de l'IGN à la réserve industrielle de Défense (RID), afin de permettre à l'IGN de renforcer ses lignes de production dédiées au ministère ;
  - Développer une filière de spécialisation défense dans le cycle de formation des ingénieurs de Géodata Paris.
- **Poursuivre l'effort de production au profit des Armées**
    - Prendre en compte les besoins de collecte et de mise à jour des données sur les réseaux routiers, ferrés et fluviaux (territoire national et frontières), l'évolution du modèle de données de la BD TOPO ainsi que l'évolution des produits cartographiques (plan LIDAR HD, SCANDEF) sur le territoire national ;
    - Poursuivre la production de données géographiques et le soutien à la normalisation à l'international, au profit de la DGA, dans le cadre du programme P146 (Equipement des forces). Cet objectif a pour but de soutenir le programme d'armement GEODE4D (GEOSOCLE, GEOMAPS, T-REX, AMOA IGN) ;
    - Poursuivre le soutien à la chaîne de la géographie militaire, au profit l'EGI, dans le cadre du programme P178 (Préparation et emploi des forces). Cela inclut le déploiement de personnels IGN à l'EGI (PRESTATIONS EGI), la production de données géographiques sur le territoire national (DONNEES NUMERIQUES SUR LE TN) et l'impression massive de cartes au format papier (IMPRESSIONS EN NOMBRE). Cet objectif inclut les travaux réalisés au profit du 28ème Groupe Géographique ;
    - Poursuivre le soutien aux entités en charge des infrastructures de défense sur le territoire national. Cela concerne notamment la DCSID (ZICAD) et la DGA (RAIL DE BISCARROSSE) ;
    - Proposer une offre de livraison souveraine et sécurisée des données produites par l'IGN au profit de l'EGI.
  - **Innover pour la géographie militaire et le renseignement géospatial (GEOINT)**
    - Transférer les technologies innovantes de l'IGN vers le ministère des Armées au travers d'expérimentations menées dans le cadre du projet de "géographie militaire du futur". Ce projet est mené avec le CCF et l'AMIAD (cf. Zoom page suivante) ;
    - Développer notre expertise sur l'imagerie militaire CSO (Composante Spatiale Optique) et accéder aux archives afférentes ;
    - Développer notre expertise sur les nouveaux capteurs spatiaux tels que l'infrarouge, le radar ou l'hyperspectral dans le but de réhausser notre capacité d'appui aux Armées sur ces données à haute valeur ajoutée ;
    - Renforcer le volet recherche de l'IGN dans le domaine de la Défense en consolidant la section spécialisée Défense du Conseil Scientifique et Technique de l'IGN.

# ZOOM : LA GÉOGRAPHIE MILITAIRE DU FUTUR



L'année 2026 constitue la première phase opérationnelle du chantier « Géographie militaire du futur ». Elle doit permettre de tester des solutions concrètes, de structurer le travail capacitaire et d'enclencher un travail plus intégré avec la filière industrielle nationale.

## 1. Des expérimentations ciblées pour répondre aux besoins immédiats

L'IGN mènera en 2026 un ensemble d'expérimentations articulées autour de besoins opérationnels des armées, en collaboration avec le Commandement du Combat Futur (CCF), qui porteront notamment sur :

- **Le support lors d'études technico-opérationnelles autour du drone**, en appui tactique des opérations (acquisition Lidar et chaîne de traitement).
- **La production réactive de modèles 3D** issus de capteurs tactiques (drones, acquisitions terrestre...) en intégration avec les référentiels existants.
- **La qualification militaire de données d'occupation du sol**, afin de produire des couches thématiques directement exploitables (mobilité, traficabilité).
- **Le travail en environnements déconnectés**, permettant l'export de données légères et la réconciliation entre données tactiques et socle.



Ces expérimentations permettront d'évaluer la valeur opérationnelle de solutions portées par l'IGN, de renforcer les partenariats avec les unités et de préciser certains des besoins futurs.

## 2. Un travail commun IGN / DGA / EMA pour projeter les besoins futurs

2026 est une année pivot pour initier les réflexions communes de conception d'un futur programme d'armement en géographie militaire, pensé à l'horizon 2030. L'objectif est de construire une vision capacitaire (notamment de production de données géographiques), répondant aux besoins futurs des forces, cohérente avec les futurs systèmes d'armes et d'aide à la décision. Cette construction se fera au regard des nouvelles technologies et intégrera une vision internationale (pourquoi ne pas imaginer la France à l'initiative d'un prochain programme de coproduction interalliés ?). Le programme devra rester flexible pour s'adapter au rythme d'évolution des besoins opérationnels.

## 3. Un travail intégré avec la filière industrielle

2026 doit enfin permettre de structurer un cadre de collaboration plus intégré (à l'image du retour d'expérience ukrainien notamment) entre l'IGN, le ministère des armées et les acteurs industriels. Il s'agit d'impliquer l'industrie au plus tôt dans ce chantier d'envergure nationale. Les solutions développées devront notamment garantir l'interopérabilité technologique avec les standards souverains et réduire la dépendance vis-à-vis de solutions non européennes. Il s'agira aussi d'organiser l'innovation permettant de renforcer la BITD. A terme, cette plus forte intégration aboutira à un écosystème national cohérent, souverain, capable d'alimenter les forces en géo-information de rupture et de préparer les capacités futures en 2030.

# SECURITE CIVILE ET INTERIEURE

L'IGN, à travers ses données, services et plateformes, se tient à disposition du ministère de l'Intérieur (MININT) dans l'exécution de ses différentes missions de sécurité civile, de sécurité nationale, de sécurité routière (activités décrites dans la section Transports et mobilités) et de gestion de crises.

## Situation

L'année 2025 a été marquée par une accélération du recours à l'Institut se traduisant par :

- La signature d'une convention-cadre pour la réalisation de la **carte nationale de sensibilité au danger prévisible de feux de forêt de végétation** aux côtés de l'ONF, l'INRAE, Météo France pour le compte de la DGPR et de la DGPE ;
- L'appui à la Direction des opérations et de l'emploi de la Gendarmerie nationale afin de l'aider à préciser ce que pourrait être l'apport de l'information géographique dans ses projets ;
- L'apport de réponses aux partenaires de l'Institut suite au cyclone Chido fin 2024 et aux incendies de Ribaute dans l'Aude en aout 2025.



SIG de NexSIS 18-112 (Source ANSC) - Fond Plan IGN

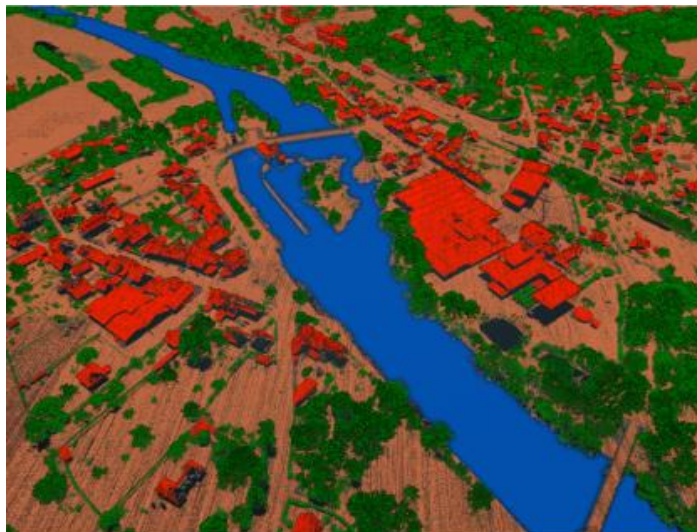
Par ailleurs, dans le cadre de **NexSIS 18-112**, l'Institut poursuit pour l'Agence du numérique de la sécurité civile (ANSC) les travaux d'enrichissement de la **BD TOPO®** à partir des données, routières notamment, issues des services d'incendie et de secours (SIS). Ces travaux s'accompagnent d'une accélération de la collaboration avec les SIS pour la mise à jour de la **BD TOPO®**.

## Objectifs 2026

Il s'agira de renforcer le **soutien des acteurs de la sécurité civile et intérieure**, à savoir :

- Organiser la mise en place d'une **commission avec le MININT** et ses directions métiers en mettant en avant les sujets transverses et les besoins communs ;
- Poursuivre les échanges avec les directions métiers du MININT afin de les accompagner dans la mise en place d'une **Géoplateforme en propre, hébergée sur le SI du MININT** ;
- Coorganiser, avec les SIS et le CNFPT, l'**évènement annuel GéoSDIS**, réunissant les cadres géomaticiens des SIS et de l'ANSC, dans les locaux de l'Institut à Saint-Mandé ;
- Accroître le **soutien à la sécurité civile dans le domaine des feux de forêt et de végétation** : publication du standard CNIG dessertes forestières, pistes DFCI et points d'eau ; outil de suivi des obligations légales de débroussaillage (OLD) et fourniture de données pour la réalisation de la carte nationale de sensibilité au danger prévisible de feux de forêt de végétation ;
- Mettre en place une **convention-cadre avec la Gendarmerie nationale** dans le cadre du développement de ses capacités GEOINT (renseignement géospatial) ;
- Développer les **capacités IA de l'IGN au profit du MININT** (détection de changements, GeoLLM, etc.) en mutualisant quand pertinent les besoins avec ceux du MINARM ;
- Développer notre **expertise sur les nouveaux capteurs spatiaux** tels que l'infrarouge, le radar ou l'hyperspectral dans le but de réhausser notre capacité d'appui au MININT ;
- Bâtir une **offre en appui à la gestion de crise** pour répondre aux sollicitations de nos partenaires.

# PREVENTION DES RISQUES



*Nuage de points sur la commune de Guipry-Messac (Ile et Vilaine) touchée par de fortes inondations en février 2025*

## Situation

Dans ce domaine, l'IGN intervient essentiellement en appui à la Direction générale de la prévention des risques.

Face aux risques naturels, l'Institut a mené en 2025 en particulier deux activités :

- Acquisition et classification de données LIDAR HD pour connaître l'altimétrie dans le cadre du programme national Lidar HD (cf. section Données altimétriques et 3D, page 55) ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage de la DGPR sur de nombreux chantiers liés aux géodonnées relatives aux risques : directive inondation, géostandards risques, projet Sweet Pepper, migration Géoplateforme, etc. ;

Concernant le chantier national PCRS, l'action de l'IGN s'est concentrée sur :

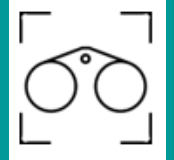
- Le développement d'une offre d'hébergement et de diffusion des PCRS adaptée aux besoins ;
- La production de nouveaux PCRS territoriaux et l'animation du processus d'élaboration.

## Objectifs 2026

Sur les risques naturels, l'IGN mènera plusieurs actions :

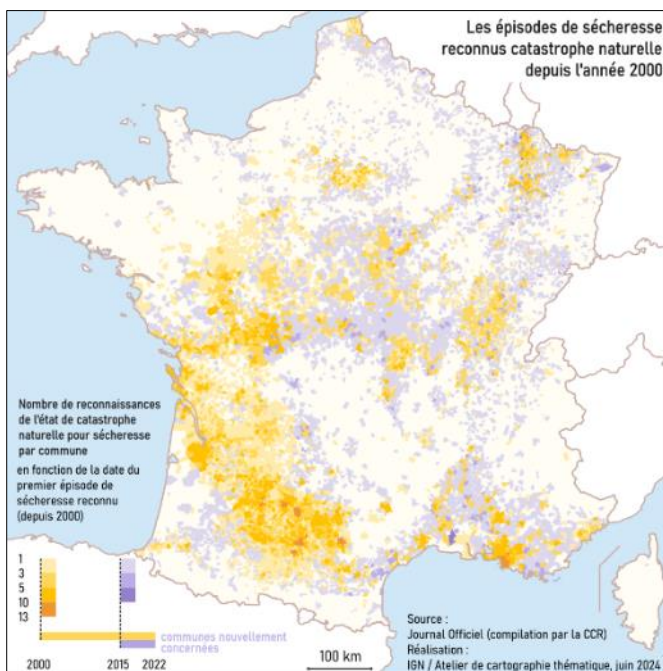
- Poursuite de la production LiDAR HD, tenant compte des priorisations et du budget ;
- Réflexion sur la mise à jour des données altimétriques, post programme LIDAR HD ;
- Poursuite de l'AMOA à la DGPR ;
- Amélioration des outils cartographiques relatifs aux feux de forêt en coopération avec l'INRAE, Météo-France et l'ONF pour le compte de la DGPR et de la DGPE (cf. Section Sécurité civile) ;
- Acquisition et traitement d'images aériennes en cas d'inondation et diffusion de données sur la Géoplateforme pour le Service Central Vigicrues ;
- Enfin l'IGN souhaite travailler avec les acteurs de l'écosystème sur l'opportunité d'un cas d'usage lié à la prévention des risques au sein du Jumeau Numérique ;

L'IGN poursuivra par ailleurs la production et la diffusion de PCRS en appui aux collectivités locales et construira une offre adaptée pour en faciliter la mise à jour.



L'IGN contribue à la réponse au défi climatique au travers de l'observation et la connaissance, en appui des politiques publiques d'atténuation et d'adaptation. Au travers de sa mission de « cartographe de l'Anthropocène », l'IGN apporte son expertise dans la mise en œuvre du **3<sup>ème</sup> Plan national d'adaptation au changement climatique**.

- **Améliorer la connaissance des effets du changement climatique par la production de données d'observation du territoire et leur mise à disposition**



L'IGN produit et diffuse des données de référence relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises, ainsi qu'à leur évolution, et souhaite contribuer à **l'amélioration du socle de connaissances** pour appuyer les politiques d'adaptation.

L'IGN développera la production de données permettant **l'évaluation de la vulnérabilité** face au changement climatique et contribuera au portail développé par Météo-France sur les impacts du climat.

L'IGN s'appuiera également sur des capacités d'observation plus dynamiques et l'intégration de l'intelligence artificielle dans les processus pour obtenir des référentiels **mis à jour plus fréquemment** et **détecter rapidement les changements**.

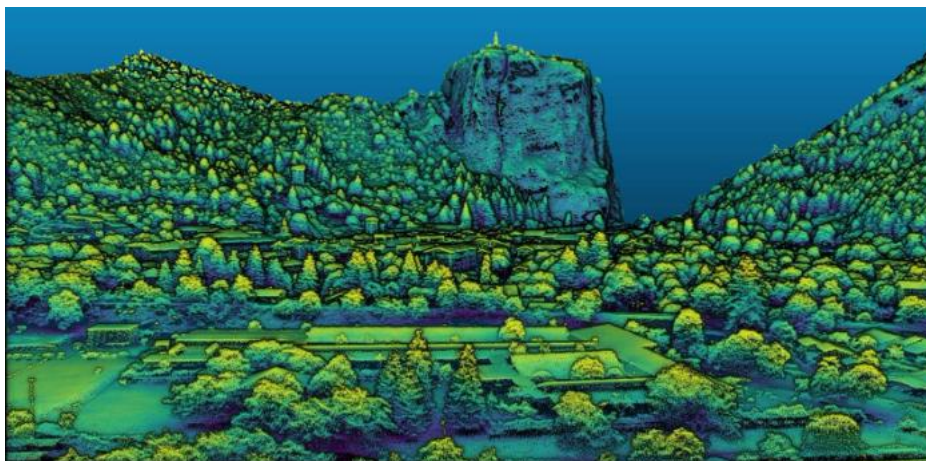
- **Cartographier et informer sur les effets du changement climatique via des outils et services en ligne**

L'IGN fournit des représentations réalistes et évolutives du territoire (cartes en ligne et papier, géovisualisation) et propose des solutions mutualisées permettant d'opérationnaliser et d'industrialiser le partage et l'exploitation des données au travers de la [Géoplateforme](#) et de son interface [Cartes.gouv.fr](#).

- **Se projeter et s'adapter avec le projet de jumeau numérique**

Ces géodonnées doivent s'interfacer avec des **modèles de simulation** pour se projeter et anticiper à la fois les risques environnementaux et climatiques à venir et les décisions à prendre. Le projet de **jumeau numérique de la France et de ses territoires (cf. zoom « Jumeau numérique page 28)** proposera une réplique numérique dynamique du territoire, ainsi que des services en ligne de visualisation, navigation, interaction et simulation. Les données de l'IGN seront connectées à des bases de données et à des modèles de simulation métiers (météorologiques et climatiques, socio-économiques...).

# FORET



Castellane, prise de vue Lidar HD / © IGN

## Situation

La forêt française, fragilisée par le changement climatique, les crises sanitaires et la dégradation des milieux, est au cœur des politiques de transition écologique et nécessite une vigilance accrue. Dans ce contexte, l'IGN entend affirmer son rôle de chef de file de l'information forestière en fédérant les acteurs publics et privés autour de données souveraines produites par l'élargissement des méthodes et technologues mobilisées incluant l'intelligence artificielle et la télédétection. L'Institut se positionne comme un acteur central pour éclairer les politiques publiques, anticiper et améliorer la gestion des crises (ex : nématode du pin, incendie). Le **Schéma directeur de l'information forestière (SDIF) 2025-2030** traduit cette ambition en quatre axes :

- **Cartographier** les espaces forestiers et leurs enjeux au sein des territoires ;
- **Inventorier** les forêts pour suivre leurs dynamiques (avec l'IFN comme socle) ;
- Transformer les données en outils d'**aide à la décision** ;
- Contribuer au pilotage de l'information forestière nationale en innovant et **fédérant les acteurs autour d'une gouvernance robuste**

L'année 2025 marque une étape importante pour l'information forestière avec plusieurs réalisations structurantes. La nouvelle version du site de l'Observatoire des forêts françaises a été mise en ligne et s'impose comme le portail de référence pour la connaissance et le partage des données forestières. La première version du masque forêt - enveloppe nationale des zones boisées, permettant notamment de répondre aux obligations légales de débroussaillage (OLD) - a été diffusée. Les travaux préparatoires à la BD Forêt® V3 se poursuivent, mobilisant des données multi-capteurs et des techniques d'IA afin d'identifier les essences à l'échelle du demi-hectare. Parallèlement, le GIS Biomasse poursuit ses travaux en articulation avec Cartofob, appelé à devenir le futur outil de référence pour la biomasse en France. Concernant l'inventaire forestier, l'IGN a publié les résultats de la campagne 2024 et a pu valoriser les résultats basés sur la robustesse statistique des méthodes. Enfin, des acquisitions d'informations forestières ont débuté dans les DROM, en partenariat avec l'ONF incluant la conception d'une méthodologie spécifique pour la Guyane et La Réunion, ainsi que la cartographie des formations végétales pour l'ensemble des DROM.

## Objectifs 2026

L'année 2026 sera une étape clé pour consolider les acquis et accélérer la transformation numérique de l'information forestière. L'IGN renforcera son rôle de bras armé de la planification écologique pour la forêt, en fédérant les acteurs, consolidant ses partenariats et affirmant la souveraineté des données. Cette dynamique s'appuiera sur une visibilité accrue via notamment l'atlas de l'anthropocène dont la thématique 2026 sera la forêt.

Ces ambitions 2026 visent à contribuer à la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques publiques relatives aux forêts (bioéconomie, carbone, biodiversité, cadre de vie) face au changement climatique (dépérissements, incendies, tempêtes...) en produisant l'information et la data forestière nécessaire au meilleur coût grâce à l'innovation.

Les actions qui découlent de ces grands objectifs sont décrites dans le SDIF et s'articulent autour de 4 axes, à savoir :

### Mettre la forêt en cartes

- BD Forêt® V3 : optimisation IA et lancement de la chaîne nominale de production pour diffusion par départements envisagée dès 2027
- Masque forêt : première mise à jour
- DROM : finalisation de la production de la carte des formations végétales de Martinique et Guadeloupe et production par IA de carte de chaleur des formations végétales sur La Réunion et Mayotte
- Poursuite du projet NaviForest en soumettant une version 2 du standard CNIG "Dessertes pour le transport des bois", élargi à la thématique DFCI afin d'harmoniser les données à l'échelle nationale
- Lancement de la réflexion sur le foncier forestier visant à fiabiliser le cadastre forestier et à faciliter la mise en gestion durable des forêts privées.

### Mettre la forêt en chiffres

- Réalisation de la campagne 2026 IFN et publication des résultats 2025 (mémento 2026)
- Dépôt du dossier Conseil national de l'information statistique (CNIS) pour le renouvellement de la labellisation statistique de l'IFN, garantissant la qualité statistique et la reconnaissance institutionnelle de ce dispositif pour le suivi des forêts françaises
- Finalisation des travaux de méthodologie inventaire Guyane et La Réunion avec l'étude biomasse
- Poursuite de l'Inventaire forestier territorial avec la production de nouveaux prototypes
- Finalisation des travaux 25-26 du Suivi temporel des habitats forestiers (STHF)
- Lancement du projet SOLSTIS pour suivre le tassement des sols forestiers en France.

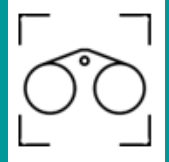
### Outiller la décision

- Intégration des indicateurs **IGD 2025** à l'Observatoire des forêts françaises et organisation évènement de lancement spécifique,
- **Développement des simulations** (renouvellement forestier, vulnérabilité, puits de carbone) en lien avec le Jumeau numérique de la France et de ses territoires avec e portage avec le CNES d'une expérimentation sur la Métropole de Nice Côte d'Azur,
- Renforcement du suivi des OLD avec notamment un outil spécifique visant à automatiser la cartographie des zones à débroussailler et à identifier les responsables,
- Contribution aux réflexions au sujet d'un schéma national de la donnée forestière

### Piloter

- Évolution de la gouvernance : mise en place du Comité de l'information forestière (CIF),
- Consolidation des **partenariats nationaux existants** (ONF, CNPF, Communes Forestières France, DSF), **européens** (ENFIN, FOREST) et internationaux (FAO, SOEF).

# ZOOM : MODÈLE DE FONDATION

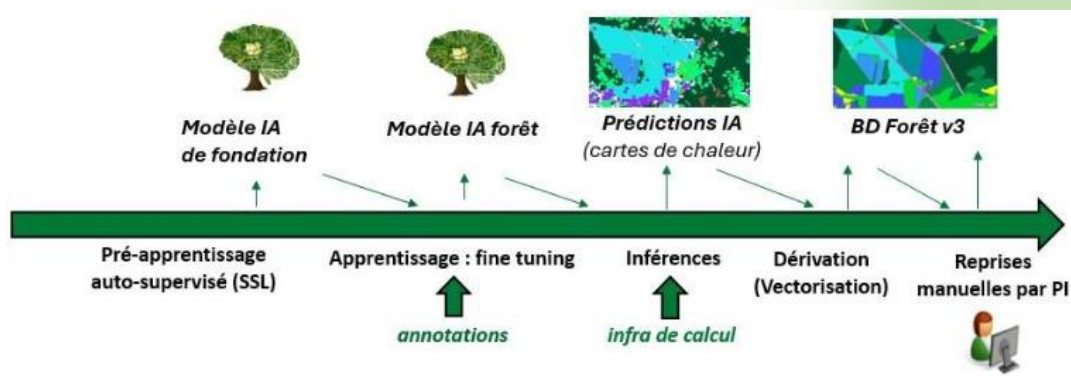


Les modèles de fondation sont de grands modèles d'intelligence artificielle ayant appris des représentations générales du monde par auto-supervision sur de vastes corpus de données non annotées. Cette connaissance large et transférable leur permet ensuite d'être adaptés à une grande variété de tâches cibles, tout en réduisant fortement les besoins en annotations grâce à la richesse des représentations acquises.

## Situation

L'IGN a mené en 2024 des travaux dédiés à l'exploration du potentiel des modèles de fondation sur des cas d'usage internes. Les résultats ont confirmé la capacité de ces modèles à améliorer les performances tout en améliorant l'efficacité en données. L'étude a également souligné l'intérêt pour l'IGN de développer ses propres modèles de fondation.

L'année 2025 a permis d'initier le transfert de ces modèles vers plusieurs applications thématiques. La BD FORÊT v3, où l'annotation est difficile et exige une forte expertise, s'est imposée comme un cas d'usage particulièrement prometteur. Les premières expérimentations ont confirmé les gains apportés par les modèles de fondation, ainsi que l'avantage pour l'IGN de développer ses propres modèles de fondation. La BD FORÊT v3 pourrait constituer une première réussite notable des modèles de fondation au sein de l'IGN.



BD Forêt v3 Objectifs 2026

Deux enjeux majeurs ont été identifiés :

- Poursuite de la capitalisation interne en déployant les modèles de fondation sur d'autres cas d'usage (e.g. détection de changements, CarHab, inventaire multi-sources, etc.).
- Relance des travaux d'innovation pour améliorer la performance et la généralité des modèles. Les modèles doivent devenir génériques et capables de traiter l'ensemble des modalités mobilisées sur les thématiques de l'IGN. Cela nécessite un passage à l'échelle des pré-entraînements auto-supervisés sur des jeux de données volumineux et diversifiés. Sur ce sujet exigeant, l'IGN souhaite nouer des collaborations avec des partenaires académiques et industriels, notamment dans le cadre du dispositif Datalliance.

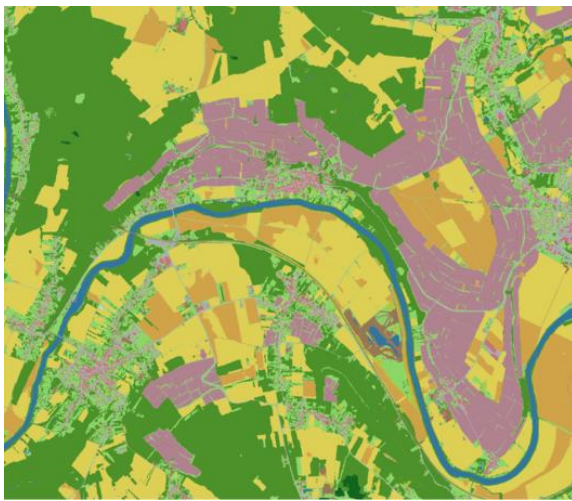
# AGRICULTURE ET BIOMASSE

## Situation

La PAC poursuit les objectifs suivants : favoriser une agriculture intelligente et résiliente, renforcer les actions favorables à l'environnement et renforcer le tissu socio-économique des zones rurales.

Les travaux de l'IGN en appui à la mise en œuvre de la PAC s'inscrivent dans le cadre d'une convention avec le MAASA et l'ASP et portent sur l'actualisation du Registre parcellaire graphique (RPG) à l'aide des ortho-images (aérien et satellite). Cette production, qui est téléversée dans le portail Télépac, réduit de manière significative la charge administrative des agriculteurs, qui bénéficient ainsi d'une déclaration préremplie.

Parallèlement à la production du RPG, l'IGN apporte son appui au développement du Système de suivi des surfaces agricoles en temps réel (3STR). Ce système permet, à travers l'analyse de photos satellite par intelligence artificielle (IA), de répondre aux nouvelles évolutions réglementaires de l'UE en matière de suivi en continu des déclarations PAC.



Parcelles de vigne de l'AOC Champagne; CoSIA 2021-2023

En complément de ses travaux actuels, l'IGN se positionne comme producteur et agrégateur de géodonnées agricoles pour suivre l'évolution de l'occupation des sols. L'institut diffusera ces informations aux communautés publiques et privées à travers [cartes.gouv.fr](https://cartes.gouv.fr) facilitant l'accès à des données de références ainsi qu'à d'autres données IGN ou partenaires complémentaires.

A titre d'illustration, la couche de Couverture du Sol par intelligence artificielle (CoSIA) de l'IGN permet dès à présent de visualiser avec une grande précision certains éléments permanents d'intérêt agricole (vignes, serres...)

Depuis 2015, l'IGN réalise la préparation et la diffusion du RPG dans le cadre d'un partenariat avec le MAASA et l'ASP.

Ces trois dernières années ont été l'occasion pour l'IGN de mettre à profit des technologies innovantes basées sur l'exploitation des images satellites (Sentinel) et sur l'IA afin d'améliorer les processus existants et de développer des expérimentations sur l'identification de pratiques agricoles.

## Objectifs 2026

En 2026, une nouvelle convention triennale devra lier MAASA, ASP, IGN afin de poursuivre les travaux actuels pour les campagnes PAC de 2027 à 2029 dans un contexte de remplacement du système d'information ISIS de l'ASP et d'articulation des outils de l'IGN avec ce dernier. Ce prochain triennal verra également la mise en place de la nouvelle réglementation PAC post 2027.

Au-delà de ce cadre contractuel, l'identification de perspectives de simulation à travers le Jumeau numérique de la France et de ses territoires permettra une approche davantage systémique de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement et l'aménagement.

Les objectifs IGN s'articulent autour de 5 grands axes, les 3 premiers dans le cadre de la convention MAASA-ASP :

## Entretien des référentiels agricoles RPG et BCAE

- Produire et mettre à disposition des ortho-images (BD ORTHO® ou image satellites) sur 1/3 des départements pour la mise à jour du RPG 2027 ;
- Mettre à jour les contours des îlots agricoles, les surfaces non agricoles (SNA) et les zones de densité homogène (ZDH) du RPG 2027 ;
- Constituer et diffuser la couche nationale des cours d'eau BCAE 4 et diffuser les couches BCAE 2 (zones humides), 5 (pentes) et 9 (prairies sensibles Natura 2000).
- Diffuser les données RPG sur cartes.gouv.fr (îlots, parcelles agricoles, catégorisées et parcelles éligibles aux infrastructures agroécologiques, SNA, prairies permanentes et proratas des ZDH, parcelles RPG Bio).

## Modernisation du processus de production

- Développement d'une interface de saisie pour les annotations des modèles IA
- Déploiement progressif des outils de détection du changement/non-changement
- Appui de la cartographie par IA pour caractériser les évolutions paysagères agricoles

## Appui à l'ASP pour le Suivi des surfaces agricoles en temps réel (3STR)

- Détection de l'hétérogénéité culturelle des parcelles ;
- Dénuagement des séries temporelles Sentinel-2 ;
- Détection de pratiques agricoles (fauche, récolte, labour, couverts intermédiaires) ;
- Détection de l'enfrichement des parcelles
- Veille et parangonnages européens

## Agriculture of data, une collaboration au niveau européen pour définir la PAC post 2027

Sur le plan européen, l'IGN est membre du consortium d'Agriculture of data ou AgData, partenariat Horizon Europe lancé en octobre 2025 qui vise à promouvoir les évolutions technologiques au service de la transition agroécologique en résonance avec l'évolution de la PAC. Une vingtaine d'Etats membres vont collaborer pendant 7 ans pour mettre à profit les résultats de la recherche. L'IGN apportera son expertise dans le domaine du traitement des images et des modèles IA notamment dans la définition de relations sémantiques communes (ontologie) afin de partager des données d'apprentissage paneuropéennes.

## Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Biomasse



La mobilisation durable de biomasse (agricole, forestière et aquacole) est un levier essentiel de la transition écologique et de la décarbonation de l'économie.

Créé en 2024 pour une durée initiale de 5 ans, le GIS Biomasse est une instance d'expertise scientifique et technique qui vise à faire émerger une vision systémique des ressources. L'IGN est membre cofondateur du GIS Biomasse aux côtés de l'ADEME, de FranceAgriMer et d'INRAE. L'IGN apporte son expertise en données et services dans la sphère forestière, bocagère et agricole.

Pour 2026, plusieurs axes de travail prioritaires ont été identifiés impliquant notamment l'IGN :

- Définir les conditions et formuler une proposition d'articulation des systèmes d'information de la biomasse (tel que Cartofob et l'Observatoire National des Ressources en Biomasse ou des observatoires régionaux par exemple dans le cadre de la convention de coopération avec la Région Grand-Est) en définissant les modalités d'interopérabilité ;
- Décrire les flux des filières, d'abord forestières puis agricoles, par une approche matière et/ou une approche usage, agrégés dans des modèles opérationnels actualisables (Sankey) ;
- Contribution à la mise en œuvre d'un portail documentaire Biomasse avec les études IGN ;
- Participation à la valorisation du GIS (colloque du GIS Biomasse, publications réseaux, SIA).

# ARBRE HORS FORET



RE38-07 Vallée de la See (Calvados)

## Situation

Pour renforcer la valorisation des haies, l'État a engagé la mise en place d'un **Observatoire national de la Haie** permettant d'affiner la connaissance des implantations actuelles et d'en suivre les évolutions. Au-delà de son rôle d'observation, cet observatoire vise à faciliter le respect des règles en vigueur et à restaurer la valeur économique des haies, condition essentielle à leur préservation et à leur gestion durable. Le rôle de l'IGN a été confirmé dans la **convention-cadre** signée en décembre 2024 avec le **MAASA, le MTE, l'OFB et l'INRAE**, incluant à la fois un volet de production d'un référentiel national quantitatif des haies (DROM inclus) et également le développement de méthodes de caractérisation complexe des haies.

Par ailleurs, une étude nationale sur la **biomasse bocagère** a été finalisée pour l'ADEME, en coordination avec le GIS Biomasse et dans le cadre de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) 2050. Elle évalue à l'échelle de l'Hexagone les stocks actuels de bois des haies et leurs prélèvements récents, quantifiés en volume, en biomasse et en carbone.

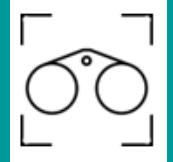
## Objectifs 2026

A la suite de la **reconduction du partenariat** en décembre 2025, il s'agira de **consolider, actualiser et animer l'Observatoire national de la haie**, avec :

- **La finalisation de la BD Haie V3** (DROM inclus) courant 2026, intégrant les haies basses et multistratifiées, les alignements d'arbres, les arbres isolés et les bosquets. La cartographie sera réalisée à partir d'un modèle d'intelligence artificielle (IA) de détection automatique de la végétation, complété par des données terrain. Ce référentiel vise à devenir la **référence unique pour les haies**, que ce soit dans une dimension agricole ou environnementale.
- La consultation, l'édition et le signalement, accessibles via [cartes.gouv.fr](https://cartes.gouv.fr)
- La cohérence avec la couche des surfaces non agricoles (SNA) du Registre Parcellaire Graphique (RPG), ainsi que la préparation de la **mise à jour**, prévue dès 2027
- La mise en relation avec le guichet unique de la haie (GUH) et l'optimisation des données sur la biomasse bocagère.

L'IGN et l'OFB mettront également à jour et en cohérence l'ensemble des données de **métriques paysagères** calculées sur les réseaux de haies à l'échelle nationale.

# ZOOM : VERS UN JUMEAU NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE



Le projet Jumeau numérique de la France et de ses territoires est un projet de commun numérique initié par l'IGN, le Cerema, INRIA et porté aujourd'hui par un consortium de 14 partenaires publics et privés dont le chef de file est l'entreprise 1Spatial France. Il consiste en **une démarche outillée** reposant sur la construction d'un **socle technique**, l'appui au développement de **cas d'usage** et un **programme de recherche** pour permettre à des initiatives de jumeau numérique de territoire (JNT) de se développer.

Les finalités de cette démarche sont de deux ordres :

- Outiller la décision face au changement climatique dans l'aménagement des territoires
- Aider la filière industrielle française des jumeaux numériques de territoire à se développer

## 1. L'équipe de France des jumeaux numériques de territoire

L'objectif de la démarche est de structurer une filière cohérente et continue des outils de modélisation et de simulation de phénomènes physiques sur le territoire. Pour ce faire, l'IGN avec le Cerema et INRIA ont lancé en mai 2024 un appel à commun pour inviter les acteurs publics ou privés intéressés à contribuer à la démarche à se manifester au travers d'un retour d'expérience, d'une expression de besoin ou d'une proposition de solution. Plus de 200 manifestations d'intérêt (40% d'entreprises, 25% de collectivités, 20% d'établissements publics et de fédérations et 15% d'établissements de recherche) ont permis de confirmer l'intérêt de la démarche auprès des acteurs de l'écosystème et d'identifier 7 cas d'usage prioritaires concernant les services métiers attendus d'un jumeau numérique de territoire.

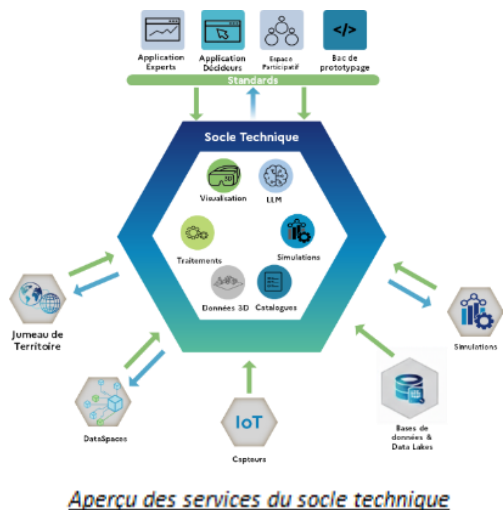


Aperçu partiel des répondants à l'appel à commun JNFT

## 2. 2026-2029 : un projet d'amorçage par la mise en œuvre d'un commun numérique

Ce projet de recherche, développement et innovation (RDI) d'une durée de 3 ans a obtenu en décembre 2025 un financement de France 2030. Il propose le développement d'un prototype de plateforme reposant sur le socle technique, un appui au développement de cas d'usage pilotes et le financement d'un programme de recherche pour franchir différents verrous technologiques.

### Le socle technique



Le socle technique s’entend comme une bibliothèque de composants logiciels open-source et de données ouvertes utiles aux JNT. On y trouvera par exemple des données géographiques produites par l’IGN, des données 3D et d’autres sources de données pouvant être mobilisées pour simuler des phénomènes sur le territoire (météo, géologie, INSEE, données temps-réel etc.). Côté logiciel, en plus des briques technologiques génériques pour la simulation, l’IA ou la visualisation, on y trouvera différents connecteurs permettant à des services de s’interconnecter (dataspaces, autres jumeaux numériques de territoires ou thématiques, plateformes IoT...) pour favoriser la mutualisation et le passage à l’échelle des solutions dans le cadre du développement des cas d’usage ou de JNT locaux.

## Les cas d’usage

7 cas d’usage pilotes ont été identifiés grâce à l’appel à commun, concernant principalement l’aménagement du territoire dans un contexte de transition écologique. Ils ont été sélectionnés en mettant en perspective les besoins des acteurs territoriaux et les solutions du marché préexistantes afin de réaliser rapidement la démonstration des bénéfices du socle technique dans l’aide au déploiement d’outils de simulation métier.

L’aide au développement de solutions constituant ces cas d’usage et à leur connexion au socle technique fait l’objet d’un lot de travail du projet. Une enveloppe de financement en cascade permettra également d’aider les acteurs économiques ou publics à développer et à déployer leurs solutions. L’objectif du projet est de constituer une offre de services métiers et de simulation (gratuits ou commerciaux) proposant aux décideurs des outils d’aide à la décision systémiques en réponse à leurs besoins. Un lot dédié du projet permettra enfin d’animer l’écosystème d’acteurs autour de ces cas d’usage et d’en faire émerger de nouveaux.



## Le programme de recherche et la place de science

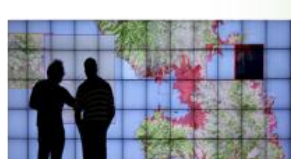
Le programme de recherche adressera 4 grands thèmes faisant l’objet de verrous technologiques<sup>o</sup>:



RECONSTRUCTION SÉMANTISÉE EN 3D+T DES JNT



INTÉGRATION, INTEROPÉRABILITÉ ET INTERCONNEXION DE JNT



VISUALISATION ET INTERACTION AVEC LES JNT



IA, INFRASTRUCTURES HPC ET ORCHESTRATION

L’objectif est également de créer **une place de science, laboratoire ouvert** pour tester et mettre au point des solutions répliquables, en favorisant la **collaboration entre acteurs publics, privés et académiques**.

### 3. Perspectives du projet pour l’IGN et la filière

Le projet explorera les pistes de modèle économique pour assurer sa viabilité après l’amorçage et créera la structure public-privée qui sera chargée de l’exploitation du commun numérique développé. Au-delà, le projet constituera dès son démarrage une véritable plateforme d’innovation pour les projets de l’IGN. Il offrira ressources, données et cadre de travail pour permettre aux porteurs de projets d’y développer des expérimentations innovantes avec des partenaires.

# EAUX ET MILIEUX HUMIDES



*Albi et ses vieux ponts*

## Situation

La gestion de l'eau est un enjeu majeur de la transition écologique à la fois en termes de **quantité**, de **qualité** et aussi de **risques** liés principalement au changement climatique (sécheresses, inondations).

Dans ce cadre, l'IGN contribue à apporter une connaissance fiable et partagée grâce à la production, la coordination et la diffusion de référentiels hydrographiques socles à l'échelle nationale, **y compris dans les DROM**. Ces ressources structurantes permettent de mieux orienter et accompagner les politiques publiques.

En 2025, l'IGN a par exemple réalisé un entretien du thème hydro de la **BD TOPO®** et de la **BD TOPAGE®** tout en poursuivant l'accès aux géodonnées facilité par les services de [cartes.gouv.fr](https://cartes.gouv.fr). D'autres données diffusées par l'IGN recourent la sphère agricole comme les **zones humides**, la cartographie des **masses d'eau en état moins que bon** ou les **cours d'eau** Bonnes conditions agricoles et environnementales (**BCAE**) de la PAC.

## Objectifs 2026

En 2026, l'IGN poursuivra son implication à la co-construction, à la diffusion de connaissances et à l'appui aux politiques publiques notamment par :

- La poursuite des travaux pour définir **une gouvernance claire et partagée** pour l'entretien de la donnée hydrographique, en coordination avec l'ensemble des acteurs
- **L'accompagnement des ministères de la transition écologique et de l'agriculture dans la convergence** des représentations hydrographiques cohérentes et interopérables
- Si confirmation par leurs commanditaires respectifs (DGALN, OFB, DGPE), **la mise à jour des référentiels existants** et leur diffusion sur [cartes.gouv.fr](https://cartes.gouv.fr) : BD TOPAGE®, cours d'eau police de l'eau (**IPE**), cours d'eau **BCAE4**, Inventaire national des plans d'eau (**INPE**) et cartographie nationale des zones humides (**ZH**)
- Le développement de l'interopérabilité entre **BD TOPO®** et **BD LISA** (Base de données des limites des systèmes aquifères), afin d'avoir une vision globale de la ressource
- L'amélioration de l'accès aux données relatives aux **zones de non-traitement (ZNT)** et aux **masses d'eau en état moins que bon**
- L'identification de partenariats permettant d'aborder les problématiques de **simulation de scénarios à travers le Jumeau numérique** de la France et de ses territoires.

# MER ET LITTORAL



*Vue des falaises de Bonifacio*

## Situation

En 2025, l'IGN a achevé le traitement des données topographiques du litto3D pour la région Nouvelle-Aquitaine, co-produit avec le SHOM.

L'IGN a contribué, dans le cadre du groupe de travail initié en mai 2024 par la DGALN, à la finalisation de de la feuille de route des opérateurs pour la nouvelle stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte. Il a aussi participé aux premiers travaux des groupes « recul événementiel » et « acquisition », créés par le Réseau national des observatoires du trait de côte, dont il est membre.

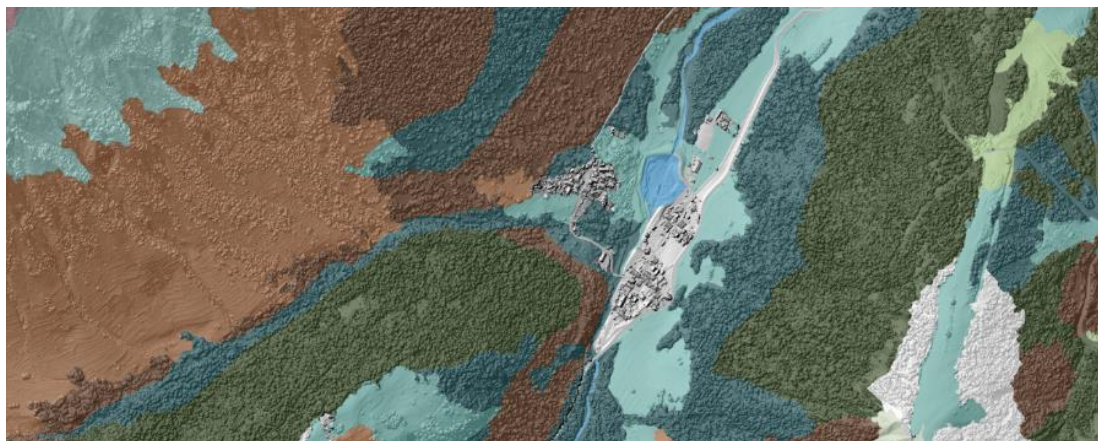
Enfin, dans un projet commandité par la DGALN, l'IGN a engagé, en partenariat avec le Cerema et le BRGM, les premiers travaux visant à tester la production automatique de relevés du trait de côte par traitements IA.

## Objectifs 2026

Pour poursuivre son action et fournir des informations utiles aux décideurs, l'IGN mènera plusieurs actions :

- Participer à l'inventaire des données à acquérir pour la gestion du littoral, et contribuer à la conception d'un programme national dédié, coordonné par la DGALN, avec les acteurs concernés (observatoires régionaux, collectivités, BRGM, Cerema, SHOM...)
- Contribuer à l'extension du produit Limite Terre-Mer aux territoires ultramarins avec le SHOM ;
- Prendre part à la mise en place d'un dispositif renforçant le partage des connaissances sur le trait de côte, en s'appuyant d'abord sur la complémentarité entre le portail Géolittoral du Cerema et la Géoplateforme de l'IGN ;
- Démontrer la capacité à décrire plus finement et plus souvent le trait de côte grâce à l'automatisation par IA de l'analyse des images aériennes, satellitaires et des données LIDAR ;
- Développer, dans le cadre du Jumeau numérique de la France, un cas d'usage littoral illustrant la capacité de cet outil à représenter en temps réel les dynamiques côtières, suivre en continu les évolutions et simuler des scénarios futurs intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales pour soutenir la décision d'adaptation ;
- Identifier des services climatiques relatifs au niveau de la mer à codévelopper avec le SHOM, Météo-France, le CNES et le BRGM, intégrant infrastructure géodésique, observations, analyses historiques, projections et impacts littoraux de l'élévation du niveau marin liée au changement climatique.

# BIODIVERSITE ET SOLS



Cartographie CarHab sur fonds de MNS ; LIDAR HD

## Situation

### Améliorer la connaissance sur les habitats naturels et la nature en ville

L'IGN en collaboration avec PatriNat (MNHN-OFB-CNRS-IRD), OFB, Conservatoires botaniques nationaux, EVS|UJM, le CESBIO et le Cerema, a cartographié les habitats naturels et semi-naturels (CarHab) sur 70 départements et couvert entièrement quatre régions. L'institut a aussi testé la production de données pour répondre aux exigences du règlement européen sur la restauration de la nature en milieu urbain. Ces travaux s'appuient notamment sur les données de couverture du sol produites par IA (COSIA).

### Évaluer les pressions portées à la biodiversité

L'IGN a finalisé et diffusé les deux premiers millésimes du référentiel d'occupation du sol à grande échelle (OCS GE) ainsi que des bases de données complémentaires (Parcs et jardins publics, Installations photovoltaïques au sol). La production d'un troisième millésime OCS GE a été lancée.

Une investigation a été menée pour un service numérique sur la potentialité de présence d'espèces protégées en forêt. Les indicateurs forestiers ont été actualisés et régionalisés pour l'Observatoire national de la biodiversité piloté par l'OFB et l'IGN a contribué à la révision du schéma directeur de surveillance de la biodiversité terrestre. Enfin, un accord-cadre a été signé avec l'OFB lors du salon des maires, marquant le renforcement des relations entre les deux établissements publics.

## Objectifs 2026

Afin de renforcer l'appui transversal aux politiques publiques et de faciliter l'accès à la connaissance du patrimoine naturel, des sols et de la nature en ville, l'IGN vise notamment à :

- Poursuivre la production et la diffusion de **CarHab** et consolider le processus de mise à jour
- Poursuivre la **production d'un 3e millésime d'OCS GE** et réunir des cas d'usages
- Poursuivre les travaux d'analyse de **convergence** entre ces deux référentiels socles
- S'impliquer dans les travaux de déclinaison de la directive *Santé des sols*, avec le **GIS Sol**
- Déployer opérationnellement l'accord-cadre signé fin 2025 entre l'IGN et l'**OFB**
- Faire bénéficier progressivement les SI relatifs au **patrimoine naturel, aux sols et aux paysages des services de la Géoplateforme et de Cartes.gouv.fr**
- **Accompagner les acteurs à caractériser la dimension écologique de leurs sites**, en faveur de politiques environnementales ou RSE, à partir de l'offre de données IGN disponible
- Définir les composantes d'un potentiel outil de connaissance de la **nature en ville**
- Identifier des besoins de simulations en biodiversité dans le cadre du **Jumeau Numérique**

# URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET FONCIER



Mise en évidence des occupations du sol (croisement Plan IGN, LIDAR et OCS GE) 2025

## Situation

En 2025, l'IGN a assuré la continuité du Géoportail de l'Urbanisme (GPU) sur la Géoplateforme, et réalisé une analyse fonctionnelle de l'hébergement des données et de la consommation des flux. L'implémentation du Design System de l'État (DSFR) a débuté à la suite des groupes de travail consacrés à la refonte du parcours utilisateur.

Enfin, concernant le Référentiel National des Bâtiments (RNB), son intégration au sein des services de l'IGN a débuté de manière progressive. Une période de transition est prévue sur l'année 2026 pour assurer le transfert entre l'équipe actuelle du RNB et les équipes permanentes de l'IGN : production, développement, diffusion et relations extérieures.

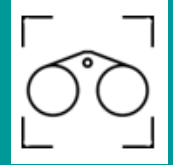
## Objectifs 2026

En 2026, le GPU verra le déploiement des nouveaux standards CNIG et l'automatisation des maillages pour renforcer son interopérabilité avec d'autres systèmes d'information externes. L'IGN explore des solutions innovantes pour la découverte et l'analyse des données d'urbanisme, en intégrant des approches basées sur l'IA (LLM) et des outils avancés de datavisualisation. Ces travaux incluent l'analyse des besoins, des études prospectives et des prototypes visant à transformer l'expérience utilisateur et la prise de décision.

À la suite d'échanges avec la DGE, l'IGN pourra apporter son expertise en données géographiques et statistiques territoriales, ainsi que ses outils et services de visualisation, afin de répondre aux besoins identifiés et contribuer à l'accélération économique des territoires.

L'IGN travaillera également à l'approfondissement des relations avec des partenaires qualifiés sur la thématique du bâti.

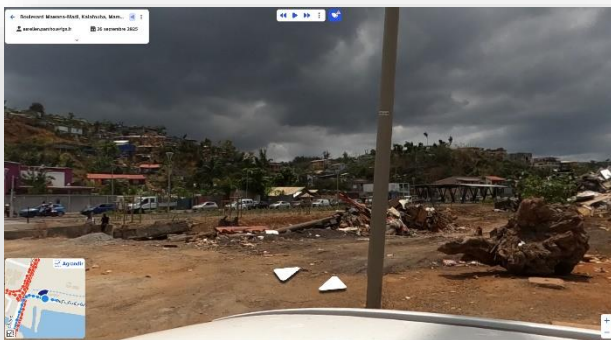
# ZOOM : OUTRE – MER



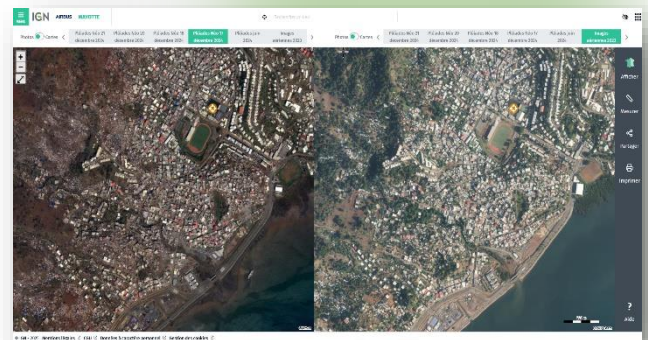
Les territoires ultramarins, fortement exposés aux risques naturels et climatiques (cyclones, érosion littorale, inondations, pression sur la ressource en eau), sont en première ligne face aux effets conjugués de l'anthropisation et du changement climatique. Dans ce contexte, la connaissance géographique est un levier majeur pour observer, anticiper, planifier et reconstruire les espaces vulnérables.

L'IGN renforce donc son action auprès des Outre-mer autour de cinq axes structurants :

- Modernisation et actualisation régulière des référentiels géographiques (imagerie aérienne et satellitaire, Lidar HD, OCS GE, BD TOPO, BD TOPAGE...);
- Interventions rapides en situation de crise, comme après le cyclone Chido à Mayotte;
- Montée en puissance des travaux préparatoires sur les inventaires forestiers et les cartographies thématiques, ainsi que le lancement d'un projet de cartographie 3D de la Guyane (Lidar + radar à bande P), sous réserve de financements dédiés;
- Accompagnement des collectivités dans l'usage des géodonnées (Géo Outremer – organisé par IGN avec appui des plateformes régionales, séminaires...);
- Consolidation du dialogue institutionnel avec l'ACCD'OM, la DGOM, les préfetures et l'AFD, et coopération avec les autres opérateurs de l'Etat (CNES, ONF, OFB...)



Vues immersives Panorama Mayotte post Chino-Mission IGN BDTOPO PO/2025



Mayotte IGN.fr Swipe Pléiades néo 12/12/2024 vs Ortho HR 2023



OCS-GE nouvelle génération Martinique couverture 2017

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité de cette dynamique, avec un renforcement des relations institutionnelles dans les Outre-mer. Elle sera marquée par la montée en puissance des référentiels 3D et des contenus thématiques (forêt, biomasse, hydrographie), ainsi que par la diffusion régulière de données à haute résolution, indispensables pour accompagner la transition écologique, la prévention des risques et les projets d'aménagement.

PROGRAMME PAR TERRITOIRE		
	Bilan 2025	Programme 2026 (* = si financement)
<b>971 GUADELOUPE</b>	Orthophotographie HR 2024 diffusée	Mission terrain BD TOPO
	Orthosatellite Pléiades 2025 coordonnée avec SEAS Guyane	Orthosatellite Pléiades 2026 coordonnée avec SEAS Guyane*
	Lancement cartographie des formations végétales	Cartographie des formations végétales produite
	Prise de vue aérienne 2025	Orthophotographie HR 2025 diffusée
<b>972 MARTINIQUE</b>	Orthosatellite Pléiades 2025 coordonnée avec SEAS Guyane	Orthosatellite Pléiades 2026 coordonnée avec SEAS Guyane*
	Orthosatellite Pnéo 2024 (mono)	
	Cartographie des formations végétales produite	Cartographie des formations végétales diffusée
		Lidar HD (cofin. Office de l'eau + DEAL)
<b>973 GUYANE</b>	BD TOPAGE produite et diffusée	Mission terrain BD TOPO
	Photographies aériennes HR (littoral + frontières Maroni-Oyapock) 2025	Orthophotographie HR 2025 diffusée
	Orthosatellite Pléiades 2023 coordonnée avec SEAS Guyane	Nouvelle Orthosatellite Pléiades (2024 ou 2025) coordonnée avec SEAS Guyane *
		Cartographie des formations végétales *
	Cartographie 3D Lidar HD / Radar à bande P à l'étude	Cartographie 3D Lidar HD / Radar à bande P (selon financements)
	Étude préalable BD TOPAGE	Production BD TOPAGE *
<b>974 LA RÉUNION</b>	Photographie aérienne HR 2025	Orthophotographie HR 2025
	Orthosatellite Pléiades 2025	Orthosatellite Pléiades 2026
	Lidar HD (2023) diffusé	Mission terrain BD TOPO
		Cartographies des formations végétales
<b>975 SAINT-PIERRE ET-MIQUELON</b>	Orthosatellite Pléiades 2024 diffusée	Orthosatellite Pnéo 2026 (stéréo)
<b>976 MAYOTTE</b>	Réponse post-cyclone Chido : portail dédié + imagerie rapide	Photographies aériennes HR 20 cm
	Orthosatellite Pléiades trimestrielles	Orthosatellite Pléiades 2026
	Acquisition Lidar HD (hiver austral)	Traitement et diffusion Lidar HD *
	Mission terrain équipement géodésique	Cartographie des formations végétales *
	Mission terrain BD TOPO + Panoramax	
<b>977 SAINT- BARTHÉLEMY</b>	Orthophototographie 2024 diffusée	
	Orthosatellite Pléiades 2025 coordonnée avec SEAS Guyane	Orthosatellite Pléiades 2026 coordonnée avec SEAS Guyane *
<b>978 SAINT-MARTIN</b>	Orthophototographie 2024 diffusée	
	Orthosatellite Pléiades 2025 coordonnée avec SEAS Guyane	Orthosatellite Pléiades 2026 coordonnée avec SEAS Guyane *
<b>984 TAAF</b>	Diffusion images Pléiades (Juan de Nova, Bassas da India, Europa, Tromelin)	Nouvelle imagerie Pléiades sur Kerguelen
	Nouvelle cartographie des TAAF en cours	Cartographie des TAAF terminée (Kerguelen hors périmètre)

# ÉNERGIE



Portail cartographique des énergies renouvelables - IGN Cerema

En 2025, l'IGN a continué à faire évoluer le Portail cartographique des énergies renouvelables avec le Cerema, conformément aux besoins de la DGEC. Un diagnostic du portail, réalisé en début d'année, a permis de définir une feuille de route pour améliorer l'outil et faciliter son accès, destiné aux communes, services déconcentrés et porteurs de projets.

En 2025, l'IGN a finalisé, dans le cadre d'une Datalliance avec namR, la constitution d'une base de données recensant les emprises des installations photovoltaïques au sol et, lorsqu'elles sont détectées par IA, leurs caractéristiques techniques. Cette base de données, commandée par la DGALN, est destinée à appuyer le calcul des exemptions à l'artificialisation.

## Objectifs 2026

En 2026, la signature de la PPE3 et l'alignement avec la directive européenne RED III seront attendus, imposant aux Etats membres la désignation de zones d'accélération pour les ENR d'ici février. Les objectifs stratégiques viseront donc à consolider le rôle du Portail ENR comme outil unique et central pour la saisie des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) et la diffusion des données sur les énergies renouvelables. Il s'agira de publier la base nationale des ZAER, d'intégrer de nouvelles couches de données afin de renforcer son rôle d'aide à la décision pour les collectivités et porteurs de projets et d'étendre la couverture aux territoires d'outre-mer. L'IGN intégrera en particulier une nouvelle couche France entière décrivant l'existant des infrastructures du photovoltaïque au sol.

Au-delà du portail ENR, l'IGN a pour ambition de nouer de nouveaux partenariats avec les gestionnaires de réseaux, comme RTE et Enedis, afin de répondre aux besoins qu'ils expriment en matière de géodonnées (OCS GE, Lidar HD, végétation) et d'outils numériques (Géoplateforme, cartes.gouv.fr). Le lancement en 2026 du chantier du jumeau numérique accélèrera également les échanges avec cette communauté d'acteurs autour de cas d'usage innovants.

# TRANSPORTS ET MOBILITE



## Situation

En 2025, l'IGN a poursuivi sa collaboration avec la délégation à la sécurité routière (DSR) pour mettre à jour les bases nationales des transports exceptionnels et des repères routiers.

Pour répondre à la demande de la DGITM, l'IGN a mené une étude comparant le RIU et la BD Topo afin d'évaluer leurs conditions de convergence en vue d'un référentiel routier national commun.

L'IGN a également consulté les acteurs du domaine routier pour identifier les besoins liés à un « commun de la route », dans le cadre de la maturation de l'offre transport de BD France.

En octobre, le projet de base routière partagée a été retenu par le comité des partenaires de la Fabrique des données territoriales (cf. Zoom dédié en page 72) pour l'intégrer à son socle de projets à développer.

L'IGN a apporté son appui à la DGCL pour l'extraction et la livraison annuelle de données relatives aux tronçons routiers de la BD TOPO® utilisés pour le nouveau calcul de répartition des composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux communes et départements.

Enfin, l'IGN a engagé un travail avec la DGE et la DGITM pour définir des moyens facilitant l'identification et la qualification des gisements fonciers logistiques, afin d'aider les acteurs publics à décider d'implantations durables.

## Objectifs 2026

Pour poursuivre sa contribution à la construction d'un commun de la route, l'IGN va :

- Maintenir son appui à la DGITM pour déployer un outil de production d'un référentiel routier national dans le cadre de la transformation de son système de gestion,
- Poursuivre la définition et la mise en place de l'offre transport de BD France, en concertation avec la DGITM et en lien avec les travaux de la Fabrique des données territoriales,
- Continuer la mise en place progressive d'une base routière partagée, répondant aux besoins de la sécurité civile et des armées,
- Réaliser la 5<sup>e</sup> mise à jour de la base nationale des transports exceptionnels pour la DSR et poursuivre l'amélioration des services collaboratifs de contribution directe,
- Honorer les engagements auprès de la DSR et de l'ONISR pour fiabiliser l'entretien de la base des repères routiers et des API de géocodage et d'itinéraires opérées via la Géoplateforme,
- Explorer avec la DGITM, SNCF Réseau et d'autres acteurs intéressés par les perspectives du jumeau numérique de la France, l'opportunité d'un cas d'usage lié à leurs besoins d'adaptation au changement climatique.

# ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT



Journée intervention IGN – Classe dehors à Poitiers

## Situation

L'IGN propose depuis plusieurs années à la communauté enseignante son outil éducatif Édugéo intégré dans les ENT via le GAR et sur Lumni Enseignement. Cet outil favorise la manipulation des données géographiques et la compréhension des territoires.

## Objectifs 2026

En 2026, à travers plusieurs initiatives, l'IGN affirmera sa volonté de mettre la cartographie au service de l'éducation.

L'IGN souhaite tout d'abord favoriser l'usage en classe de l'application Cartes IGN. Cette application permet de développer l'autonomie des élèves dans l'exploration cartographique, mais aussi de découvrir la France dans toutes ses dimensions culturelles et naturelles. L'institut diffusera également auprès de la communauté enseignante le *serious game* « découverte de MaCarte » développé en 2025 afin d'en faciliter la prise en main.

L'IGN souhaite aussi élargir sa présence sur Lumni Enseignement en coconstruisant des contenus avec l'écosystème éducatif pour répondre aux nouveaux besoins. L'IGN se rapprochera également de la DGESCO afin de travailler sur le contenu en lien avec les programmes scolaires.

L'IGN envisage la création d'une carte des écoles à vocation pédagogique destinée aux enseignants et à leurs élèves, dès le primaire. Ce support visuel aurait pour objectif de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux complexes du développement durable, en s'appuyant sur la force de la cartographie pour contextualiser les thématiques à l'échelle du territoire français.

Enfin, l'IGN accompagnera le ministère de l'Éducation nationale dans la mobilisation de ses données, outils et services (Géoplateforme, Cartes.gouv.fr, référentiel national des bâtiments, Cartographie des services publics, etc.) pour les besoins internes de l'administration.

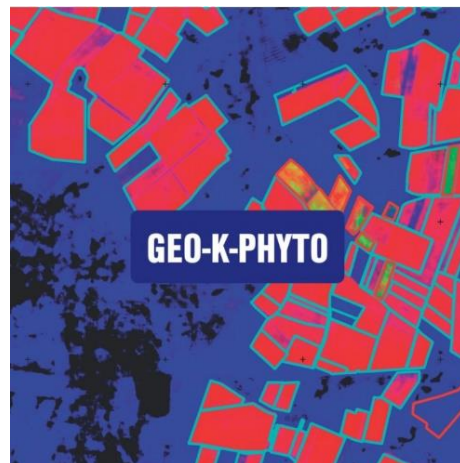
# SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

## Situation

Le projet *Géo-K-Phyto* a permis d'étudier les liens entre certaines pathologies (cancers notamment) et l'exposition à des pesticides.

En parallèle, de nombreuses données de l'IGN cataloguées dans le *Green Data For Health* sont utilisées par des équipes de recherche dans des projets d'amélioration de la santé.

L'IGN a également été sollicité par la Déléguee interministérielle à l'accessibilité pour travailler, en 2026, à la construction d'un portail d'accès unique aux données sur l'accessibilité.



Production de données environnementales pour la surveillance épidémiologique des cancers

## Objectifs 2026

- Continuer à populariser les données, outils et services de l'IGN utiles en santé publique ;
- Contribuer à la mise en place d'un portail d'accès unique aux données sur l'accessibilité piloté par la Déléguee interministérielle à l'accessibilité ;
- Développer les cas d'usage en santé du projet de Jumeau numérique de la France et de ses territoires avec les acteurs du secteur afin de mieux prévenir et lutter contre les épidémies en simulant leur propagation.

# CULTURE

## Situation

La nouvelle application *Cartes IGN* participe désormais pleinement à la valorisation du patrimoine national et d'événements culturels (Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'Architecture, Nuit des musées...).

En outre, des échanges réguliers ont eu lieu avec le ministère de la Culture pour créer des convergences entre sa politique de la donnée et l'offre IGN (notamment Référentiel National du Bâtiment, Panoramax, Géoplateforme, etc.).



Extrait de la carte de Cassini BNF/IGN

## Objectifs 2026

En 2026, un nouvel exemplaire de la Carte de Cassini dit "du Roi" sera publié et valorisé dans le cadre de l'exposition "Cassini 2026" organisée par les Archives nationales et dont l'IGN sera partenaire.

Par ailleurs, l'IGN continuera à populariser, en partenariat avec le ministère de la Culture, des événements culturels majeurs auprès du grand public grâce à *Cartes IGN*.

Enfin, dans le cadre du Plan national d'adaptation au changement climatique, l'IGN s'engagera auprès des équipes du ministère de la culture pour la protection du patrimoine historique.

# ESPACE

## Situation

L'IGN entretient une expertise pointue dans le satellitaire et a de nombreuses activités récurrentes dans ce domaine. Il apporte son expertise au sein de l'écosystème spatial français et européen via des prestations pour le CNES, l'Euspa et l'Esa. Il la met également au service des politiques publiques en fournissant des référentiels images et géodésiques (RGP, ITRF) nationaux et internationaux.

L'année 2025 a vu **l'extension du Comité des commanditaires de couvertures aériennes et spatiales et le démarrage de premières activités opérationnelles**. En 2025, l'IGN a **co-piloté un groupe de travail sur le futur de DINAMIS**, dispositif au sein duquel l'Institut maintient un fort investissement : gestion des demandes des acteurs publics institutionnels, production des ortho-images ad-hoc et des couvertures annuelles des territoires métropolitains et d'outre-mer, communication. **Deux nouveaux projets d'innovation** ont également démarré dans le domaine de la 3D et de l'amélioration automatique de la géolocalisation des images satellitaires, portant à 3 le nombre de projets réalisés dans le cadre du programme aval du CNES (S3D2).



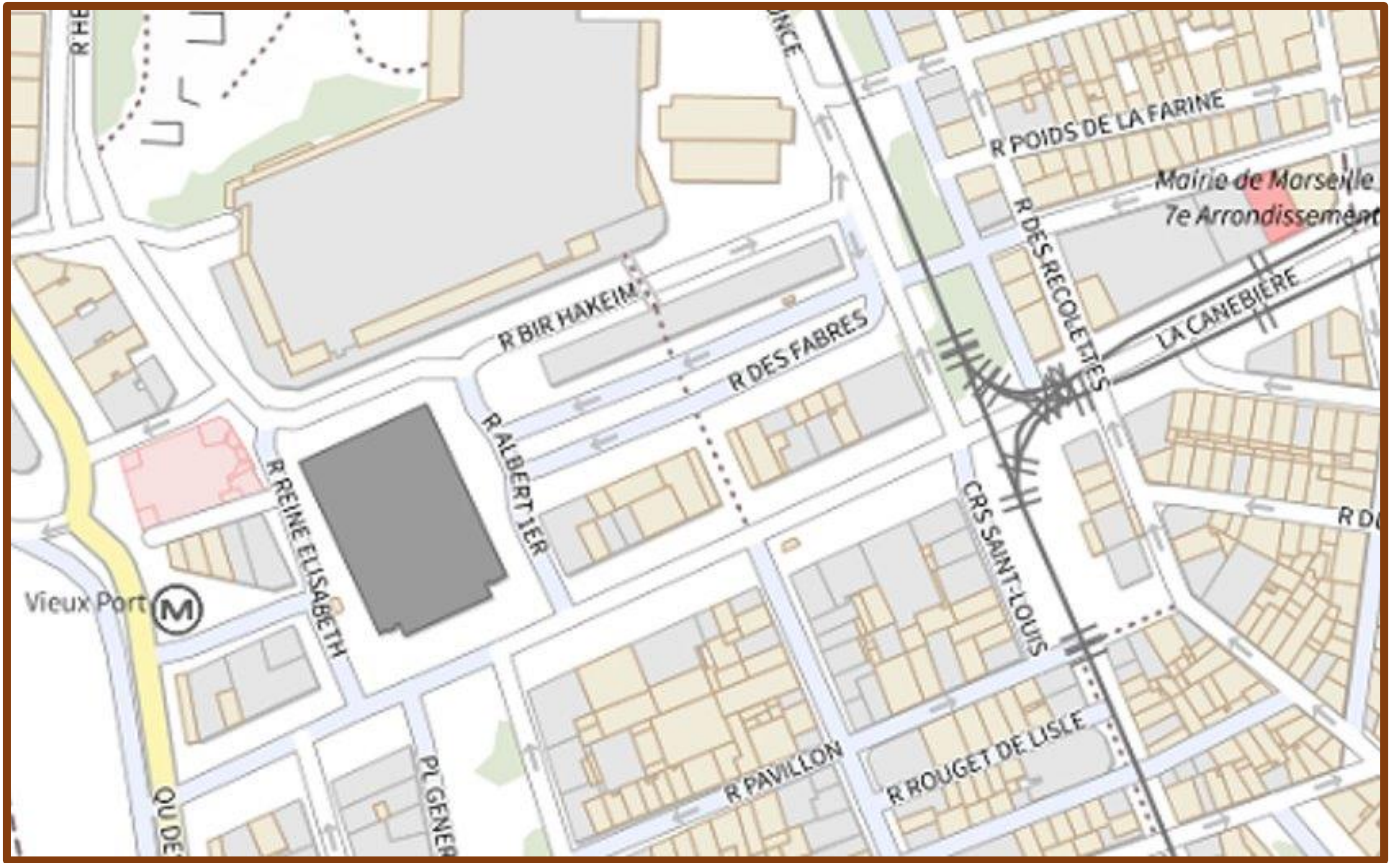
Pléiades 2025, ©IGN, ©CNES, données fournies par Airbus DS

En 2025, l'IGN a maintenu à haut niveau ses activités récurrentes en Géodésie spatiale : DORIS et REGINA en coopération avec le CNES, contribution à l'ITRF et aux services scientifiques internationaux (IGS, EUREF, REVOSIMA...), et monitoring des performances GALILEO via le consortium GRSP et le projet Gemop. **L'Institut a également développé son expertise dans l'utilisation de l'Insar et notamment l'EGMS pour le suivi des mouvements du sol.**

## Objectifs 2026

En 2026, l'IGN va poursuivre son investissement dans le domaine du satellitaire en inscrivant une partie de ses activités dans le cadre du Mixte technologique (voir Zoom dédié) et en appui de la stratégie produits Imagerie et Géodésie (ci-après). Outre ses activités récurrentes dans le domaine, **l'Institut souhaite développer ses activités en lien avec de nouveaux capteurs** : qualification et maîtrise de la géométrie de CO3D, recette en vol CSO3, base d'amer Trishna, qualification de produits Insar, etc.). De plus, afin d'assurer autonomie et souveraineté, **l'Institut travaillera à intégrer GALILEO dans les calculs du RGP** et continuera à étudier l'utilisation de la chaîne de calculs GINS protégée par le CNES.

L'IGN souhaite continuer à développer ses activités satellitaires dans **une démarche volontairement partenariale** avec ses partenaires publics (CNES, IR Data Terra, ONERA) et privés (Airbus, Thalès, membres de Datalliance). Partenaires historiques, **la synergie entre IGN et CNES s'est fortement intensifiée depuis 3 ans**. Pour 2026, les directeurs ont missionné les équipes pour avancer ensemble sur de nombreux sujets : l'accès à l'imagerie satellitaire via **le Comité des commanditaires de couvertures aériennes et spatiales**, **le lancement d'un Comité stratégique des observations et infrastructures géodésiques**, la collaboration sur les programmes d'observation, les plateformes d'accès à la donnée et le Jumeau numérique de la France et de ses territoires et la Défense. Airbus et l'IGN co-produisent une base de calage d'images d'envergure mondiale dénommée SRP qui permet notamment d'améliorer la précision de localisation des produits du système Pléiades Néo. Cette année 2026 devrait voir se stabiliser les projets **d'évolution de la coédition dans une optique duale**.



# OFFRE DE DONNÉES ET SERVICES

L'offre de données et services de l'IGN a vocation à rendre accessibles au plus grand nombre les données et services de connaissance du territoire ainsi qu'à constituer le socle long terme d'appui aux politiques publiques de l'institut. Ces dernières années, l'institut travaille à accentuer dans cette offre la complémentarité entre les données et services produits sur étagère et ceux produits à façon, en appui à des besoins spécifiques de politique publique. L'enjeu est de développer une offre cohérente, la plus ajustée aux besoins, et qui s'appuie sur des feuilles de routes et des briques technologiques mutualisées. De cette manière, les investissements réalisés pour des besoins de politique publique bénéficient à terme à tous, et la mise à jour du socle est aiguillonnée par les besoins de politique publique.

L'offre de données et services est cette année présentée selon les principales briques de l'offre IGN, telle que présentée en début de document, les six briques constituent ainsi la structure de la partie à venir :

#### **Des descriptions du territoire, prêtes à utiliser ou sur-mesure**

1. Obtenez des observations régulières de votre territoire
2. Appuyez-vous sur des référentiels de description du territoire et faites produire vos référentiels métiers
3. Mobilisez des représentations cartographiques souveraines

#### **Des outils de cartographie au service de l'action publique**

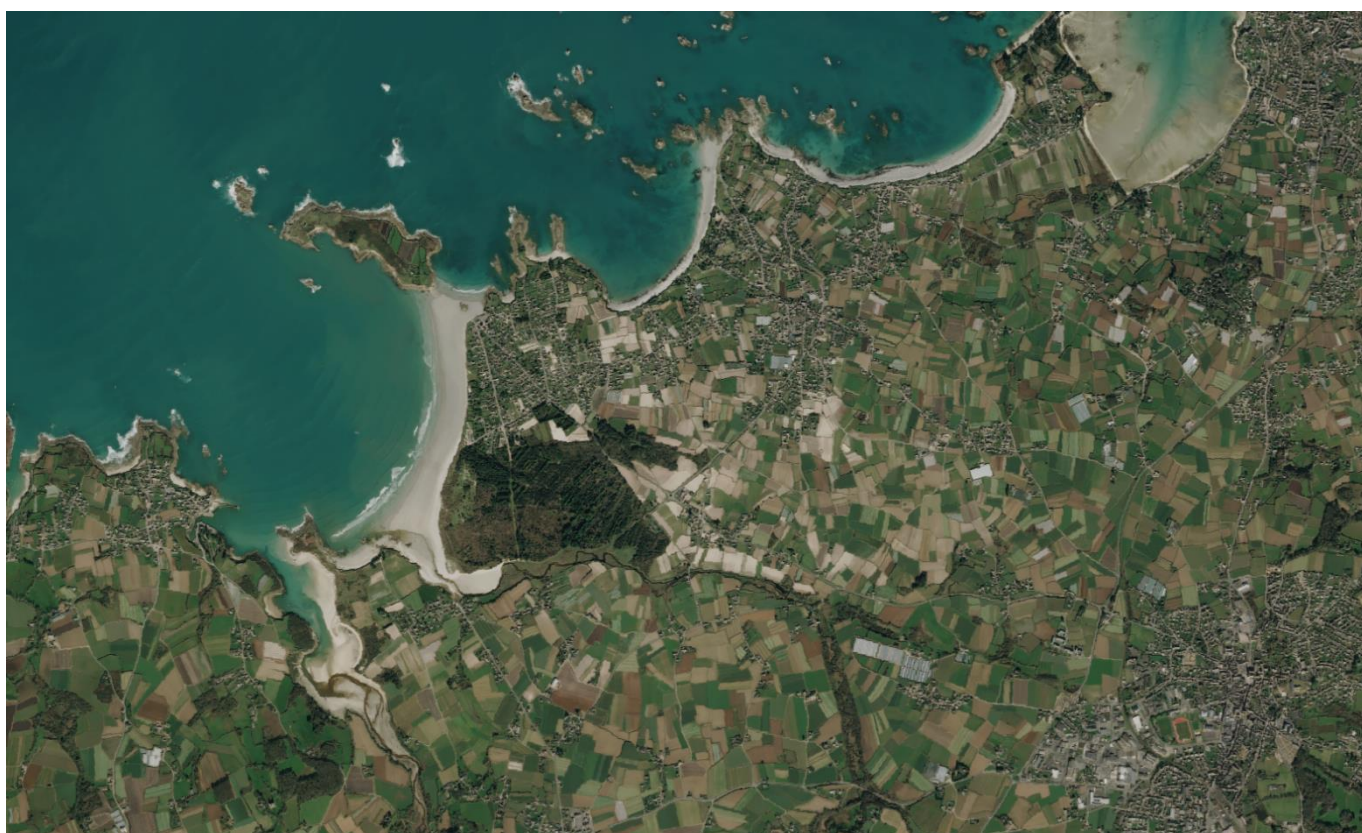
4. Donnez de l'impact à vos données avec les outils cartographiques du service public
5. Mobilisez des services d'appui à la décision
6. Faites de la carte la compagne de vos découvertes et de votre action sur le terrain

L'Institut met à disposition ses données et ses services autant que possible de manière ouverte — données en open data, code en open source — afin de répondre aux besoins de l'ensemble des utilisateurs et communautés d'usage, des experts aux citoyens, en passant par les développeurs.

Cette stratégie s'appuie sur plusieurs partis pris forts. L'IGN investit résolument dans l'innovation, comme l'intelligence artificielle et les technologies de pointe, mobilisant satellites, avions, drones, radars et lidars pour combiner des sources multiples, révéler des phénomènes complexes et préparer le jumeau numérique de la France. De même, l'Institut souhaite agir en commun en favorisant la co-production de communs numériques et de données territoriales harmonisée, notamment *via* la Fabrique de la donnée territoriale ou encore le réseau Datalliance qui associe acteurs publics, privés pour répondre aux enjeux de transition écologique.

Enfin, l'IGN incarne au quotidien les enjeux de souveraineté sur les données territoriales. D'une part en développant et en maîtrisant la capacité à produire, diffuser et mobiliser ces données dans les décisions de politiques publiques. D'autre part en contribuant à développer l'expertise de tous grâce aux programmes de formation initiale et continue de son école, Géodata Paris.

# OBTENEZ DES OBSERVATIONS RÉGULIÈRES DES TERRITOIRES



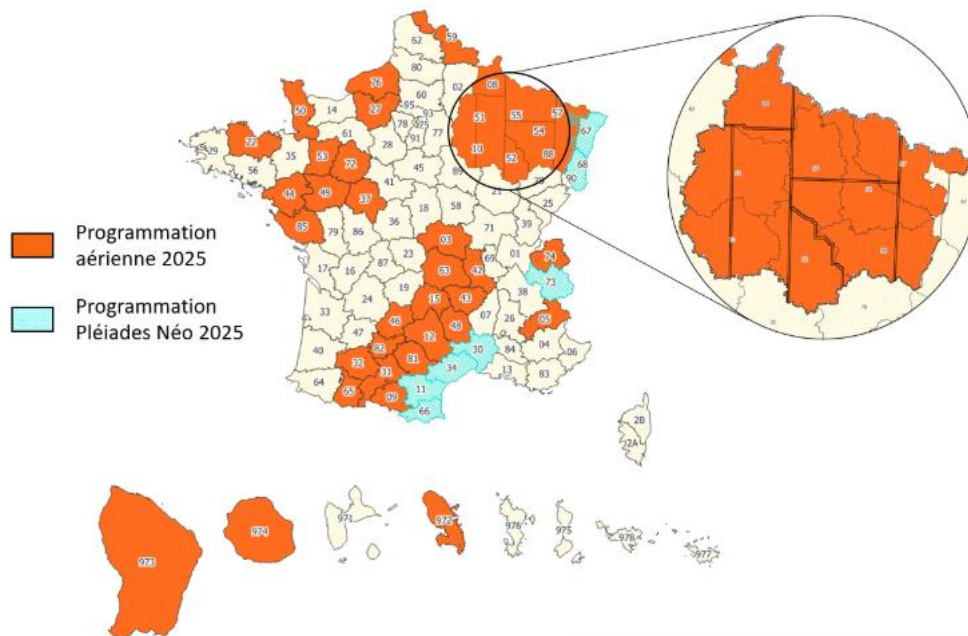
# IMAGES ET DONNEES D'INFORMATIONS

## Situation

Grâce à sa flotte aérienne, l'IGN photographie l'ensemble du territoire national à une résolution de 20 cm tous les trois ans puis produit et diffuse par ce biais deux produits : la BD ORTHO® et l'ORTHO EXPRESS. Toutefois, dans un contexte de pressions accrues sur le territoire et d'enjeux croissants de transition écologique, énergétique et agricole, une observation plus régulière du pays revêt une importance stratégique : les besoins liés aux politiques publiques évoluent vers des données ortho plus spécifiques, plus détaillées et/ou plus fréquemment actualisées, comme socle à la production de nombreuses données vectorielles pour le suivi des territoires.

Avancements et dernier faits marquants :

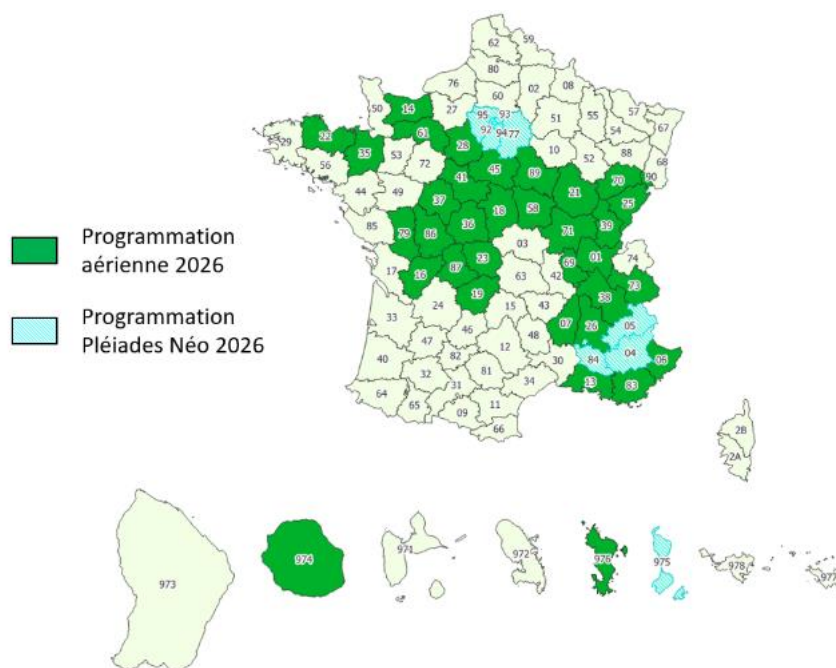
- Aux mois de mars et d'octobre 2025, le comité des commanditaires en imagerie aérienne et spatiale a été réuni. Coanimé avec le CNES, il vise à fédérer les acteurs publics nationaux et régionaux intéressés pour piloter des programmes de couvertures aériennes et spatiales répondant mieux à leurs nouveaux besoins dans une logique de mutualisation des moyens financiers et des capacités techniques. Ce dispositif à gouvernance partagée vise à faciliter dans la durée l'acquisition de référentiels images plus fréquents, aux sources de données plus variées et aux modalités d'acquisition adaptées.
- Le programme aérien 2025 comportait 35 départements métropolitains qui ont été acquis entre les mois de mai et août 2025. 3 départements ultra marins ont également été couverts : la Martinique au mois de janvier, la Réunion au mois d'août et la Guyane dont la campagne d'acquisition complexe a pu couvrir 90% des 14 000 km<sup>2</sup> prévus entre les mois d'octobre et de novembre 2025. Les orthophotographies sont en cours de production, la totalité des départements métropolitains sont disponibles en Ortho Express depuis novembre 2025, les départements et régions d'outremer suivront en début d'année 2026.
- Dans l'optique d'amorcer le développement de nouvelles capacités d'observations du territoire, 7 départements (4 sur la région Occitanie : le 11, 30, 34, 66 et 2 sur la région Grand-Est : le 67 et 68 ainsi que la Savoie, 73) ont été programmés en acquisition PLEIADES Néo, en collaboration avec le CNES, et ce, dans le but d'expérimenter de premières couvertures régionales mixte aériennes et spatiales. La production de ces zones est encore en cours de discussion avec les acteurs concernés.
- Afin d'optimiser nos capacités d'acquisition, un test d'un nouveau mode d'acquisition par bloc sur le Grand-Est a été réalisé. Il concerne les départements 08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 88.
- Concernant les activités satellitaires :
  - Une mosaïque Pléiades a été réalisée sur nos 5 DROM (Guyane, La Réunion, Guadeloupe, Martinique, Mayotte) ainsi que sur l'Île-de-France et le littoral.
  - Une couverture SPOT 2025 : métropole, Guadeloupe et Martinique.



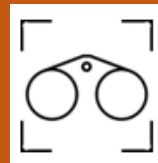
## Objectifs 2026

La programmation socle aérienne et spatiale 2026 intègre 44 départements métropolitains, 2 départements et régions d'outremer et 1 collectivité d'outremer. Plus spécifiquement, 33 départements métropolitains ainsi que Mayotte et La Réunion sont prévus pour être couverts par des prises de vues aériennes. Par ailleurs, en coordination avec le comité des commanditaires, les départements au nord de la région PACA (84, 04, 05) ainsi que l'Île de France pourraient être couverts par des prises de vues satellites Pléiades Néo, permettant ainsi les couvertures de 2 régions complètes supplémentaires en 2026, des discussions sont en cours pour confirmer ce programme. Saint-Pierre-et-Miquelon sera également couverte par des acquisitions de la constellation Pléiades Néo.

Côté acquisitions satellitaires Pléiades & SPOT : une couverture nationale SPOT est prévue pour 2026 ainsi que des couvertures Pléiades sur les zones récurrentes : DROM & littoraux métropolitains.



# ZOOM : MIXTE TECHNO



Afin de mieux répondre aux enjeux d'observation des territoires, l'IGN a enclenché l'élargissement de ses moyens d'acquisitions ainsi que la transformation de son outil de production aux technologies actuellement disponibles et pertinentes. Sur le plan partenarial, l'IGN anime avec le CNES depuis 2024 un Comité des commanditaires de couvertures aériennes et spatiales. Ce comité vise à fédérer les acteurs publics nationaux et régionaux dans une logique de mutualisation des moyens financiers et des capacités techniques afin de piloter des programmes de couvertures aériennes et spatiales aux sources de données plus variées et aux modalités d'acquisition adaptées. Ce comité s'est réuni plusieurs fois en 2025 et porte un premier programme d'acquisition visant à offrir à chaque région qui le souhaite une couverture images à 20/30cm de l'intégralité de son territoire en une même année.

## **Objectifs 2026 :**

Dans la continuité des actions de 2025, l'Institut travaillera avec des partenaires qui souhaiteraient s'engager, à l'élaboration d'une offre de produits et de services multi-sources adaptée aux besoins des politiques publiques nationales et régionales. Il s'agira de poursuivre l'enrichissement des référentiels images, de développer un hub de sources qui facilite l'accès aux données multi-sources, de tirer le meilleur parti du programme Copernicus, et de tester de nouvelles sources de données dans de nouveaux cas d'usages. Dans le cadre du Comité des commanditaires de couvertures aériennes et spatiales, des acquisitions mixtes aérien-satellitaire 2026 de la Région Sud et de l'Île-de-France en Pléiades Néo seront réalisées. Ce programme de travail nécessite de poursuivre l'adaptation des chaînes de production d'orthophotographies aériennes et satellitaires ainsi que les chaînes de production thématique pour les rendre agnostiques en matière de source de données. C'est également une opportunité de réfléchir à l'optimisation de la mise à jour des produits, notamment grâce à la détection de changements en recourant aux possibilités actuelles de l'intelligence artificielle. Pour réaliser ce programme ambitieux, l'Institut s'appuiera sur ses partenaires publics et privés grâce aux dispositifs Datalliance et d'animation territoriale (cf. section dédiée à ce sujet page 79).

# GEODESIE

La mission de l'IGN est de concevoir les systèmes de référence géométriques, altimétriques et gravimétrique nationaux, d'assurer leurs réalisations en cohérence avec les systèmes internationaux, et de garantir leur pérennité et leur utilisabilité.

Cette mission réglementaire confiée à l'IGN, répond au besoin de mettre à disposition des coordonnées qui assurent l'interopérabilité des données géographiques sur le territoire et au cours du temps, et de les rendre utilisables. Ce référentiel est le fondement de toute description géométrique du territoire, et accompagne les évolutions de précision ou de résolution de la donnée et l'essor des services de géolocalisation.

## Situation

**En 2025, les activités d'entretien des infrastructures et références géodésiques ont été particulièrement soutenues :** clôture de la traverse Est du NiRef (305 km), campagnes de gravimétrie, calcul des nouvelles grilles altimétriques pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy, installation de coins réflecteurs à Cherbourg et au Mont Sion pour le projet FCC du CERN, ainsi que la mise en service de nouvelles stations GNSS permanentes à Charleville-Mézières et Caen. Concernant l'infrastructure géodésique internationale, l'IGN a également rénové ou reconnu plusieurs stations des réseaux DORIS (Nouvelle-Zélande, Kazakhstan, Inde) et REGINA (Martinique, Corée du Sud), deux projets menés en collaboration avec le CNES, et a rénové l'outil de gestion de son centre international de données GNSS.

La diffusion de l'information géodésique s'est modernisée avec la remise à niveau de l'application mobile *Géodésie de poche*, le déploiement des flux de la base de données géodésiques sur la Géoplateforme, la publication de onze lettres Geod'Info et d'un article sur l'évolution des références verticales. L'IGN a aussi contribué à la révision de l'arrêté sur l'usage des références géodésiques, mettant à jour les informations réglementaires applicables aux territoires de Mayotte et de Futuna.

Les développements ont porté sur la finalisation de la contribution française à la nouvelle réalisation de la référence européenne ETRS89, le développement d'un prototype de calculs d'orbites Galiléo, la préparation de la détermination des altitudes européennes (curation des observations anciennes, rapport sur les systèmes de marée) et l'évaluation de produits InSAR pour l'entretien des réseaux.

Enfin, l'IGN a poursuivi son rôle d'animation nationale en assurant le secrétariat de la commission GeoPos du CNIG et en organisant un webinaire d'accompagnement des usagers des systèmes géodésiques de Mayotte et a contribué au développement de la géodésie en Europe et à l'international en participant aux services et structures de l'association internationale de géodésie et aux travaux de normalisation en portant le projet de norme ISO visant à l'identification des stations géodésiques au sol. La stratégie nationale d'entretien collaboratif des infrastructures géodésiques a été renforcée, par exemple avec la signature d'une convention avec l'Eurométropole de Strasbourg et la présentation de la démarche au congrès des géomètres-topographes.

## Objectifs 2026

Dans un contexte de tensions géopolitiques et de dépendance aux systèmes globaux de référence et de positionnement, le renforcement de capacités souveraines et soutenables en géodésie basées sur la maîtrise nationale et européenne des infrastructures et des références géodésiques constitue un enjeu stratégique important des prochaines années, garant de l'intégrité de ses systèmes d'information, de sa capacité à observer et à aménager le territoire, de la mise en œuvre souveraine de ses politiques publiques.

En 2026, l'IGN engagera un programme structurant visant à renforcer durablement l'infrastructure géodésique nationale au travers :

Plan d'activité 2026 de l'IGN

- D'une part l'amélioration de la contribution nationale à la référence verticale européenne, prenant appui sur la poursuite des observations de nivellement de référence et des opérations de rattachement du réseau fibré REFIMEVE, et :
- D'autre part la transition du RGP vers la référence internationale IGS20, fondée sur un retraitement long terme des observations GNSS.

L'IGN contribuera également à la consolidation de l'infrastructure géodésique mondiale, en poursuivant les coopérations avec le CNES dans les réseaux DORIS et REGINA et en accompagnant la mise en place du site fondamental de Tahiti, consolidant la place de la France dans la chaîne d'approvisionnement des données géodésiques pour la réalisation du repère de référence ITRF et le positionnement des satellites d'observation de la terre ou de navigation.

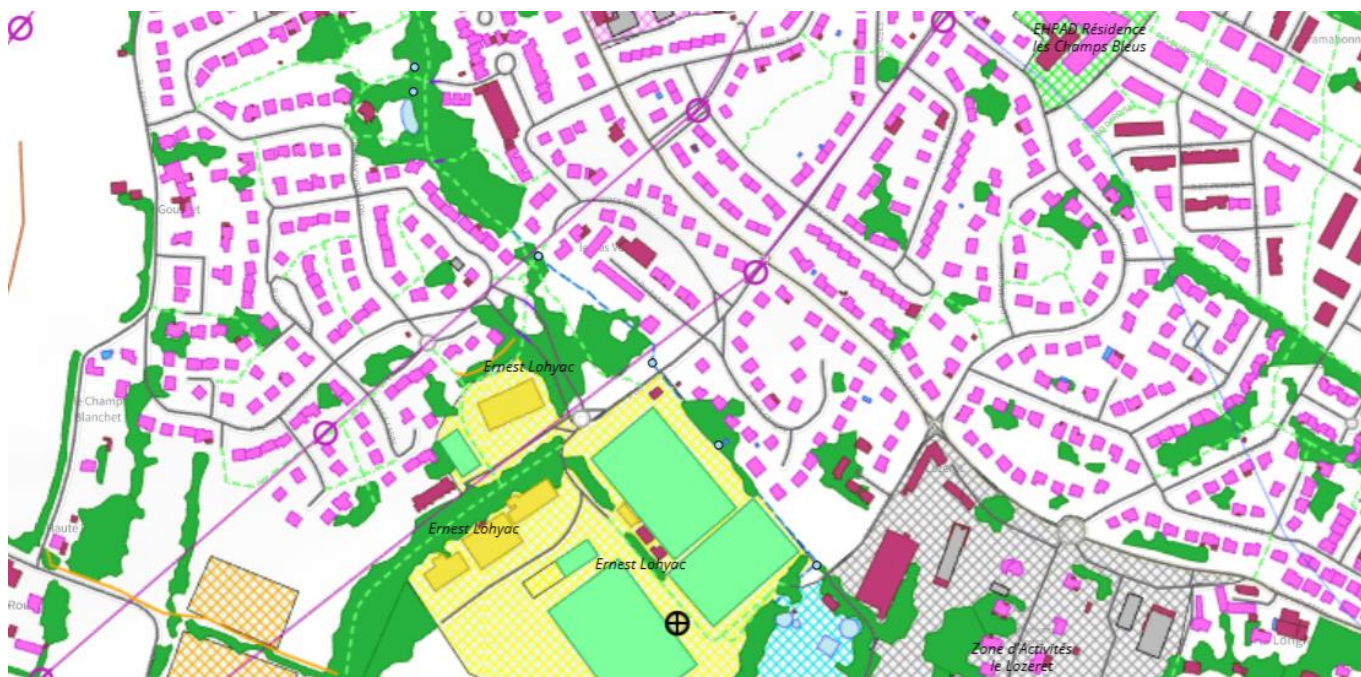
Dans le domaine de l'innovation technologique, l'IGN engagera une étude sur la modernisation de l'infrastructure matérialisée (définition d'une infrastructure souveraine minimale), la refonte du centre opérationnel du RGP dans le cloud et la mise à niveau des services de calculs GNSS associés, la rénovation de la gestion des données DORIS, tout en avançant les travaux sur les éphémérides Galileo, le calcul des retards troposphériques en mer et l'étude sur la publication d'altitudes européennes.

En appui aux politiques publiques liées au changement climatique et aux risques liés à l'élévation du niveau moyen des mers, l'IGN poursuivra ses actions partenariales avec Météo-France et Sonel pour fournir des paramètres géodésiques et atmosphériques.

L'IGN poursuivra l'entretien de la base de données de points terrain (BDPoTe) en appui aux demandes de calage et contrôle des produits image (Ortho HR, Lidar HD, PCRS, SRP) et étudiera les aménagements nécessaires pour un usage plus large dans le cadre du Mixte Techno.

Enfin, dans une perspective de service aux usagers, la diffusion des données évoluera vers une approche orientée « produit », et l'IGN poursuivra son rôle d'animation nationale à travers le secrétariat de la commission GeoPos du CNIG, la participation à l'enquête nationale confiée à l'Afigéo sur l'usage des références géodésiques et l'organisation du symposium EUREF 2026.

# APPUYEZ VOUS SUR DES RÉFÉRENTIELS DE DESCRIPTION DU TERRITOIRE ET FAITES PRODUIRE VOS RÉFÉRENTIELS MÉTIERS



# LA BD TOPO ET SES PRODUITS DERIVES

## Situation

L'IGN produit différents référentiels topographiques et cartographiques pour connaître et comprendre le territoire et piloter son évolution. La BD TOPO® est la base de données d'intérêt général qui décrit de manière cohérente les principaux éléments topographiques qui composent le territoire français et ses infrastructures. Elle est la composante topographique du référentiel grande échelle (RGE). Source principale pour la réalisation des fonds cartographiques, la BD TOPO® est également directement utilisée pour la définition ou la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques.

La BD TOPO® fait face au défi de conserver sa capacité de valoriser une description homogène et cohérente sur le territoire, dans un contexte d'accroissement de la variété des producteurs de données, et tout en s'engageant dans une démarche d'optimisation des ressources allouées à cette production. Afin d'y parvenir, un chantier ambitieux de transformation est lancé, mêlant à la fois innovation technique et ouverture aux communautés, pour faciliter la coproduction d'informations avec ses ré-utilisateurs.

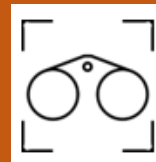
## Réalisations 2025

- **Diffusion** : Mise en place des différentiels trimestriels sur la France pour récupérer uniquement les évolutions, ainsi que la BD TOPO Express pour télécharger la donnée chaque semaine.
- **Produit** : Ajout de l'identifiant du référentiel national des bâtiments sur 49 millions de bâtiments, intégration de la restitution des PVA 2023/2024 sur 19 départements, diffusion des attributs « inventaire police de l'eau » dans les tronçons hydrographiques sur 40 départements. Mise à jour de la limite terre mer et mise en cohérence avec les limites administratives maritimes. Mise à jour des vitesses moyennes pour les véhicules légers sur la France entière (réutilisation d'un algorithme développé par le SDIS 44). Fin de la mise à jour des vignes et des vergers sur le territoire. Production de la BD TOPO® sur le territoire des îles éparses en collaboration avec le gouvernement des TAAF. Enrichissement des parcs et jardins et des centrales photovoltaïques grâce à 2 projets nationaux sur ces thèmes. Prise en compte d'un nombre important de demandes d'enrichissement du modèle des SDIS. Une collecte touristique faite sur 32 titres TOP25 dont l'intégralité de la Corse.
- **Innovation** : Gain important réalisé sur l'investigation des prises de vues grâce à la mise en production de technologies d'identification de bâtiments à partir d'IA, couplées à l'utilisation d'un mur d'images. Mise en test de l'exploitation d'un corpus documentaire via LLM pour faciliter la veille documentaire (le suivi des évolutions des aménagements des communes.)

## Objectifs 2026

- **Diffusion** : Révision globale de la diffusion BD TOPO® avec la mise en place de la diffusion en continu et de l'extraction vectorielle au détail.
- **Produit** : Fin de la production et diffusion de la BD TOPO® sur le territoire des Îles Eparses en collaboration avec l'administration des TAAF. Compte tenu de la réaffectation d'un certain nombre d'opérateurs sur d'autres productions, les processus de mise à jour en continu et de collecte d'information touristique font l'objet d'une révision importante. La collecte touristique spécifique ne sera réalisée que sur certaines zones d'intérêt, sur le reste la collecte touristique sera limitée aux informations partenariales.
- **Innovation** : Mise en production des LLM, testé en 2025, pour faciliter la veille documentaire sur les évolutions du terrain ; test d'utilisation des traces GPX de la plateforme Outdoorvision pour faciliter la mise à jour des chemins ; travaux autour de la détection de changement, et lancement d'un chantier de migration des outils des techniciens de collecte vers la plateforme open source QGIS.

# ZOOM : CHANTIER BD France



**Mettre à disposition de tous, et notamment des acteurs publics, une donnée géographique de référence, réunie autour d'un label de qualité, co-produite au travers d'une gouvernance partagée, facilement accessible en lecture et en écriture aux acteurs publics.**

Le chantier BD France vise à transformer la façon de gérer et de produire la base de référence topographique de l'IGN, la BDUni, et de son offre produit la BD Topo® et de ses produits dérivés en passant d'un modèle fortement **centralisé autour de problématiques propres à l'IGN**, vers un commun entretenu collectivement sous un label partagé avec ses utilisateurs.

BD Topo® constitue le **socle vectoriel complet du territoire national**, dont l'IGN est garant de la **cohérence**. Elle est déjà utilisée par de nombreux **producteurs de données métier** (collectivités, départements, services de l'État), certains demandant à l'IGN d'héberger leurs données dans sa base centralisée, d'autres faisant une copie chez eux pour pouvoir l'enrichir localement à leur convenance.

Le chantier BD France marque un tournant : il ambitionne d'ouvrir la base aux acteurs disposant d'une compétence publique pour décrire le territoire dans un modèle de **co-production facilitée**, avec une gouvernance partagée. Cette évolution sera rendue possible par :

- Une offre de données reconstruite : une **offre essentielle**, la **BD France Essentiel**, et sur plusieurs **offres thématiques experts** (Hydro, Végétation, Routes, administratif et zones réglementées, Bâti, service et activités, tourisme) **interopérables** et enrichies de données métier
- **La mise à disposition d'outils de synchronisation et de contribution facilitant l'appropriation et l'enrichissement** des données référentielles et métier



Au-delà d'un catalogue de données, le label BD France est également une communauté d'organismes qui privilégient le format BD France, contribuent à la description du territoire et participent à la gouvernance commune des données.

BD France s'inscrit dans la continuité de la BD Topo®, l'offre topographique phare de l'IGN et des autres produits de description vecteur du territoire. Elle répond à un triple besoin : optimiser les ressources de l'IGN, mieux intégrer les données métiers des producteurs externes, et offrir un cadre de développement de projets "ad hoc" en réponse à des politiques publiques, de façon cohérente et harmonisée, entre projets et avec la BD France. L'objectif est une offre plus lisible, interopérable et économiquement viable.

Le produit est financé par l'IGN dans le cadre de sa subvention pour charge de services publics mais aussi des conventions établies avec ses partenaires. La priorisation des cas d'usage dépendra donc directement de leur capacité à mobiliser les financements nécessaires.

## **Objectifs d'impacts :**

**Pour l'IGN :** Passer d'un processus de production individuel à une production multi-acteurs au travers d'un changement profond d'outils et des processus de production. Recentrage des ressources sur les domaines à plus forte valeur ajoutée : données référentielles, embarquement de partenaires sur la contribution sur ces données référentielles, outils d'harmonisation nationale (synchronisation, gouvernance, interopérabilité) et structuration de l'offre

**Pour les producteurs de données métier** : plus de fluidité dans la production, le stockage et l'usage de leurs données rattachées à la donnée de référence.

**Pour les utilisateurs finaux (pack essentiel + packs experts)** : accès clarifié et facilité à des données référentielles et métier selon une logique d'offre emboîtable sous une marque ombrelle BD France.

## **Programme 2026 :**

### **Côte back office :**

- Travaux sur la mutualisation des outils de production des données des opérateurs IGN avec ceux de nos partenaires prioritaires (créateurs de la donnée en continu à partir des données de références fournies par l'IGN), pour leur permettre de contribuer, selon un mécanisme de droits, d'une part aux données gérées par l'IGN de façon transparente (comme un opérateur) et d'autre part aux données métiers sans que les données référentielles en soient affectées.
- Développement des solutions logicielles pour faciliter la synchronisation entre les producteurs de données métier locales et les données de référence
- Création des processus, des interfaces et de l'organisation interne permettant d'assurer la gouvernance technique de la donnée et la co-création multi acteurs ainsi que la gestion et l'animation des différentes communautés thématiques

### **Coté offre :**

- Sortie des deux premières offres expertes : BD France Hydro et BD France végétation.
- Définition des principes d'attribution du label et de la charte associée

# OCCUPATION DU SOL

## Situation

Dans le cadre de sa mission de description de la surface du territoire français et l'occupation de son sol, l'IGN pilote des activités relatives à l'occupation des sols au sens large. Pour produire plus rapidement ces données, dans une dynamique d'observateur du territoire en continu, et ainsi mieux répondre aux enjeux majeurs de politiques publiques tels que le suivi de l'artificialisation des sols et le renouvellement de la cartographie des essences forestières, l'IGN a choisi de s'appuyer sur des procédés automatisés notamment par des méthodes d'intelligence artificielle (IA).

L'IGN produit et diffuse plusieurs bases de données qui décrivent l'occupation du sol :

- L'OCS GE ainsi que Parcs et jardins et parcs photovoltaïques
- La BD Forêt V1 et V2 et bientôt la BD Forêt V3 ;
- Le registre parcellaire graphique (RPG) de l'ASP ;
- La cartographie nationale des habitats naturels et semi-naturels terrestres de métropole et d'outre-mer, à l'échelle du 1/25000 (CarHab) ;
- La BD Haie ;
- Une couverture du sol par intelligence artificielle (CoSIA) ;
- CARTO VEGETATION
- Nature en Ville

## Résultats 2025

La production de masse des données d'occupation du sol à grande échelle (**OCS GE**) pour les deux millésimes initiaux et leur diffusion sont terminées pour les 101 départements.



Les évaluations de la qualité du produit final dépassent les objectifs fixés, atteignant en moyenne statistique 95% du nombre d'objets pour la dimension couverture comme pour la dimension usage, contre 85% attendus. Ces résultats qualitatifs confortent la confiance que l'on peut accorder aux données pour le calcul des évolutions caractérisant le flux d'artificialisation. Depuis le début du projet, plus de 160 000 signalements ont été enregistrés par les utilisateurs, dont 45% conservés par l'IGN.

Les données **Parcs Photovoltaïques au Sol** ont été mises en ligne en téléchargement France entière pour les deux millésimes fin septembre. 1 116 installations (7 725 ha) ont été détectées pour le 1er millésime, et 2 077 installations (13 782 ha) pour le 2nd. La production de la **BD de parcs et jardins** publics ouverts aux publics est terminée, la quasi-totalité est disponible en téléchargement.



Tous les départements bénéficient d'une couche « surfaces artificialisées » en millésime 1 et 2 et du flux d'artificialisation des sols diffusés via les outils de la Géoplateforme. Ces couches sont calculées à partir de l'OCS-GE, en accord avec la définition du décret ZAN de novembre 2023. Les couches avec exemptions « Parc et Jardins » et « Parcs Photovoltaïques » sont en cours de production. Cette méthodologie de calcul pourra être adaptée en fonction des évolutions législatives portées par la loi TRACE. La diffusion des nouveaux départements **CarHab** finalisés a bien eu lieu en juin 2025, portant à 70 le nombre de départements actuellement diffusés.

Après la BD Forêt v1 puis v2, produites par photo-interprétation et investigations sur le terrain, l'IGN a engagé la production d'une **BD Forêt v3** produite principalement par IA. L'objectif affiché, en plus de celui d'actualiser une donnée déjà ancienne, est de réduire les coûts et les délais de production. La production du Masque Forêt v1 a été finalisée en 2025, il est désormais disponible en flux et en téléchargement. Des premières données test de BD Forêt v3 ont été réalisées et soumises à des utilisateurs.

Entraînement du modèle IA à partir d'annotations produites sur 250 km<sup>2</sup> sur l'Hexagone et la Corse pour la production de la **BD Haie v3**. Le calcul des inférences France entière est réalisé (sauf sur le département 22 et les DROM) et la mise en place de la chaîne de production pour les post-traitements et la linéarisation est presque finalisée.

Il s'agira également de produire un premier département pour la donnée **Carto Végétation** sur Mayotte ainsi qu'un premier jeu test **Nature en ville** (base de données nationale pour recenser les surfaces végétalisées et surfaces d'eau en contexte urbain).

## Objectifs 2026

- OCS GE : Poursuite de la production d'un 3ème millésime qui concernera une cinquantaine de départements en 2026 ;
- BD FORET : Industrialisation de la chaîne de production et optimisation des modèles IA ;
- CarHab : Poursuite des réflexions sur le processus de mise à jour de la donnée ;
- BD HAIE : Production des premiers départements pour évaluation et retours utilisateurs, définition d'un standard de données pour le collaboratif et réalisation d'entretiens avec les futurs utilisateurs.
- Carto Végétation : Production des départements Guadeloupe et Martinique

# DONNEES ALTIMETRIQUES ET 3D

## Données altimétriques et 3D

L'IGN diffuse différents types de modèles numériques 3D (modèles numériques de terrain à différents pas, modèles numériques de surface par corrélation...) et entretenait jusqu'en 2024 le référentiel altimétrique à grande échelle de la France, le RGE ALTI®. Depuis 2020, une évolution majeure s'est opérée grâce au programme Lidar Haute Densité (LiDAR HD) lancé avec l'appui de commanditaires locaux et nationaux. Ces données sont le point de départ d'un nouveau référentiel altimétrique et 3D de l'IGN qui se construira en 2026.

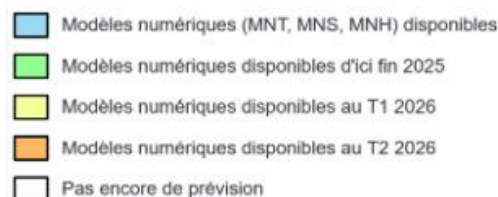
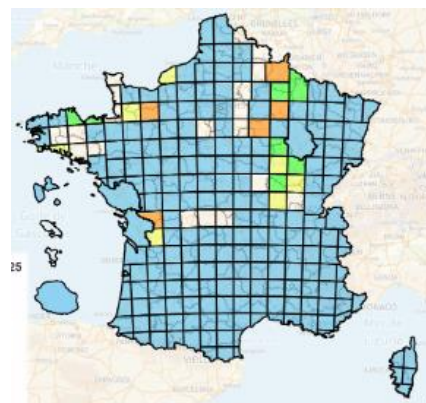
## L'offre de données issue du programme LiDAR HD

En 2025, l'IGN diffuse sur plus de 80% de la superficie de la France (Métropolitaine et départements d'Outre-Mer hors Guyane) :

- Nuages de points classés
- Modèles numériques de terrain
- Modèles numériques de surface
- Modèles numériques de hauteur

En 2026, l'IGN :

- Poursuivra l'acquisition de nouveaux blocs conformément au programme défini avec les commanditaires
- Poursuivra la diffusion des nuages de point (V5) avec une classification améliorée grâce à l'IA et celle des modèles numériques
- Diffusera en complément les cartes des classes et les métadonnées associées



## Un nouveau référentiel altimétrique national

En 2025, l'IGN a commencé à construire sa nouvelle offre altimétrique sur le sol et le sursol, nommée "France Relief". Une 1ère version prototype a été initialisée sur le département de l'Isère et soumise aux utilisateurs locaux.

En 2026, l'IGN :

- Poursuivra les travaux liés à la mise en place de l'offre France Relief avec les usagers et assurera la transition utilisateur avec le RGE® ALTI
- Travaillera, en lien avec les commanditaires du programme LiDAR HD et les acteurs publics intéressés, au financement de la mise à jour du référentiel et des différents produits
- Recalculera les produits dérivés à vocation cartographiques (carte des pentes, estompages, points cotés et courbes de niveaux) ainsi que le MNT au pas de 25m sur la moitié de la France à partir des données issues du programme LiDAR HD

## Les produits altimétriques issus de corrélation d'image

En 2025, l'IGN a produit et diffusé, simultanément à son programme d'orthophotographies, 35 modèles numériques de surface départementaux. Des tests de différentiels de MNS ont été réalisés entre deux acquisitions. Une investigation auprès des usagers sera menée en 2026 pour évaluer les usages de ces produits dans le cadre des travaux sur la détection du changement.

# CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

## Situation

L'IGN dispose d'un patrimoine de données très riche, issu de ses différentes activités, en particulier de photos et de cartes anciennes. Ce patrimoine doit être dématérialisé et diffusé. Cet objectif relève des activités de gestion de la cartoθήque et de la photoθήque nationale. Ce patrimoine peut également donner lieu à la production de données à valeur ajoutée : constitution de la BD CARTO® État-major, constitution de la BD ORTHO® Historique et prestations de valorisation du patrimoine photographique et cartographique.

### Programme de la photoθήque nationale et de la cartoθήque

La gestion de la photoθήque et de la cartoθήque s'organise autour de programmes annuels de dématérialisation de photos aériennes anciennes et de cartes anciennes. L'activité récurrente est d'assurer la gestion de la photoθήque nationale et de la cartoθήque sur les sites de Saint-Mandé et de Villefranche-sur-Cher. Les données numérisées sont disponibles via le site [Remontez le temps](#).

### Constitution de la BD ORTHO® Historique

Le produit BD ORTHO® Historique est une collection de mosaïques numériques d'anciennes photographies. Un premier millésime de la BD ORTHO® Historique couvrant la France a été produit et disponible en flux et téléchargement, il couvre les années 1950 à 1965. Un deuxième millésime est en cours de production et sera bientôt disponible, il est prévu pour couvrir les années 1965 à 1980.

Les départements suivants, avec les années des missions aériennes correspondantes, ont été réalisés en 2025 : 07 – 1976, 11 – 1968, 12 – 1970, 13 – 1968, 30 – 1986, 33 – 1974, 34 – 1968, 43 – 1976, 46 – 1970, 48 – 1978, 66 – 1980, 84 – 1970.

### Exploitation et valorisation de données cartographiques patrimoniales

Les Archives nationales détiennent les planches d'un exemplaire de la carte de Cassini dit « exemplaire du roi Louis XVI ». Un échange IGN – Archive Nationales a permis de convenir d'une valorisation de cette carte. Pour cela, les archives nationales se sont chargées de la numérisation et l'IGN du découpage, de l'assemblage ainsi que du géoréférencement de la version numérisée.

## Objectifs 2026

### Programme de la photoθήque nationale et de la cartoθήque

Poursuivre le scannage des cartes et des photos aériennes anciennes et d'assurer le dépôt légal des nouvelles éditions. Intégrer l'ensemble des photographies récentes ainsi qu'une entrée pour les cartes dématérialisées dans le site [remonterletemps.ign.fr](#).

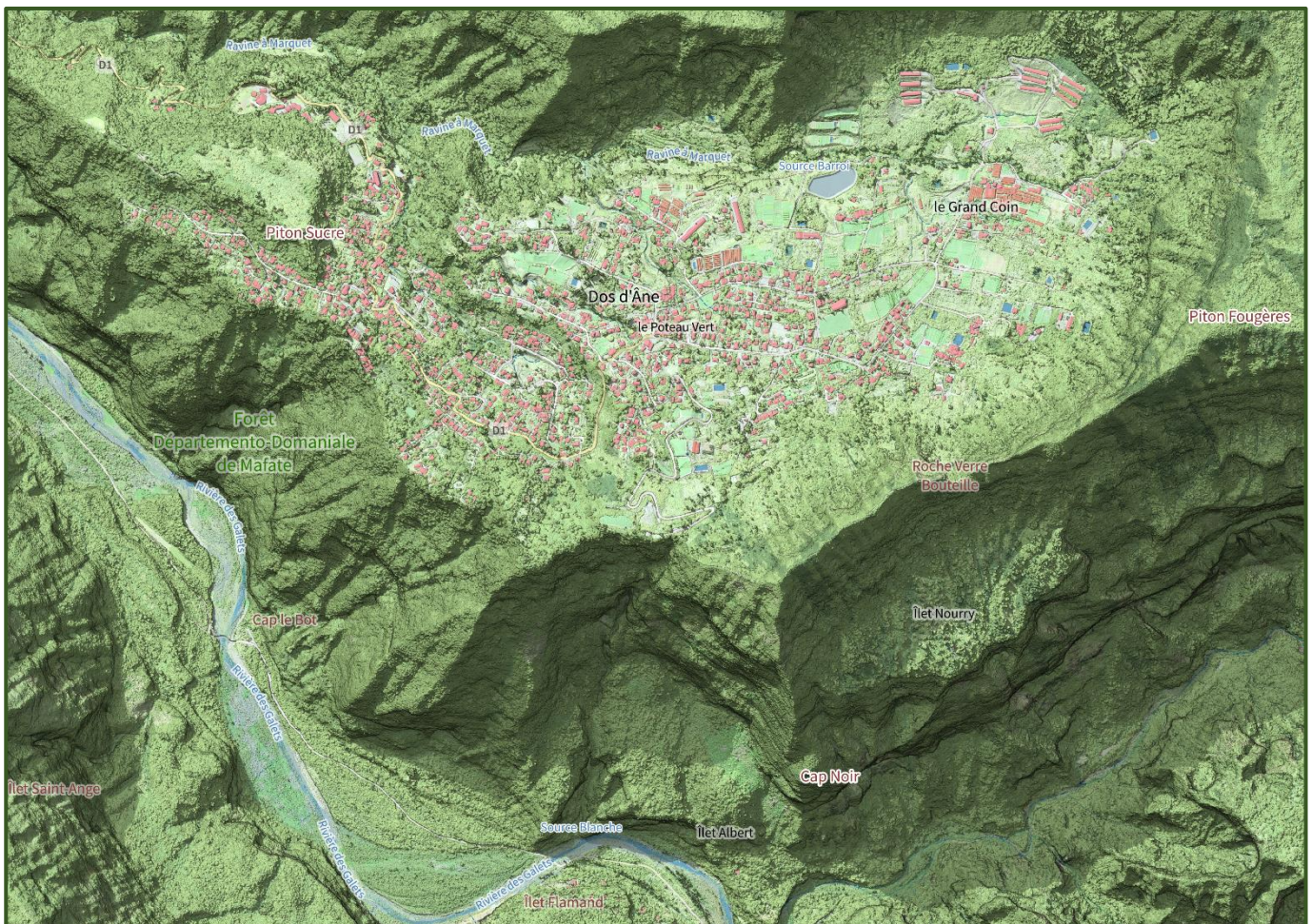
### Constitution de la BD ORTHO® Historique

Terminer la constitution du 2e millésime de la BD ORTHO® Historique.

### Valoriser la nouvelle chaîne HIATUS

Née d'une initiative de la recherche, cette chaîne en constitution doit permettre de produire des ortho images et MNS à partir d'images anciennes, en complément de la BD ORTHO® Historique.

# MOBILISEZ LES REPRÉSENTATIONS CARTOGRAPHIQUES SOUVERAINES



# REPRESENTER LE TERRITOIRE

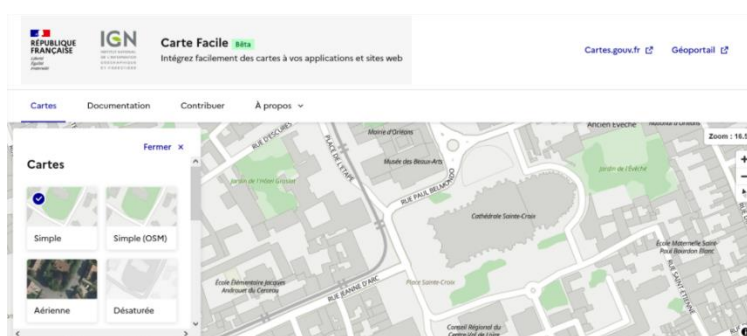
L'IGN entretient des fonds cartographiques souverains, qui décrivent le territoire dans tous ses aspects, pour pouvoir produire des cartes numériques (Plan IGN, Cartes IGN) et des cartes papiers (TOP Rando, TOP Velo). Une refonte de l'offre de fonds de cartes a été lancée mi 2024 afin de mieux répondre aux usages actuels des acteurs publics et des citoyens sur les supports web et mobile mais aussi afin de proposer de nouveaux contenus cartographiques sur Cartes.gouv et l'application Cartes IGN. 2026 devrait être l'aboutissement de ces travaux.

Par ailleurs, l'institut développe depuis deux ans sa capacité de production de cartographies thématiques afin d'appuyer la valorisation en cartes d'enjeux de politique publique pour faciliter l'information, la concertation et le cas échéant la prise de décision.

## La startup d'Etat « Fonds de cartes »

Une startup d'Etat "Fonds de cartes" a été lancée en juillet 2024 avec l'appui de Beta.gouv, à la suite d'une investigation des besoins des acteurs du numérique en service de cartes. En 2025, une première offre fonctionnelle et clé en main a été mise en place pour les développeurs web, nommée « Carte Facile ». Elle intègre :

- Une librairie de carte clé en main, facile à intégrer dans sa solution technique
- Des styles cartographiques épurés, accessibles et facilitant la superposition de données métiers
- Une première offre de données thématiques (administratif / cadastre) à superposer au fond de carte



Elle sera enrichie et déployée en 2026, notamment en prototypant une offre de tuiles autohébergées peu volumineuses (ex : PMTiles) pour assurer un service de cartes performant et continu. Par ailleurs, l'intégration de cette offre dans les parcours de cartes.gouv.fr sera un axe de travail important pour simplifier son accès pour les utilisateurs.

## Plan IGN

En 2025, **PLAN IGN** a poursuivi ses travaux de refonte en parallèle du déploiement de l'application Cartes IGN :

- Publication de deux nouveaux styles épurés et accessibles (Simple et désaturé) en plus du style aérien
- Publication d'un prototype de carte transfrontalière basée sur OSM en Europe et autour des territoires ultramarins dans un style compatible avec celui de Plan IGN
- Publication de 2 prototypes de **styles relief** (terrain / sursol) à grande échelle à partir des données LiDAR HD, Plan IGN et de données d'occupation du sol (COSIA)



En 2026 une refonte des petites et moyennes échelles sera lancée sur PLAN IGN. Le but est d'avoir un produit intégralement automatisé, à jour et cohérent à toutes les échelles, pour répondre pleinement aux besoins des usagers numériques.

En plus de la refonte et en fonction des engagements potentiels de partenaires, **PLAN IGN** pourrait enrichir son offre, de styles thématiques sous forme de tuiles vectorielles.

- La publication d'une offre cartographique touristique numérique (POIs, itinéraires pédestres, vélo) sera étudiée.
- D'autres styles thématiques agricoles, forêt ou occupation du sol seront à explorer.

### **Cartes topographiques et touristiques**

En mars 2025, le processus de production du 1 : 25 000 a basculé sur le logiciel ARCGIS Pro, ce qui devrait permettre à terme d'augmenter le nombre de cartes mises à jour chaque année et réduira l'ancienneté du fonds. Les chaînes au 1:100 000 et 1:250 000 devront être migrés sur ARCGIS Pro en 2026.

La refonte des produits débutera en 2026, appuyée par les retours utilisateurs. Il est souhaité :

- Un rapprochement des légendes papiers et numériques du SCAN 25®
- Une modernisation des très petites échelles de la pyramide Cartes IGN Classique
- Une amélioration de la cohérence générale des différents SCANS

### **Atelier de cartographie thématique**

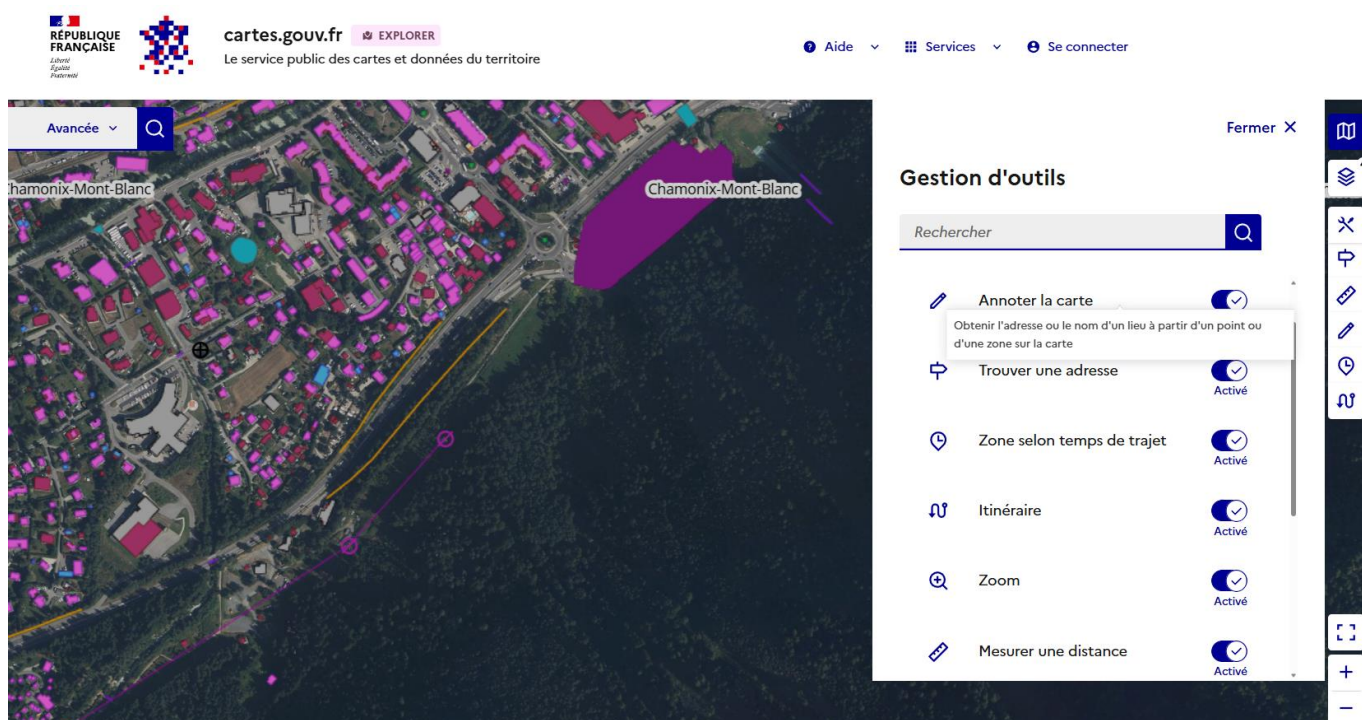
Destiné à proposer des représentations du territoire qui font du sens ou peuvent susciter le débat tant pour l'interne qu'en appui aux politiques publiques, l'atelier cartographie thématique continue à partager son expertise et exposer sa créativité.

En 2025, il a pu ancrer son identité en continuant la démarche Carte du Mois et en reconduisant sa participation au #30daymapchallenge. Il a également contribué à l'illustration en appui d'enjeux de politiques publiques portées par les territoires grâce à de nombreuses productions cartographiques (contribution à un rapport de France Stratégie, Atlas sur les inondations, cartes événementielles, cartes autour de la forêt etc.).

En 2026, l'atelier vise à élargir ses propositions, avec des rendez-vous semestriels en ligne ou sur site autour de la cartographie et des nouveaux modes et outils de représentations, ainsi que la mise en place d'un concours annuel de cartographie, pour créer du lien et animer la communauté des cartographes. Il s'incarnera également dans un espace dédié au sein de l'IGN qui aura vocation à accueillir des rencontres de partage entre cartographes, mais aussi des publics variés : élus, décideurs publics, citoyens.

L'atelier continuera également à accompagner certains organismes publics pour illustrer et mieux partager les changements et politiques appliqués aux territoires, et proposera des cartographies adaptées, sur plusieurs thématiques d'évolution territoriale et thèmes majeurs pour l'action publique. Il sera en appui, au nom de l'IGN, à la République des cartes et participera aux communautés de cartographes.

# DONNEZ DE L'IMPACT A VOS DONNÉES AVEC LES OUTILS CARTOGRAPHIQUES DU SERVICE PUBLIC



# LA GEOPLATEFORME, INFRASTRUCTURE DE DIFFUSION

La Géoplateforme est l'infrastructure publique mutualisée, ouverte et collaborative des données géographiques. Elle vise à fédérer un large écosystème d'acteurs (publics locaux et nationaux, privés, communautés ouvertes) pour optimiser les dépenses de l'État et favoriser l'émergence de communautés thématiques autour de la transition écologique et d'autres enjeux de l'aménagement du territoire. Ce commun, opéré par l'IGN, s'adresse à la fois aux producteurs de données et aux consommateurs de données (géomaticiens, développeurs...), avec un éventail d'API (Application Programming Interface) pour répondre aux différents usages.

## **Stocker, traiter et partager des données sur la Géoplateforme**

L'API d'alimentation, traitement et publication permet à tout utilisateur disposant d'un compte et d'un espace de travail sur la Géoplateforme de venir y déposer des données géographiques de type image ou vecteur pour ensuite les rendre accessibles via des services web cartographiques normalisés et interopérables. La publication d'une donnée est possible en open data ou de façon restreinte auprès d'un public identifié par le producteur de cette donnée. L'année 2025 a permis la finalisation ou développement de nouvelles API (notamment la nouvelle API Validation) et a été fortement marqué par un chantier de ré-internalisation, l'IGN reprenant au 5 décembre la responsabilité des développements et de l'exploitation de la Géoplateforme. Par ailleurs, l'embarquement de partenaires producteurs de données a commencé.

En 2026, l'exploitation réinternalisée de la Géoplateforme mobilisera grandement la capacité d'ingénierie des équipes IGN. En parallèle, l'embarquement de nouveaux acteurs se poursuivra (autorités publiques locales compétentes sur PCRS, établissements publics nationaux, métropoles, etc.) dans une logique d'appropriation des concepts et outils par les producteurs de données. De plus, un travail de rapprochement entre Géoplateforme et GéoIDE devrait être engagé dès 2026, selon les modalités en cours de discussion avec le ministère de la transition écologique.

## **Accéder aux données diffusées sur la Géoplateforme**

Des API de consultation permettent à tout utilisateur d'afficher ou télécharger de la donnée géographique en s'appuyant sur des protocoles normalisés. Des API de calcul permettent par ailleurs d'obtenir des localisations d'adresses, de parcelles ou de points d'intérêt, d'obtenir l'altitude de points géographiques, de déterminer l'itinéraire pour relier des points géographiques entre eux, ou encore de connaître les zones accessibles à partir d'un point en fonction de critères de distance ou de temps de trajet. Par défaut, les données sont accessibles en open data. Un système de contrôle des accès permet néanmoins la mise en œuvre d'une diffusion restreinte au choix du producteur de la donnée concernée. L'année 2025 a permis la finalisation ou développement de nouvelles API (notamment pour la diffusion de données LiDAR et l'extraction de données vectorielles).

En 2026, les évolutions porteront notamment sur OGC API – Features et sur le calcul d'itinéraire.

## **Accéder plus facilement aux ressources grâce à des API Web**

Des extensions pour les bibliothèques cartographiques OpenLayers, Leaflet et iTowns sont mises à disposition en open source afin de faciliter l'accès aux ressources de la Géoplateforme. Ces extensions proposent des outils utilisables en complément de la bibliothèque cartographique qu'elles étendent et servent de brique technologique de base dans des sites ou applications proposant une fenêtre cartographique. Ainsi, l'entrée cartographique du site cartes.gouv.fr s'appuie sur l'extension Géoplateforme pour OpenLayers.

Des développements sont prévus en 2026 pour adapter l'extension Géoplateforme pour OpenLayers aux besoins de l'entrée cartographique de cartes.gouv.fr. Parallèlement, les extensions pour Leaflet et iTowns continueront d'être maintenues afin d'exploiter les ressources mises à disposition par la Géoplateforme.

### **API Carto**

L'API Carto est une API REST compatible avec la spécification OpenAPI. Elle offre des webservices de traitement et de calcul, facilement intégrables dans les interfaces avec les usagers des services publics (front offices) reposant sur un ensemble de données géographiques de référence détenues par différents organismes. Elle est souvent utilisée pour récupérer automatiquement certaines informations requises dans des formulaires administratifs. En 2025, un prototype d'adaptation a été réalisé afin de la rendre l'API Carto compatible avec les LLM (grands modèles de langage).

En 2026 l'API Carto sera maintenue et continuera d'évoluer en fonction de la demande des utilisateurs, tout en conservant sa modularité et la standardisation des fonctionnalités proposées. Les travaux d'adaptation aux LLM seront poursuivis afin d'accompagner les évolutions de ces technologies.

### **iTowns**

iTowns contribue à la politique des communs numériques impulsée par l'IGN. Cette brique logicielle, qui permet l'affichage de données 3D dans des applications web, est développée et maintenue de manière communautaire. Elle rassemble des contributeurs du secteur public, tels que l'IGN et certains laboratoires de recherche, ainsi que des éditeurs de logiciels du secteur privé.

Utilisé jusqu'à présent comme composant logiciel dans des projets tels que la visionneuse LiDAR HD et le Géoportail, iTowns prévoit d'élargir sa communauté de contributeurs en 2026, car il fera partie de la solution technique du JNFT. Certains membres du consortium JNFT seront ainsi amenés à rejoindre la communauté de contributeurs d'iTowns. Une simplification des règles de gouvernance favorisera également les nouvelles contributions.

### **Diffusion numérique des données IGN**

Pour ses propres besoins de diffusion, l'IGN s'appuie sur la Géoplateforme et sur ses APIs, avec l'ambition de rendre ses données les plus facilement accessibles et utilisables, y compris par les non spécialistes. Les axes de simplifications portent notamment sur la découverte et l'accès aux données, ainsi que l'intégration des données dans les produits, projets et outils.

En 2025, de nouvelles données ou éditions ont été diffusées par l'IGN, notamment : COSIA 2017-2020 et 2021-2023, Artificialisation des sols issus de l'OCSGE, RPG 2024 en 7 thèmes, Produits dérivés issus du LiDAR HD (MNH, MNS, MNT), BD TOPO® Différentiel, BD CARTO® État-major en version complète, BD Forêts Anciennes, Forêts subnaturelles, Masque Forêt, Voirie DGF, Contours... Iris® Petite échelle, Admin Express COG CARTO PE, Admin Express COG CARTO PLUS, Photovoltaïque PV Sol.

En 2026, l'objectif sera d'une part d'étoffer l'offre par la diffusion de nouvelles productions (POI, Plan IGN Moyenne échelle / Monde / Transfrontalier, Plan IGN LiDAR, mosaïque satellitaire PlanetObserver actualisée, France Relief, BD France...) et d'autre part d'innover en diffusant des échantillons dans de nouveaux formats tels que FlatGeoBuf et GeoParquet qui seront testés par des utilisateurs.

# CARTES.GOUV.FR, FUTUR SERVICE PUBLIC DES CARTES ET DONNEES DU TERRITOIRE

## Cartes.gouv.fr



Le site [cartes.gouv.fr](https://cartes.gouv.fr) a pour vocation de mettre à disposition des professionnels et du grand public une interface de la Géoplateforme s'appuyant sur la carte et constituant le portail national de géocommuns et de la connaissance du territoire, guichet cartographique du service public. Déjà disponible dans une version Bêta depuis l'été 2024, le site a été officiellement lancé pour les professionnels le 15 décembre 2025, en proposant les fonctionnalités suivantes :

- **Explorer des cartes** : successeur du site Géoportail, le service permet de consulter le catalogue couches de la Géoplateforme, y compris des cartes de référence du territoire français, de les afficher dans un visualiseur pour explorer son territoire et d'utiliser des outils de calcul ;
- **Rechercher une donnée** : successeur du site Géoservices, ce service comprend un catalogue des données de la Géoplateforme, accessibles en téléchargement ou en flux, ainsi que les informations nécessaires à l'utilisation de ces données ;
- **Publier une donnée** : ce service s'adresse aux producteurs en leur donnant la possibilité de déposer leurs données et de créer leurs flux OGC directement via l'interface guidée pas à pas, en alternative à l'usage de l'API Géoplateforme d'alimentation, traitement et publication.



Pour 2026, l'objectif est d'améliorer encore l'interface pour fluidifier le parcours des utilisateurs, de leur donner de nouveaux moyens de prendre en main les données et les cartes : interface d'extraction de données vecteur, amélioration de l'interface de téléchargement, amélioration du catalogue. Un nouveau service rejoindra également cartes.gouv.fr en 2026 : **Collaborer sur des données** (successeur de l'[Espace collaboratif](#)), permettant de mettre à disposition ses bases de données auprès d'une communauté, qui peut alors modifier cette base via des contributions directes ou des signalements. Enfin, un cinquième service arrivera progressivement dans cartes.gouv.fr à partir de 2026 : **Créer des cartes** (successeur de [Ma carte](#)), permettant de créer des cartes personnalisées et interactives et de les partager facilement. 2026 sera également l'occasion d'accueillir sur cartes.gouv.fr les utilisateurs moins experts et les utilisateurs grand public du Géoportail. Les sites internet geoservices.ign.fr et Géoportail.gouv.fr seront ainsi amenés à fermer à mesure que cartes.gouv.fr s'enrichira.

## Remonter le temps

Le site [Remonter le temps](#) est un outil d'observation du territoire et d'accès gratuit aux fonds de la Photothèque Nationale de l'IGN. Plus de 3 millions de photographies aériennes, dont 35 000 clichés obliques, et des centaines de cartes anciennes sont déjà diffusées.

En 2026, le site bénéficiera d'évolutions fonctionnelles et d'une amélioration des parcours de consultation et de téléchargement. Par ailleurs, de nouvelles collections historiques de l'IGN viendront enrichir le catalogue de données diffusées.

## Observatoire des forêts françaises

En partenariat avec l'ONF, le CNPF et en lien avec les acteurs de la filière forêt-bois et l'OFB, cet [observatoire](#) a pour objectifs de :

- Diffuser des informations et des données clé en main, produites par l'ensemble des partenaires fournisseurs de données, en commençant par les données de l'inventaire forestier national ;
- Héberger un centre de partage de ressources documentées sur des thèmes forestiers à forts enjeux en métropole et outre-mer ;
- Proposer un espace d'échange et de production en commun d'informations de croisement et d'analyses thématiques nationales et régionales axées sur la récolte des utilisations du bois, les services écosystémiques, le suivi des changements d'occupation et de santé des écosystèmes forestiers.

En 2026, l'observatoire va s'enrichir en contenus de données et d'analyses scientifiques sur de multiples thèmes en lien avec les objectifs de la politique nationale forestière.

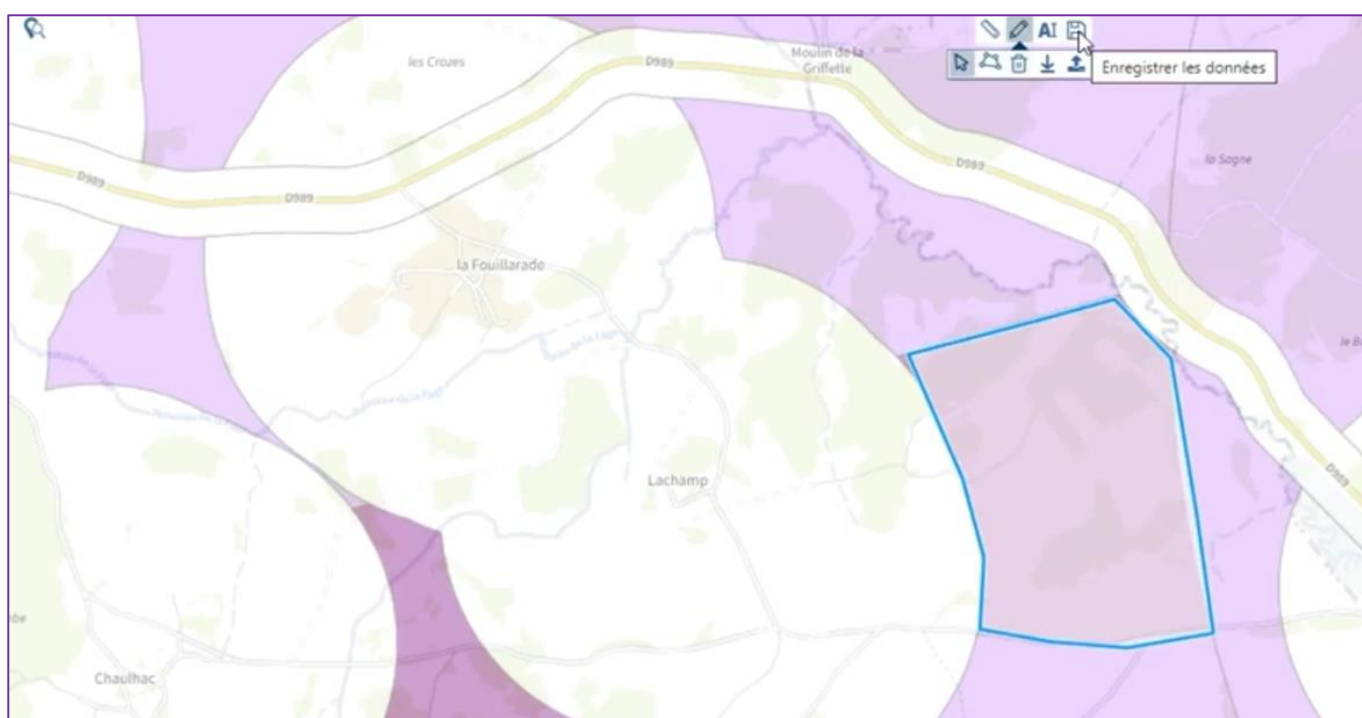
## Géoportail de l'Urbanisme

Le Géoportail de l'urbanisme (GPU) est la plateforme nationale de mise à disposition des documents d'urbanisme et des servitudes d'utilité publique.

L'année 2025 a été marquée par le lancement d'une importante démarche utilisateurs en vue de la prochaine refonte des interfaces du site web, prévue pour intégrer le design system de l'État. L'accessibilité du site, ainsi que les parcours recherche et consultation ont été révisés en priorité, en co-construction avec les utilisateurs. Côté alimentation du GPU, la fonctionnalité de dépôt des actes de procédures lancée mi-2024 continue de monter en puissance. Le dépôt des mises en compatibilité portées par l'État sera également rendu possible fin 2025. La bascule des comptes administrateurs sur une connexion via l'annuaire Cerbère est terminée, répondant ainsi aux exigences de sécurité.

En 2026, la priorité sera donnée à la refonte du site et à l'enrichissement des fonctionnalités d'interrogation des données. A ce titre seront évaluées les opportunités ouvertes par l'IA (exploitation des règlements PDF, chatbot pour interroger les données géographiques), les outils d'analyse guidée (indicateurs et datavisualisation) ou par la brique extraction personnalisée de la Géoplateforme. L'articulation entre le GPU et les plateformes de réglementations publiques sera également enrichie, sur les usages de contrôle de légalité (@ctes), d'approfondissement des thématiques environnementales (ENVERGO) ou risques (PPR), ou encore d'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (DOCURBA).

# MOBILISEZ DES SERVICES D'APPUI A LA DÉCISION



# OUTILS ET PORTAILS THEMATIQUES

## Portail EnR

Ce [portail](#), mis en œuvre par l'IGN et le CEREMA pour la DGEC, est un système de cartographie permettant de visualiser et d'analyser les divers enjeux des territoires à prendre en compte dans le développement des énergies renouvelables. Il permet d'appuyer les communes dans l'identification de zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables sur leur territoire, notamment pour définir les zones d'accélération prévues par l'article 15 de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Cet outil met à disposition des données objectives, compilables sur le territoire ainsi que des pré-traitements de ces données, pouvant servir d'outils d'aide à la décision pour les collectivités. En 2025, des mises à jour ont été déployées pour répondre au mieux aux retours des utilisateurs du portail, en accord avec les consignes de la DGEC.

Pour 2026, une nouvelle convention cadrera les travaux à la charge de l'IGN pour l'amélioration du portail et/ou des données auxquelles il donne accès



## NaviForest

[NaviForest](#) est un service en ligne gratuit permettant de visualiser, créer, modifier des informations et des données spécifiques au transport des bois. Ce service est dédié aux acteurs de la filière forêt-bois ainsi qu'aux instructeurs départementaux des itinéraires bois ronds. Il bénéficie d'une application mobile collaborative qui permet d'ajouter, de supprimer ou de corriger depuis un smartphone des informations métier en lien avec la desserte forestière. En 2025, conformément à la convention en cours, les travaux ont mené sur la rédaction du standard "Dessertes en forêt : Transport de bois et DFCI" dans le cadre du CNIG. Une étude a été effectuée auprès d'utilisateurs et diverses actions d'accompagnement (formations, présentations...) ont été menées.

Pour 2026, il est prévu de finaliser le nouveau standard des dessertes forestières et de le soumettre au CNIG pour validation. Le service sera maintenu en condition opérationnelle. Un accompagnement utilisateur devrait être mené (guide, support, formations), si le financement est confirmé, pour favoriser et faciliter la prise en main du service par les ayants droit.

## Cartographie des services publics

Le projet de cartographie des services publics propose un outil d'aide à la décision à destination des acteurs publics, notamment dans le cadre de l'élaboration de SDAASP (Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics). L'IGN et la DITP ont développé en 2025 un premier outil à destination de trois départements pilotes : les Hautes-Alpes, l'Indre et le Nord. L'outil permet de visualiser et filtrer les services sur ces trois départements, des données de contexte (population, accès aux soins...) et d'accéder à des indicateurs (calcul d'isochrones, statistiques...). Une enquête menée auprès des utilisateurs a permis de confirmer le besoin, d'identifier les sujets d'améliorations et de valider la poursuite du projet. La phase d'industrialisation sera lancée en 2026.

# FAITES DE LA CARTE LA COMPAGNE DE VOS DÉCOUVERTES ET DE VOTRE ACTION SUR LE TERRAIN



# CARTES IGN

## Situation

Lancée en mai 2024, l'application **Cartes IGN** s'inscrit pleinement dans la mission de l'Institut national de l'information géographique et forestière : permettre à chacun de découvrir les territoires, les richesses naturelles et culturelles de la France. En moins de deux ans, elle a déjà séduit près d'un million d'utilisateurs, devenant une référence pour l'accès aux cartes et vues aériennes, aux données thématiques produites par l'IGN et ses partenaires, ainsi qu'aux outils d'exploration qui offrent notamment la possibilité d'observer l'évolution des territoires dans le temps.

Au-delà de la consultation cartographique et d'informations géographiques, l'application propose des données et des fonctionnalités pour préparer ses sorties, qu'elles soient culturelles ou de plein air. Dans le domaine des activités extérieures, l'année 2025 est marquée par l'intégration d'une représentation en trois dimensions, incluant bâtiments et relief, ainsi que la possibilité d'enregistrer et de conserver ses itinéraires. Sur le plan culturel, la même année a vu le lancement d'un partenariat structurant avec le ministère de la Culture, permettant de valoriser des événements nationaux majeurs tels que les Journées européennes du Patrimoine ou les Journées nationales de l'Architecture.

## Objectifs 2026

En 2026, l'IGN souhaite placer les utilisateurs au cœur du processus d'évolution de l'application. Une phase de concertation sera engagée afin de recueillir leurs besoins et leurs priorités : quelles améliorations sont attendues, quelles évolutions doivent être privilégiées, comment élargir l'audience, notamment auprès des jeunes générations. Ces échanges permettront de consolider la trajectoire de Cartes IGN en fonction des attentes exprimées.

L'Institut entend s'adresser non seulement au grand public, mais aussi aux acteurs institutionnels. Fidèle à sa mission de service public, il souhaite mettre son expertise au service des politiques publiques en intégrant les besoins des services de l'État. Dès le premier trimestre 2026, une série de rencontres et d'échanges sera organisée en vue de concrétiser cette orientation.

Enfin, à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé fin 2025, l'année 2026 sera également l'occasion d'établir de nouveaux partenariats autour de la pratique du vélo et de la randonnée visant à soutenir les politiques nationales en faveur du tourisme, du sport et de la transition écologique.

Côté déploiement, l'objectif est d'amplifier la notoriété et l'usage de Cartes IGN en s'appuyant sur deux leviers et ainsi fidéliser les utilisateurs et réduire les usages saisonniers. D'une part, la mobilisation d'ambassadeurs disposant d'une capacité de communication et d'une audience nationale, susceptibles de valoriser l'application auprès de leurs communautés. D'autre part, l'enrichissement de l'offre par l'intégration de données pérennes et événementielles, encourageant les usagers à revenir sur l'appli plus fréquemment. Ces projets poursuivent ainsi la vocation de l'appli à encourager les mobilités douces, la pratique outdoor et la découverte des richesses naturelles et culturelles du territoire.

Trois cibles prioritaires ont été identifiées pour cette année : l'enseignement supérieur, le tourisme et la culture. Un partenariat de valorisation avec le ministère de la Culture permettra d'intégrer quatre événements culturels nationaux : la Fête de la musique, les Rendez-vous aux jardins, les Journées européennes du patrimoine et les Journées nationales de l'architecture.

Enfin, des partenariats médias ou cinéma et des collaborations avec des créateurs de contenu seront étudiés afin d'amplifier la visibilité de l'application et d'en faire un réflexe d'usage pour le grand public.

# CARTOGRAPHIES PAPIER

## Collections de cartes, cartes en relief et poster

Situation 2025

Afin de maintenir une offre de qualité autour de la carte papier, une stratégie de recentrage autour des segments tourisme et randonnées a été conduite notamment autour des cartes au 1/25000ème qui ont toutes fusionné dans une seule et même série TOP Rando25.

Des investissements techniques ont été opérés sur la chaîne de production afin d'automatiser au maximum les tâches de production et concentrer les actions des cartographes sur des opérations à forte valeur pour la carte. La nouvelle chaîne de production a ainsi été mise en place en 2025 et les premières cartes réalisées par ce biais ont été éditées.

Les nouvelles cartes régionales touristiques, dont certaines ont été établies en partenariat avec les comités régionaux de tourisme locaux, ainsi que la seconde moitié des TOP Tourisme100 ont été placées dans les rayons en début d'année. A cela s'ajoute 90 TOP Rando25, 4 TOP Rando75, 3 TOP Itinérance, 3 TOP Vélo ainsi que 2 posters et 1 relief.

La réduction de l'ancienneté de la carte au 1/25000ème étant un objectif fort, une réflexion sur les spécifications de cette carte a été lancée, se traduisant par la réalisation d'une étude utilisateur quantitative et qualitative dont les résultats sont attendus début 2026.

2025 marque enfin le lancement officiel du travail sur le schéma directeur de la cartographie. Il vise à produire, en associant la direction et les agents, un document posant les ambitions à 5 ans et les moyens à mettre en place, afin notamment de rechercher l'équilibre budgétaire sur les produits imprimés et les services associés et afin de faire de l'IGN un expert reconnu de la représentation cartographique dans toutes ses dimensions.

Nous prévoyons pour 2026 l'édition de :

- 139 Top Rando25 dont les 19 cartes de Corse
- 3 Top Rando75 : Golfe du Morbihan – Ile de Groix, Gavarnie - Néouvielle - Luchonnais et Camargue Alpilles
- 3 Top Tourisme France : une nouvelle édition de deux produits plébiscités à savoir : véloroute et voies vertes de France et itinéraires de grande randonnée en France, ainsi que la carte de France routière et touristique
- 1 Top Vélo : la Viarhona du Léman à la méditerranée,
- 1 Top Itinérance : la traversée des volcans d'Auvergne
- 1 poster du monde politique

## Commercialisation des cartes papier

L'IGN, premier éditeur du marché des cartes papier, s'appuie sur son site [boutique.ign.fr](https://boutique.ign.fr) pour la commercialisation de ses cartes. Le site propose une large gamme de cartes papier, posters et reliefs mais aussi des cartes personnalisées grâce au service "Carte à la carte", pour le grand public à des fins de loisirs et tourisme, et pour les professionnels revendeurs ou organisateurs d'événements.

En 2026, le site sera maintenu en condition opérationnelle. Quelques évolutions mineures sont toutefois envisagées. L'IGN met également à disposition des revendeurs un site [espace-revendeurs](https://espace-revendeurs.ign.fr) qui sera lui aussi maintenu



Destiné aux professeurs et à leurs élèves, le service [édugeo](#) est un portail thématique éducatif et pédagogique rassemblant des ressources et outils pour l'enseignement de la géographie. Disponible via la plateforme Lumni Enseignement et via le Gestionnaire d'accès aux ressources (GAR), édugeo s'adresse à des publics qui vont du primaire au supérieur, l'essentiel des

utilisateurs étant réparti dans les collèges et lycées.

Ce portail s'appuie très largement sur l'infrastructure du service Ma Carte, tout en proposant un connecteur spécifique pour être consulté depuis les établissements scolaires, par les enseignants et élèves en toute sécurité. L'outil cartographique d'édugeo est accompagné d'un jeu vidéo-ludique Minetest, open source, inspiré du jeu Minecraft®.

Pour l'année 2026, le maintien en condition opérationnelle du service édugeo sera assuré. Un travail sera engagé avec le ministère pour identifier les axes d'évolutions de l'outil compte tenu des évolutions structurantes des services numériques de l'institut ces dernières années. Côté Minetest, une recherche de partenaire est engagée afin de confirmer la pérennisation du service et le rapprocher de besoins de politiques publiques.

## Le Tour du monde en 80 jours

d'après Jules Verne



138 >

### Le tour du monde en 80 jours

Le 9 novembre 1872, Le Temps publie la première édition du roman de Jules Verne, *Le Tour du monde en quatre-vingt jours*, mêlant récit de voyage, poursuite polaire et données scientifiques. Ce voyage est rendu possible par le développement des transports qui marque la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la révolution industrielle. L'ouverture du canal de Suez en 1869 et la mise en place du chemin de fer



# ANIMATION TERRITORIALE ET NATIONALE



- **Problématique des données territoriales**

On constate une extrême richesse des données détenues par les acteurs des territoires. En effet, ces acteurs (régions, départements, métropoles, services déconcentrés de l'Etat...) ont investi dans la donnée géographique et ont déployé à leurs échelles des SIG pour répondre à leurs besoins propres. Ces acteurs disposent ainsi de données et d'outils précis.

Toutefois, on constate également un éparpillement des initiatives, qui empêche le passage à l'échelle. Pour éviter la dispersion, rassembler les forces, gagner en efficacité et avoir de l'impact, il est donc indispensable de désiloter les initiatives pour parler un langage commun, permettant de passer à l'échelle sur les différents cas d'usage, et de faire en sorte que la politique de la donnée soit réellement mise au service des politiques publiques prioritaires et des attentes des citoyens.

Mutualiser les données, fédérer les besoins, partager les solutions entre administrations et avec les territoires, toutes ces actions doivent s'organiser d'abord par famille d'usages (eau, artificialisation des sols, forêt, etc.), mais aussi en veillant à une urbanisation des outils transverses, à la fois sur le plan national et dans la relation Etat-collectivités.

Pour ces différents aspects, le groupe de travail du CNIG sur la gouvernance de la donnée territoriale a bien posé les enjeux des comités territoriaux de la donnée (CTD) : élaborer des projets communs et coopérations entre partenaires de l'écosystème, coconstruire et mutualiser des référentiels de données, mutualiser des briques technologiques (portails de diffusion de données, portails thématiques), rechercher un emboîtement d'échelle entre acteurs nationaux et territoriaux, par exemple sur les jumeaux numériques de territoires, l'intelligence artificielle.

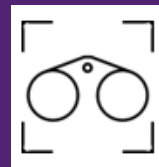
- **Rôle de l'IGN en matière de données territoriales**

L'IGN souhaite renforcer ses actions mutualisées avec les collectivités territoriales, dans un objectif de passage à l'échelle, en proposant une approche fédérative et collégiale. En effet, le rôle de l'IGN est d'appuyer les acteurs de la donnée et de favoriser une dynamique en matière de communs numériques, afin de rassembler la donnée d'intérêt pour les acteurs des territoires.

L'institut, d'une part, développe des référentiels utiles aux collectivités et, d'autre part, propose de structurer des financements mutualisés entre différents CTD, cf. supra le comité des commanditaires en imagerie aérienne et spatiale. C'est pourquoi l'IGN souhaite prendre part aux CTD.

La Fabrique de la donnée territoriale (cf. ci-après) offre un débouché opérationnel au CNIG et aux CTD, en permettant d'activer plus facilement des projets de niveau national avec des collectivités territoriales. La finalité est de passer à l'échelle les initiatives locales, afin de générer de la mutualisation et d'harmoniser les données territoriales à l'échelle de la France, en s'appuyant sur les plateformes régionales.

# ZOOM : LA FABRIQUE DE LA DONNÉE TERRITORIALE



L'IGN poursuit l'accompagnement de projets de données et services au sein de son incubateur de communs numériques qui fonctionne selon la méthode des startups d'État de beta.gouv (Dinum). Le Référentiel National des Bâtiments (RNB) et Panoramax ont poursuivi leur accélération en 2025 et préparent les conditions de leur pérennisation pour 2026.

D'autres projets ont poursuivi leur déploiement : Cartographie des services publics avec la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et la Direction de l'information légale et administrative (DILA), FoReg pour visualiser les réglementations en forêt, Carte Facile ou encore le Portail national des données d'accessibilité avec la Délégation interministérielle à l'accessibilité (DIA). Un hackathon organisé en mai 2025 à l'IGN a réuni une cinquantaine de participants pour faire émerger des pistes de solutions concrètes (lien bâti-adresse, ID-RNB dans [OpenStreetMap](#), association de photos Panoramax à des bâtiments...).

## Une gouvernance partenariale élargie

Succédant à la Fabrique des Géocommuns, la Fabrique de la donnée territoriale a été officiellement lancée le 7 octobre 2025 lors du 1<sup>er</sup> Forum de la donnée territoriale. Opérée par l'IGN en collaboration avec la DINUM, le CNIG et l'ANCT, et présidée par Akim Oural, elle rassemble un écosystème inédit : 15 associations de collectivités, 7 représentants de l'État et des collectifs comme OpenStreetMap France. Ce dispositif s'inscrit également dans la feuille de route du programme Transformation numérique des territoires 2025-2027.

L'objectif est d'impliquer fortement les acteurs territoriaux dans la remontée des problématiques et la priorisation des chantiers accompagnés. Ils devront répondre à des cas d'usages concrets nécessitant une harmonisation des données territoriales et la mise en place d'outils collaboratifs pour passer à l'échelle nationale et y adosser des services à valeur ajoutée. Un comité des partenaires se réunit deux fois par an pour sélectionner les projets sur la base des besoins identifiés par le collectif.

Quatre projets prioritaires ont été lancés fin 2025 : **base routière nationale en commun, inventaire des chemins ruraux, référentiel des limites administratives et compétences territoriales, service sur les obligations légales de débroussaillage**. Ils feront l'objet d'investigations, d'un tour de table et d'une gouvernance ouverte.

La Fabrique de la donnée territoriale fonctionne en complémentarité avec les dispositifs existants : data.gouv.fr, la Fabrique des Standards et commissions du CNIG, comités territoriaux de la donnée, ainsi que la Géoplateforme, qui sera le moteur technique des outils développés.

Pour en savoir plus : [fabrique-de-la-donnee-territoriale.beta.gouv.fr](https://fabrique-de-la-donnee-territoriale.beta.gouv.fr)



la Loire et Centre-Val de Loire. Cette rencontre a permis de partager les retours d'expérience sur le passage à NexSIS, les appariements entre bases SDIS et BDTOPO®, ainsi que les usages d'autres données IGN tels que le LIDAR HD ou la BAN.

- **L'IGN en appui aux services déconcentrés de l'Etat**

### **Convergence Géo-IDE – Géoplateforme**

Une trajectoire de convergence est engagée entre Géo-IDE, outil du ministère de la transition écologique pour le stockage, le catalogage et la mise à disposition du patrimoine de données géographiques, et les solutions cibles que sont la Géoplateforme et Cartes.gouv.fr, avec un horizon d'arrêt de Géo-IDE fixé avant fin 2027. Cette convergence vise à assurer la continuité des services rendus aux utilisateurs tout en faisant évoluer progressivement les usages vers une offre géomatique unifiée et pérenne portée par l'IGN.

Dans ce cadre, les services déconcentrés de l'État utilisateurs de Géo-IDE (DDT(M), DREAL) seront étroitement associés aux travaux de convergence, afin de qualifier les besoins prioritaires, de contribuer aux phases de test et de recette, et d'éclairer la feuille de route des évolutions fonctionnelles de la Géoplateforme et de Cartes.gouv.fr. Cette démarche d'animation et de co-construction permet de sécuriser la transition, de prendre en compte les spécificités territoriales et de favoriser l'appropriation des outils cibles.

### **Coopération sur la data entre services de l'Etat en région - l'exemple des Pays de la Loire**

L'IGN consolide ses liens avec les services de l'État en région, notamment via le réseau data en Pays de la Loire, co-piloté par le SGAR, l'IGN et l'INSEE. Ce réseau favorise l'accès aux données et la connaissance partagée des ressources, en travaillant sur l'interopérabilité des outils, les modalités d'échange, la valorisation des compétences et des expertises de chaque structure, ainsi que le développement de collaborations et de bonnes pratiques entre acteurs publics.

### **Appui aux politiques publiques de mobilité douce en Normandie**

L'IGN a mis en place un guichet collaboratif pour la DREAL Normandie afin d'accompagner le déploiement du Plan Sécurité Vélo dans la région. Cette solution, accessible via une application web et mobile, permet d'identifier, localiser et suivre l'état des infrastructures et équipements cyclables susceptibles de présenter des risques pour les usagers vulnérables, notamment les cyclistes. Le dispositif favorise la remontée des signalements et la mobilisation des gestionnaires de voirie pour une intervention rapide. Après une phase d'expérimentation réussie en Normandie, le Plan Sécurité Vélo a désormais vocation à être étendu à l'échelle nationale.

### **IGN et préfetures : une coopération renforcée en perspective**

La réforme renforçant les pouvoirs des préfets dans les régions et départements (décret n°2025-723 du 30 juillet 2025) constitue une étape majeure dans l'évolution des relations entre les services déconcentrés de l'État et l'IGN. L'Institut souhaite s'affirmer comme un partenaire stratégique des préfetures, en particulier lors de situations de crise ou pour des besoins d'expertise spécifiques. Cette réforme offre une opportunité unique pour renforcer la contribution de l'IGN à l'application des politiques publiques nationales dans les territoires et instaurer un véritable « réflexe IGN » auprès des services déconcentrés de l'État en région.

### **Répondre au besoin des préfets - 1ère expérimentation avec le préfet de Corse**

L'IGN s'est rapproché du préfet de Corse afin de mieux comprendre les besoins des préfets et de leurs services, en termes de représentation du territoire, de cartographie thématique, à l'échelon régional ou départemental, et de vérifier que l'offre IGN puisse être facilement mobilisée par les services des préfetures. Avec la coordination du secrétariat général aux affaires de Corse (SGAC), la Direction territoriale sud-est IGN et la DREAL de Corse ont travaillé à des propositions de cartes et exploré les outils

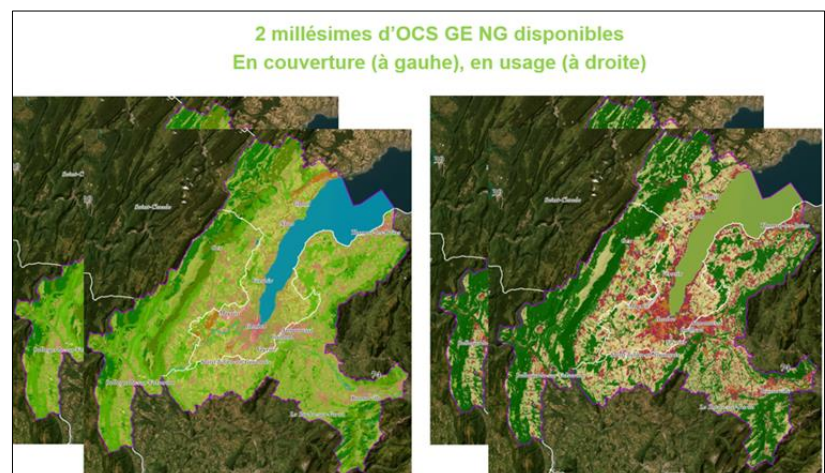
de cartographie proposés par l'institut. Ces travaux seront prochainement présentés au préfet de Corse. L'objectif de cette expérimentation n'est pas de réaliser un travail « sur mesure » pour une préfecture, mais de positionner l'IGN comme fournisseur de solutions pour l'ensemble des préfets, en soutien à ou en coopération avec les services déconcentrés de l'Etat, au plus proche de leurs besoins.

### **Appui à la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes en transfrontalier franco-suisse pour suivre les évolutions d'occupation du sol de la 5<sup>ème</sup> métropole d'Auvergne-Rhône-Alpes, le franco-genevois**

Pour observer, planifier et contenir la croissance urbaine, les territoires doivent pouvoir fonder leur décision sur des mesures fiables et durables. Dans cette optique, le Gouvernement français déploie l'Observatoire de l'artificialisation des sols dans le cadre duquel l'IGN s'est vu confier la réalisation d'un programme ambitieux de production de données d'occupation et d'usage du sol à grande échelle (OCS GE), automatisée par IA.

Le « Grand Genève » comprend 212 communes situées en France (départements de l'Ain et de la Haute-Savoie) et en Suisse, au sein du canton de Genève et du district de Nyons, canton de Vaud. Son développement est très suivi dans le dialogue transfrontalier.

Un travail a été mené, en lien avec la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes, pour la production de données à la fois sur la partie française et suisse du Grand Genève. En complément côté français des 1 423 km<sup>2</sup> dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie déjà produits dans le cadre du programme national français OCSGE, côté suisse, la production d'OCS GE a été réalisée sur 620 km<sup>2</sup> (hors lac Léman) en répondant aux spécifications CNIG (françaises donc) et bénéficiant de couvertures aériennes en 2018 et 2021 à la demande du Canton de Genève. Une synthèse des indicateurs portant sur la couverture et l'usage du sol sur le territoire objet d'étude est en cours de production avec des premiers chiffres partagés lors de la journée romande de la géo-information, à Lausanne le 13 novembre 2025. L'année 2026 va permettre une appropriation de ces données par les acteurs du dialogue transfrontalier, une comparaison avec d'autres indicateurs de suivi, et de nombreux échanges.



### **Nématode du pin : l'IGN, partenaire clé des services de l'État dans la gestion de cette crise**

La direction territoriale Sud-Ouest de l'IGN est mobilisée pour faire face à une crise phytosanitaire inédite. Le nématode du pin a été détecté dans la forêt landaise, une première en France. Ce parasite, identifié à l'automne 2025 à Seignosse, menace la pérennité des pins maritimes, ressource stratégique pour l'économie de Nouvelle-Aquitaine.

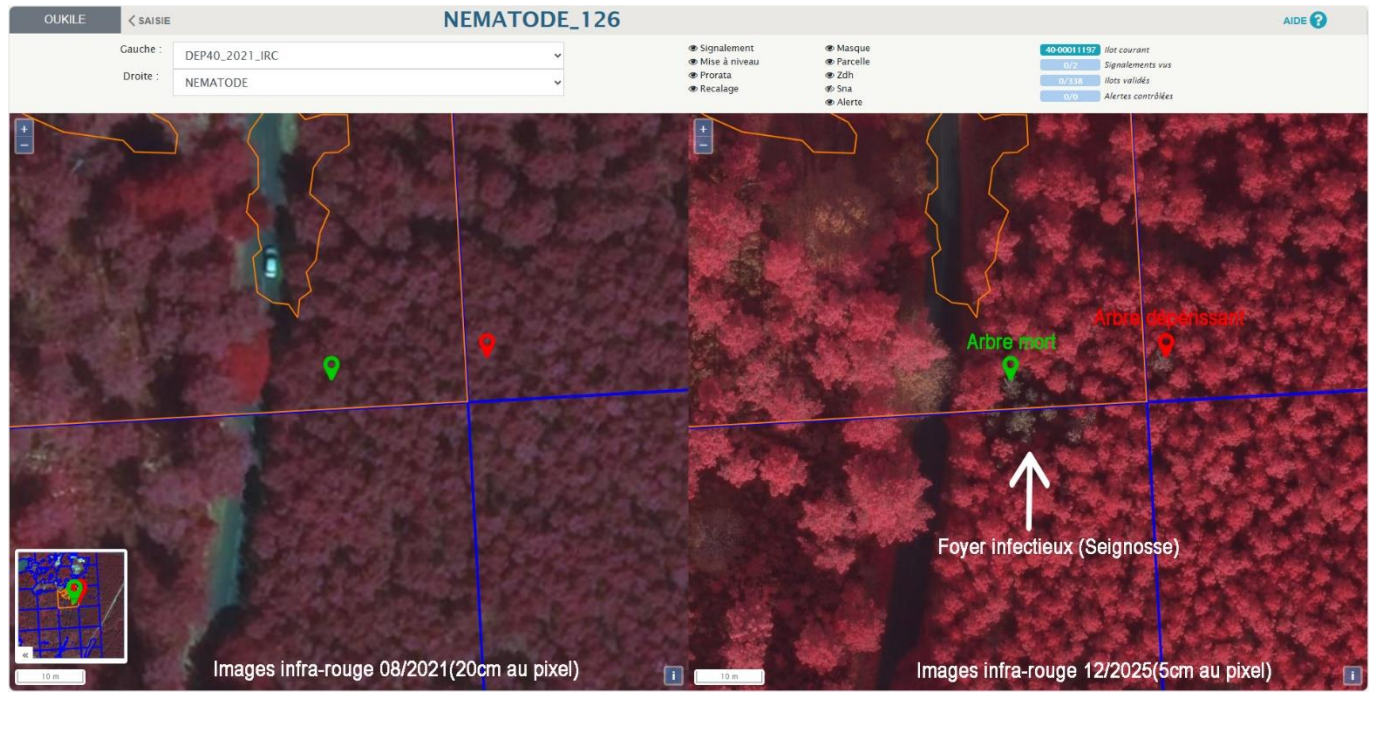
Le ministère de l'Agriculture – Département de santé des forêts - a confié à l'IGN la mission de réaliser une couverture aérienne et de produire une cartographie dynamique des arbres morts ou en dépérissement. Cet outil est essentiel pour orienter les opérations de prospection, d'abattage sanitaire et de lutte contre la propagation.

Pour répondre à cette demande, une fois les photos aériennes haute résolution prises par le Service de l'imagerie aérienne début décembre 2025, la direction territoriale Sud-Ouest de l'IGN a mobilisé ses géomaticiens et experts en photo-interprétation forestière pour analyser ces prises de vue. Les images en

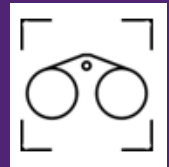
Plan d'activité 2026 de l'IGN

couleurs visibles et proche infrarouge ont une résolution de 5 centimètres. Elles permettent de cartographier chaque arbre et de le classer selon son état sanitaire. Ce travail guide les services de l'État (Préfecture et DRAAF notamment) dans la définition des priorités.

Fort de sa connaissance des milieux forestiers, de son expertise en imagerie aérienne, en géomatique, et en intelligence artificielle, l'IGN, via son implantation régionale, confirme sa capacité à déployer rapidement ses moyens techniques et humains pour soutenir la gestion d'une crise majeure.



# ZOOM: LA RÉPUBLIQUE DES CARTES



L'année 2026 marque les grands débuts de la République des Cartes, une initiative lancée l'an dernier par une coalition d'acteurs engagés dont l'IGN\*. Elle a pour ambition de célébrer le pouvoir de la carte pour penser le monde, de créer de la discussion et du lien autour d'elle, ainsi que de sensibiliser les décideurs et le grand public aux enjeux de souveraineté technologique. En résumé, la République des cartes aspire à « révéler le pouvoir des cartes comme **levier pour faire démocratie** ».

Le premier grand temps fort de la République des cartes est le lancement, à partir de 2026, d'une journée de célébration annuelle baptisée **le Jour de la Carte**. Chaque 1er mercredi de février, sera ainsi organisée, sur le modèle de la Fête de la musique, une journée populaire et médiatique, décentralisée et internationale, pour révéler le pouvoir démocratique des cartes. Pour sa première édition, le 4 février 2026, des dizaines d'événements (ateliers, expositions, rencontres, débats...) auront lieu partout en France. L'ambition : faire de la carte un objet « heureux » qui révèle invisible et nourrit le débat démocratique, favoriser l'invention de nouvelles cartes, au-delà des formats actuels, et enfin exprimer l'urgence à libérer la carte de l'emprise des Gafam.

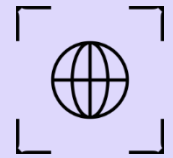


Tout au long de l'année, La République des cartes fera parler d'elle. Des podcasts donneront la parole à celles et ceux qui fabriquent, détournent ou interrogent les cartes : praticiens, chercheurs, designers, journalistes, artistes... Une première série de cinq épisodes réalisés avec le podcast Sismique est déjà en ligne.

**Des publications d'analyses et de parti pris**, sur le site de la République des cartes ainsi que sur des sites partenaires, comme le média d'analyse en ligne AOC, nourriront le débat public, pour faire de la cartographie un véritable enjeu politique. Un livre blanc viendra en poser les grands enjeux.

[www.republiquedescartes.fr](http://www.republiquedescartes.fr)

\* La République des cartes est portée par l'IGN, la Banque des territoires, la Fabrique de la cité, Leonard (Groupe Vinci), OVHcloud, CY école de design (CY Cergy Paris Université) ainsi que le Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG). L'agence Nodesign, le média en ligne AOC ainsi que notre voisin Ubisoft ont également rejoint l'aventure. Présidé par le cosmographe Maxime Blondeau, son comité d'orientation réunit des personnalités de référence dans les domaines de la cartographie, écologie, géopolitique, culture, sciences sociales et philosophie.



## INNOVATION

Dans un environnement technologique en évolution rapide, l'IGN doit renforcer son agilité, innover et travailler en écosystèmes afin de surmonter les défis techniques et mettre ces avancées au service des politiques publiques.

### **Une stratégie d'innovation pour adresser les verrous technologiques**

L'IGN intègre une culture de l'innovation et des méthodologies à tous les niveaux : production, traitement et diffusion des données géographiques. En ce sens, l'innovation est embarquée dans chacun des chapitres de ce document. La stratégie d'innovation s'axe autour de deux grands objectifs : innover pour optimiser l'existant, comme les innovations sur la BD Topo, et innover pour explorer de nouvelles technologies, comme c'est le cas avec les modèles de fondation (cf. Zoom modèles de fondation, page 32). L'établissement s'inscrit dans une dynamique d'innovation ambitieuse, accentuant son investissement dans des technologies de pointe. Des feuilles de routes technologiques sont associées à ces domaines prioritaires d'innovation.

Ainsi, en 2026, deux domaines technologiques innovants seront particulièrement investis :

- la détection du changement, qui recouvre une large palette de méthodes de traitement de données ainsi qu'une grande diversité de données d'entrée. Les développements prévus permettront de répondre à différents objectifs : amélioration de la performance opérationnelle dans la mise à jour des référentiels de l'Institut, amélioration de l'actualité de la donnée, cartographie de phénomènes caractérisés en tant que tels par un changement et description des dynamiques des territoires.
- et le mixte technologique, avec une feuille de route technologique qui sera adoptée en 2026 (cf. Zoom mixte technologique, page 57).

L'année 2026 sera également celle de la mise à jour de la feuille de route intelligence artificielle volontairement orientée sur une stratégie d'IA frugale ainsi que du bilan de celle consacrée à la géolocalisation.

Afin de favoriser l'apparition d'innovation, le collectif a toute son importance. En ce sens, plusieurs dispositifs existent pour faire vivre cette dynamique : le Lab IGN, offrant un espace d'intelligence collective pour résoudre des problématiques, ou encore le comité d'orientation de l'innovation dont la mission est de partager sur les enjeux d'innovation de l'établissement et d'arbitrer les prochaines feuilles de route à engager. En externe l'IGN a également un rôle à jouer pour aider à l'acculturation ; il contribue notamment aux clubs de l'IA et à la journée de la donnée et de l'IA pilotés par le ministère de la transition écologique.

Enfin, la consolidation des financements de l'innovation et l'exploration de nouveaux guichets seront prolongés en 2026 (ex. : Pionniers de l'IA - France 2030, co-financement ALLiance – DINUM, appels à projets européens, etc.).

### **Innover avec les écosystèmes, s'appuyer sur des partenariats industriels : Datalliance et IGNfab**

En 2026, l'établissement continuera de s'appuyer sur ces deux dispositifs pour renforcer la stratégie d'innovation de l'IGN avec l'ensemble des communautés (publiques, privées et recherche).

a) Datalliance, pour accélérer l'industrialisation de solutions innovantes en réponse aux grands enjeux de politiques publiques :

En 2025, deux Datalliance ont permis, avec Cythelia energy, d'intégrer des données de cadastre solaire dans le portail EnR (solution Cythelia co-validée par le Cerema et l'IGN) et, avec TerraNIS, de collaborer sur une production automatique « haute fréquence » de données d'occupation du sol.

En 2026, le dispositif Datalliance continuera d'accompagner le passage à l'échelle d'innovations technologiques en réponse à des enjeux de transition écologique. Ainsi, trois entreprises du réseau contribueront avec l'IGN et ses partenaires au développement du socle du projet Jumeau Numérique de la France et de ses Territoires (IGO, LuxCarta et 1Spatial).

Une troisième édition des « Rencontres Datalliance » sera organisée en 2026, à l'exemple du format plébiscité fin 2025 sur le thème "Risques et Climat", réunissant à nouveau porteurs de politiques publiques, experts publics et entreprises du réseau Datalliance.

#### b) IGNfab, usine à démonstrateurs et interface de l'IGN avec les communautés techniques :

Pour répondre à des besoins croissants d'innovation plus « agile », l'IGN a décidé en 2025 de repenser intégralement le dispositif IGNfab et de le réadapter aux besoins stratégiques de l'établissement.

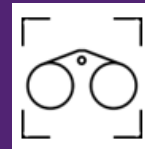
Désormais orienté vers la production de démonstrateurs, IGNfab évolue et déploiera en 2026 un dispositif (interne et externe) plus adapté à l'innovation ouverte et collaborative, en lien permanent avec les écosystèmes et communautés techniques plus larges, autour des problématiques technologiques stratégiques pour l'Institut.

#### **Accélération et déploiement de la stratégie open source de l'établissement**

2025 a été marquée par la création de l'OSPO IGN : Open Source Program Office, évolution du groupe de travail sur l'open source qui existait précédemment. Via cette structure, un travail d'acculturation et de formation autour des enjeux open source s'est prolongé au sein de l'établissement afin de renforcer sa stratégie, reposant sur :

- une participation régulière au sein du TOSIT (The Open Source I Trust, association en faveur de l'émergence de codes, logiciels et solutions informatiques en open source, regroupant de nombreux acteurs du numérique français) ;
- un partage continu de la stratégie open source auprès des directeurs IGN ;
- la consolidation de la documentation et l'accompagnement interne pour l'ouverture ou la consolidation de projets open source (iTowns, Comp3D...) ;
- la participation aux grands temps forts des communautés open source, notamment le salon *Open Source Experience* (sur le stand de la DINUM) ou encore la conférence FOSS4G Europe.

En 2026, l'OSPO continuera de renforcer la politique open source de l'IGN et d'accompagner les équipes dans sa mise en pratique.



Disposer de données géolocalisées fiables est essentiel pour éclairer la décision publique, notamment face aux défis environnementaux, sociaux et économiques. Cependant, leur utilisation demeure souvent complexe pour les acteurs non spécialistes, en raison du caractère technique des données et de la diversité des organismes qui les produisent. Les LLM (grands modèles de langage) ouvrent la possibilité de dépasser ces freins en rendant la donnée immédiatement accessible et mobilisable en langage naturel, au service de la décision publique et de la concertation citoyenne.

Le projet GéOLLM répond ainsi à une ambition forte : accélérer la capacité d'action des décideurs publics en leur offrant un outil intuitif d'accès aux données géographiques. Ce projet vise à créer un assistant géographique public intelligent, capable de démocratiser l'accès aux données territoriales grâce à l'IA générative souveraine. Il a vocation à résoudre trois problématiques principales :

- Faciliter la "découvrabilité" et l'accès aux données de référence (trouver rapidement les bonnes données, comprendre leurs caractéristiques et comment les utiliser) ;
- Permettre un dialogue en langage naturel avec les bases de données géographiques (poser une question, obtenir le descriptif d'une zone, une statistique ou un indicateur utile) ;
- Renforcer la capacité des collectivités et de l'État à éditer des cartes numériques à partir de la donnée pour analyser un territoire, planifier une action publique, dialoguer avec les citoyens.

Au-delà de la mise à disposition d'un assistant géographique, cette démarche se veut être construite dans la logique des communs numériques : un projet ouvert, interopérable et fédérateur, qui associe plusieurs acteurs publics et techniques à la construction d'un bien commun national. Suivant une démarche itérative, deux démonstrateurs (actuellement au stade expérimental) ont été développés et visent à rendre les données et les services de la Géoplateforme accessibles à travers des assistants virtuels.

En 2026, des partenaires seront identifiés parmi des acteurs qui viennent porter des cas d'usages, contribuer au projet ou encore le soutenir. Un tour de table de ces partenaires permettra de préciser le périmètre des actions à engager et de poursuivre les développements dans une logique de co-construction. Le recueil des besoins utilisateurs et les choix d'orientation technique et stratégique s'appuieront sur les démonstrateurs déjà existants, qui évolueront progressivement. Cette évolution permettra de renforcer les fondations techniques, sémantiques et partenariales du projet. Ce projet, dont une des vocations naturelles dans l'offre est de contribuer au site [cartes.gouv.fr](https://cartes.gouv.fr), pourra faire l'objet de travaux complémentaires sur d'autres portails en fonction des besoins exprimés par les partenaires de l'institut (Géoportail de l'urbanisme par exemple).

En outre, l'IGN intégrera le projet SofIA, porté par le Ministère de la transition écologique, l'ADEME et le CEREMA, qui vise à développer un agent conversationnel fiable pour faciliter l'accès à des connaissances publiques au service de la transition écologique. Il mobilisera les ressources de l'Observatoire des forêts françaises et ses données géographiques, avec l'objectif d'harmoniser les métadonnées afin de permettre leur interrogation conjointe en langage naturel via un modèle de langage de grande taille (LLM). Cette démarche doit renforcer l'usage des données géographiques et soutenir l'aide à la décision publique.

# RECHERCHE

## Situation

La recherche de l'IGN fait avancer les connaissances tout en alimentant l'innovation de l'institut et de partenaires publics et privés. Au sein de l'IGN, elle est portée par Géodata Paris et structurée thématiquement autour de trois unités de recherche. L'équipe de géodésie, au sein de l'unité mixte avec l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), s'intéresse aux systèmes de référence et à la dynamique de la Terre. Le Laboratoire en sciences et technologies de l'information géographique pour la ville et les territoires durables (LASTIG), unité mixte de recherche IGN – Université Gustave Eiffel – École d'ingénieurs de la ville de Paris, travaille sur l'ensemble du cycle de l'information géospatiale. Le Laboratoire d'inventaire forestier (LIF), unité propre de l'IGN et unité sous contrat d'INRAE mène la recherche de l'IGN en information forestière. Ces unités totalisent une centaine de chercheurs et d'ingénieurs dont une soixantaine de permanents.

## Objectifs 2026

### Jumeau numérique de la France et des territoires

Le LASTIG contribuera au projet Jumeau numérique de la France et des territoires (JNFT) pour trois axes de recherche : la reconstruction & mise à jour de la maquette numérique, l'interopérabilité du jumeau numérique, la simulation et la visualisation (cf. Zoom dédié).

### Géodatacenter

Le projet de GeoDataCenter vise à mettre les données libres de l'IGN, issues de sa production ou de sa recherche, à la disposition de la communauté de la recherche scientifique publique. Ce projet s'appuiera sur les infrastructures de diffusion existantes en les enrichissant des données et métadonnées manquantes et en offrant un accès à l'ergonomie pensée pour la recherche. Il pourra s'articuler avec le volet « système d'information » du PEPR Ville Durable et Bâtiments Innovants porté par l'Université Gustave Eiffel et pourra également s'intégrer dans l'infrastructure de recherche DataTerra. Géodata Paris a choisi un architecte pour ce projet qui mène l'étude de faisabilité pour le projet.

### Développement des partenariats avec les entreprises

La recherche de l'IGN collabore avec de nombreuses entreprises. Ces collaborations sont fondamentales pour enrichir l'innovation dans l'écosystème de l'information géospatiale, au-delà de l'IGN même. Les deux modes principaux de partenariat sont le consortium portant un projet soumis à une agence de financement et la thèse partenariale. Géodata Paris poursuivra sa politique de développement de partenariats de recherche en visant notamment la mise en place de chaires de recherche.

### Schéma directeur de la recherche et des technologies

Le schéma directeur de la recherche et des technologies (SDRT) est un document stratégique qui donne les orientations de l'Institut en matière de recherche et d'innovation pour les années à venir. Ce document, déclinaison du contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'institut, a plusieurs fonctions : stimuler une réflexion prospective sur l'information géolocalisée, identifier les défis technologiques, présenter un cap scientifique et technologique et orienter les projets de recherche des laboratoires de l'institut. Le SDRT actuel datant de 2020, l'élaboration d'un nouveau SDRT a démarré en 2025 en vue de livrer une mise à jour mi-2026.

### Intrication recherche – enseignement

Le modèle français d'école implique les personnels de recherche dans l'enseignement et vice-versa. Cette implication permet à l'enseignement d'être à l'état de l'art et à la recherche de se donner à voir aux étudiants. L'emménagement du LASTIG dans le site de l'école à Marne-la-Vallée est un facteur important pour améliorer cette implication, qui sera promue.

# FORMATION

## Situation actuelle

L'École nationale des sciences géographiques a changé de marque le 1<sup>er</sup> octobre 2025 en devenant Géodata Paris (au lieu d'ENSG Géomatique) pour renforcer son positionnement comme l'école d'ingénieurs française d'expertise sur la géodonnée. Géodata Paris se situe au carrefour des sciences de la Terre, des sciences des données, de l'informatique, de la géographie et de la cartographie.

La commission des titres d'ingénieur (CTI), organisme indépendant chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les écoles d'ingénieurs françaises, a ré-accrédité l'école à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'école nationale des sciences géographiques pour la durée maximale possible (cinq ans), jusqu'à la fin de l'année universitaire 2029-2030.

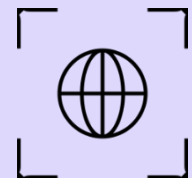
Après des recrutements incomplets dans le cycle ingénieur en 2024, l'école a recruté nominalement en septembre 2025 dans les cycles ingénieur (62 élèves en première année, dont 20 fonctionnaires) et licence professionnelle géomètre-géomaticien (18 élèves en première année, dont 4 fonctionnaires).

## Objectifs 2026

En formation initiale, le projet majeur concerne la refonte du programme d'enseignement du cycle d'ingénieur pour une première mise en œuvre à la rentrée 2026. En effet, après plusieurs années d'évolutions incrémentales du programme, différents éléments dont le contexte technologique (avec notamment la déferlante de l'intelligence artificielle qui impacte tous les métiers du traitement de la donnée) et l'urgence de former des jeunes ingénieurs à devenir les acteurs de la transition socio-écologique exigent de revoir ce programme en profondeur. Dès la fin de l'audit de l'école par la CTI, des groupes de travail composés d'enseignants ou d'enseignants chercheurs, d'élèves et d'anciens élèves ainsi que d'employeurs ont mené des réflexions thématiques (géomatique, IA, informatique, transition écologique, sciences humaines et sociales, etc.), à intégrer dans une nouvelle maquette qui sera soumise pour validation au conseil de perfectionnement au printemps 2026. Les innovations du programme portent non seulement sur les disciplines enseignées mais aussi sur les modalités pédagogiques : légère baisse du volume horaire des heures encadrées, renforcement des projets proposés par des acteurs socio-économiques, évaluations à repenser dans le contexte des bouleversements induits par l'IA générative, mise en œuvre de la démarche compétence telle que préconisée par la CTI. Cette réflexion est aussi l'occasion de préparer l'augmentation à 100 des effectifs des promotions d'ingénieurs inscrite au schéma directeur quinquennal de l'école, adopté en 2024.

La rentrée 2026 verra par ailleurs l'ouverture d'une nouvelle filière de spécialisation de troisième année en anglais conçue avec AgroParisTech Nancy intitulée « *Forest Information and Resource Strategies* ».

En formation professionnelle, une feuille de route donnant les grandes orientations stratégiques et opérationnelles sera préparée, précisant les partenariats à mobiliser, les ressources nécessaires, les mutualisations possibles avec la formation initiale, le calendrier de mise en œuvre et les indicateurs de suivi et d'évaluation. Au-delà de la modernisation du catalogue existant, l'accent sera mis sur quelques formations emblématiques à distance autour de la géodonnée et de l'IA.



## RELATIONS INSTITUTIONNELLES



*Délégation française à la session plénière de l'UN-GGIM (New York, août 2025)*

### Objectifs 2026

Membre d'associations telles que EuroGeographics (agences nationales de cartographie et cadastre), EuroSDR (réseau liant les agences de cartographie et cadastre avec les organismes de recherche), ENFIN (réseau européen des inventaires forestiers nationaux) ou IFN-LAC (inventaires forestiers en Amérique latine-Caraïbes) ainsi que de comités d'experts (UN-GGIM: Europe), l'IGN s'implique activement dans leurs réseaux d'échange et de concertation. Par ce biais, il promeut auprès des décideurs nationaux et européens une Europe de la donnée géographique ou forestière et un schéma de subsidiarité valorisant la complémentarité et l'harmonisation des actions menées par les agences nationales de géographie et d'inventaire forestier avec celles engagées au niveau européen. Cette implication permet également d'assurer une veille sur les directives européennes susceptibles d'influer sur l'activité de l'institut, notamment la révision de la directive Inspire et l'initiative « omnibus numérique », destinées à simplifier les règles de l'UE dans le domaine du numérique. Cette initiative concerne des règlements tels que le RGPD, celui relatif à la gouvernance européenne de la donnée (DGA), le règlement sur les données de l'UE (« Data Act ») ou encore celui établissant la liste des données de forte valeur (HVD). Ainsi l'IGN prend part aux réflexions sur les politiques publiques induites et contribue à leur mise en œuvre au niveau national, en bonne intelligence avec le CNIG.

Sur le plan bilatéral, l'IGN renforce ses coopérations avec ses homologues européens. Dans le cadre du Comité de coopération transfrontalière franco-allemand, l'IGN et le BKG ont signé un accord pour développer un jumeau numérique du territoire franco-allemand, première étape d'une coopération renforcée entre les deux agences. Ce projet vise à produire une représentation harmonisée et très précise des zones transfrontalières pour des usages communs, notamment en agriculture et sylviculture, tout en favorisant l'émergence d'une culture cartographique partagée et une vision européenne du jumeau numérique. Par ailleurs, l'IGN évalue en continu l'opportunité de nouvelles coopérations, qu'il s'agisse de démarches prospectives (Brésil, Canada, etc.) ou de réponse à des sollicitations (Finlande, Inde, etc.).

Enfin, l'IGN assume la responsabilité de chef de la délégation française auprès du Comité d'experts des Nations unies UN-GGIM afin de représenter la voix de la France et de ses experts à l'échelle mondiale et contribuer activement à la gouvernance internationale de l'information géographique.

# PROJETS EUROPEENS

## Situation

Les financements européens permettent d'accompagner les activités de recherche et d'innovation ainsi que la production de l'IGN.

Les actions menées consistent à :

- effectuer une veille sur les programmes et appels à projets européens dans les différents secteurs d'intérêt (agriculture, forêt, géodésie, IA) ;
- mettre en œuvre les projets européens en cours (EuroCoreReferenceMap qui succède à OME2, AgData, FOREST), assurer l'exploitation et la valorisation des résultats ;
- contribuer aux programmes structurants et pluridisciplinaires de la Commission européenne, tels que Copernicus (groupes de réflexion, contrats associés).

## Objectifs 2026

L'activité de veille sera particulièrement renforcée cette année afin de répondre aux enjeux de financement de l'institut et ainsi disposer de financements complémentaires sur des sujets stratégiques.

L'accent sera porté sur la recherche de financements complémentaires pour le projet de Jumeau numérique de la France et de ses territoires évoqués plus haut. Le secteur de la défense sera également au centre de la veille des guichets européens.

Le projet EuroCoreReferenceMap (ECRM) répond aux besoins exprimés par la Commission européenne et ses agences en matière d'information géolocalisée de référence, fondée sur des sources officielles et fiables. ECRM vise à combler une lacune en proposant une solution conforme au principe de subsidiarité et optimisant les dépenses publiques, sans se substituer aux solutions privées ou collaboratives existantes. À moyen terme, l'IGN ambitionne de positionner les données d'ECRM au cœur des décisions politiques européennes, en s'appuyant sur une base commune de données topographiques pour développer des systèmes d'information géographique paneuropéens intégrant des modèles 3D, des orthophotographies haute résolution et des services avancés de simulation.

# MOBILISATION DE L'EXPERTISE A L'INTERNATIONAL



*Construction d'une borne à la frontière Saoudo Jordanienne*

## **Situation**

Le déploiement de l'expertise de l'IGN à l'international s'appuie sur une contribution technique à des projets portés par des sociétés (IGN-FI, ONF-I) et des agences (Expertise France, AFD), notamment dans des pays du Sud et du Golfe. Ces projets permettent de mobiliser notamment des compétences en géodésie et en métrologie, reconnues et recherchées à l'international (constitution d'infrastructures de données spatiales, analyse et calculs de données de positionnement, unification de systèmes de référence, campagnes de mesures) mais aussi l'expertise de l'IGN en matière d'inventaire forestier, de restitution photogrammétrique, de cartographie et de photo-interprétation.

Les prestations réalisées par l'IGN pour le compte d'IGN-FI constituent un levier stratégique pour le rayonnement international de l'institut. En intervenant sur des projets de cartographie et de géodésie, l'IGN démontre la robustesse et la pertinence de certaines compétences techniques et scientifiques. Ces réalisations permettent non seulement de valoriser l'expertise française en matière d'information géographique, mais également de renforcer la crédibilité de l'IGN auprès des partenaires institutionnels et privés à l'échelle mondiale. Elles contribuent à positionner l'institut comme un acteur de référence dans le domaine de la géomatique.

## **Objectifs 2026**

En lien avec ses missions statutaires de production d'un référentiel de données décrivant le territoire (dont les limites administratives), l'IGN est un acteur de référence pour la délimitation des frontières. Il apporte ainsi son expertise technique au ministère de l'Intérieur et au ministère des Affaires étrangères dans le domaine de l'abornement. En accord avec le ministère de l'Intérieur, l'IGN met en œuvre un projet de système d'information centralisé dédié aux frontières. Ce dispositif, au-delà de regrouper l'ensemble des données utiles aux missions de visite et de maintenance ainsi que les documents nécessaires pour les commissions mixtes d'abornement, constituera la vitrine de l'expertise opérationnelle et réglementaire de l'IGN dans ce domaine.

# GLOSSAIRE

A	ADEME	Agence de la transition écologique
	AMOA	Assistance à maîtrise d'ouvrage
	AMRF	Association des maires ruraux de France
	ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
	ANSC	Agence du numérique de la sécurité civile
	API	<i>Application programming interface</i> (en anglais), interface de programmation applicative
	ASP	Agence de services et de paiement (organisme payeur et opérateur public)
B	BDIFF	Base de données sur les incendies et feux de forêts en France
	BD Uni	Base de données vecteur interne de l'IGN d'où est issue la BD topo
	BITD	Base industrielle et technologique de défense
C	Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
	CNES	Centre national d'études spatiales
	CNIG	Conseil national de l'information géolocalisée
	CNP	Comité national de programmation
	CNPF	Centre national de la propriété forestière
	CNRS	Centre national de la recherche scientifique
	Corrélation	Méthode optique 2D ou 3D qui permet de mesurer les déplacements entre deux images et en déduire des déformations
	CRP	Comité régional de programmation (organisé en région par l'IGN)
D	DEB	Direction de l'eau et de la biodiversité (MTE/DGALN)
	DDT(M)	Direction départementale des territoires (et de la mer)
	DILA	Direction de l'information légale et administrative
	DGA	Direction générale de l'armement (ministère des Armées)
	DGAL	Direction générale de l'alimentation (MAASA)
	DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
	DGCL	Direction générale des collectivités locales (Ministère de l'intérieur)
	DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects
	DGE	Direction générale des entreprises
	DGEC	Direction générale de l'énergie et du climat
	DGFIP	Direction générale des finances publiques
	DGGN	Direction générale de la gendarmerie nationale
	DGITM	Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (MTE)
	DGPE	Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (MAASA)

	DGPR	Direction générale de la prévention des risques (MTE)
	DGSCGC	Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'intérieur
	DHUP	Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (MTE/DGALN)
	DINAMIS	Dispositif institutionnel national d'approvisionnement mutualisé en imagerie satellitaire
	DINUM	Direction interministérielle du numérique
	DITP	Direction interministérielle de la transformation publique
	DRAAF	Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
	DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
	DROM	Départements et régions d'outre-mer
	DSB	Dispositif suivi des bocages
	DSF	Département santé des forêts
	DTNUM	Direction de la transformation numérique du ministère de l'intérieur
<b>E</b>	EGI	Établissement géographique interarmées
	ENFiN	<i>European National Forest Inventories Network</i> – Réseau européen des inventaires forestiers nationaux
	Euspa	Agence de l'union européenne pour le programme spatial
	ESA	Agence spatiale européenne
<b>F</b>	FCBA	Institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement
	FTAP	Fonds pour la transformation de l'action publique
<b>G</b>	Géoplateforme	Infrastructure collaborative et mutualisée pour la production et la diffusion des géodonnées. Composante géographique de l'État-plateforme, reconnue grand projet numérique de l'État.
	GNSS	Global navigation satellite system
	GPU	Géoportail de l'urbanisme : plateforme légale de publication et de consultation des documents d'urbanisme et des servitudes d'utilité publique (SUP), construite avec la DHUP
	IGEDD	Inspection générale de l'environnement et du développement durable
<b>I</b>	IGD	Indicateur de gestion durable
	IGNfab	Accélérateur de projets de géoservices de l'IGN
	INCA	Projet de rationalisation de l'infrastructure cartographique de l'IGN
	INRAE	Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
	INRIA	Institut national de recherche en sciences et technologie du numérique
	INSPIRE	Directive européenne établie dans le domaine de la politique environnementale (2007) établissant une infrastructure d'information géographique européenne
	ITRF	<i>International Terrestrial Reference Frame</i>
<b>L</b>	Lab IGN	Laboratoire d'intelligence collective interne

	Lidar	<i>Light detection and ranging</i> ; en français "détection et estimation de la distance par la lumière" ou "par laser"
	LITTO3D	Base de données altimétrique continue terre-mer donnant une représentation tridimensionnelle de la forme et de la position du sol sur la frange littorale du territoire français.
M	MAASA	Ministère de l'Agriculture de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
	MATD	Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation
	MinArm	Ministère des armées
	MNH	Modèle numérique de hauteur
	MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
	MNS	Modèle numérique de surface
	MNT	Modèle numérique de terrain
	MTE	Ministère chargé de la transition écologique (actuellement ministère de la Transition écologique, de l'aménagement du territoire, des transports de la ville et du logement)
O	OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
	OCS GE	Occupation du sol à grande échelle
	OFB	Office français de la biodiversité
	ONB	Observatoire national de la biodiversité
	ONF	Office national des forêts
	OSM	OpenStreetMap
P	PAC	Politique agricole commune
	PCRS	Plan de corps de rue simplifié
	PNACC	Plan national d'adaptation au changement climatique
R	RGE	Référentiel à grande échelle
	RGP	Réseau GNSS permanent
	RIE	Réseau interministériel de l'État
	RPCU	Représentation parcellaire cadastrale unique
	RPG	Registre parcellaire graphique
S	SCHAPI	Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations de la Direction générale de prévention des risques
	SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
	SHOM	Service hydrographique et océanographique de la marine
	SIS	Services d'incendie et de secours
	SNA	Surfaces non agricoles
Z	ZDH	Zones de densité homogène